

AUJOURD'HUI

Norman Bethune, vous connaissez? Pour 800 millions de Chinois, c'est un véritable héros national, une sorte de surhomme. Pour la majorité des Canadiens, 33 ans après sa mort, c'est encore un illustre inconnu, alors que pour un certain nombre de gens d'âge mûr, ce fut un dangereux révolutionnaire qui, après avoir fraternisé avec les communistes espagnols, alla travailler et mourir sur un champ de bataille de Chine pour aider Mao Tsé-Toung.

Pour savoir exactement qui fut cet extraordinaire médecin canadien né à Gravenhurst, en Ontario, et qui pratiqua avec brio la chirurgie thoracique à Montréal, il faut lire la série d'aperçus de sa vie dont LA PRESSE commence aujourd'hui la publication. Ces aperçus sont extraits d'un ouvrage qui paraîtra prochainement aux "Rééditions Québec", où l'on suit à la trace la vie extrêmement riche et tourmentée d'un homme hors-série capable d'aller jusqu'à la mort pour réaliser son idéal.

— Page A 5

TOURISME

Des vacances dans le sud à bon prix

ARTS ET LETTRES

Iannis Xénakis, le grand projet de la cité cosmique

PERSPECTIVES

Le Québec, un malade qui se porte bien?

TÉLÉ-PRESSE

Aline Desjardins...

LUNDI

Dans le journal de lundi, la deuxième enquête exclusive de LA PRESSE sur les prix des aliments dans les chaînes d'alimentation.

SOMMAIRE

- Arts et Lettres: E 1 à E 17
- Bandes dessinées: A 16
- Bâtir au Québec: F 1
- Bricolage: F 3
- Bridge: A 17
- "Chacal": F 9
- Cinéma: E 8
- Critique du samedi: A 14
- Décès, naissances, etc.: H 7
- "Dites-moi, docteur": A 12
- Echecs: A 17
- Economie: C 8 à C 10
- Editorial: A 4
- Enigme de la semaine: C 11
- Etes-vous observateur?: G 9
- Horoscope: A 12
- Informations étrangères: G 1
- Informations nationales: A 8
- Jardinage: F 2
- Loisirs et récréation: A 18
- "Mot-mystère": A 17
- Mots croisés: G 3
- Petites annonces: F 4 à F 10, G 2 à G 16, H 1 à H 5
- Polichinelle: A 17
- Radio et télévision: E 7
- Religion: A 12, A 19
- Sciences: C 11
- Sports: C 1 à C 7
- Timbres: A 17
- Tourisme: B 1 à B 10
- Tribunaux: C 12
- Vivre aujourd'hui: A 11 à A 13

Port de Montréal

\$6 millions pour obtenir la démission de 500 débardeurs

par Denis MASSE

Les employeurs maritimes offrent à 500 débardeurs du port de Montréal de se partager une somme globale de \$6 millions pour déposer prématurément leur crochet.

Les perspectives sont si sombres pour l'année à venir au port de Montréal que l'Association des employeurs maritimes cherche à se débarrasser immédiatement d'au moins 500 débardeurs à qui elle offre, "dans un geste

généreux et honorable", un chèque de \$12,000 en échange de leur droit à la garantie d'emploi de 37 semaines par année, telle que portée à la convention collective signée l'année dernière.

Cette prime de séparation paraît si alléchante que dès la première journée d'application, hier, 60 débardeurs se sont prévalus de l'offre de l'AEM. Les débardeurs ont jusqu'au 30 mars pour "accepter ou rejeter" l'offre qui leur a été transmise par lettre.

"Cette proposition est faite à tous les débardeurs en accord avec la direction du syndicat" (local 375), dit M. Arnold Masters, président de l'Association des employeurs maritimes, qui a adressé une lettre personnelle à chacun des 2,237 débardeurs du port.

L'offre ne touche pas, cependant, la centaine de débardeurs qui attendront l'âge de la retraite d'ici la fin de la convention collective, au 31 décembre 1974.

La moyenne d'âge des débardeurs de Montréal est de 51 ans, ce qui implique un imposant groupe âgé de 58 à 65 ans. C'est ce dernier groupe qui compte le plus d'employés, mais l'offre attire un grand nombre de jeunes à qui sourit la perspective de toucher \$12,000 immédiatement et de s'orienter vers un autre métier.

Il faut dire que la prime de séparation correspond au salaire moyen annuel d'un débardeur.

Il y a longtemps que la masse ouvrière du port se chiffre par un nombre excédant les besoins réels. Depuis cinq ans au moins, le nombre des débardeurs est "gelé" à 2,300; aucun débardeur n'est embauché sur une base permanente et l'on comptait sur la mise à la retraite normale pour abaisser la masse ouvrière sans créer de problèmes personnels.

Mais les activités du port ont diminué.

Voir DEBARDEURS, page A 2



photo René Picard, LA PRESSE

Ferragne, le meilleur athlète

Claude Ferragne a raison d'être fier. Non seulement il a réussi un saut de sept pieds et trois pouces pour un nouveau record canadien, mais il a également été choisi le meilleur athlète de cette première rencontre Canada-Russie, méritant du même coup le trophée LA PRESSE.

Mme Leclerc devra fermer ses foyers

par Claire DUTRISAC

Madame Antoinette Leclerc, qui possède déjà cinq maisons où elle garde des personnes âgées, a de l'ambition. Elle projette de construire, d'agrandir son domaine. Mais à la suite de l'enquête effectuée par le ministère des Affaires sociales, elle devra déchanter. En effet, une recommandation sera faite au ministre Claude Castonguay lui demandant de fermer ces maisons qui ne détiennent pas de permis, et cela, dans les plus brefs délais.

Mme Leclerc se prétend infirmière. Elle ne l'est pas. Ainsi, elle affirme qu'elle donne des "phonos" ("phéno" est l'abréviation généralement utilisée pour phénobarbital) à ses pensionnaires! Dans la pharmacie, qui n'était pas verrouillée au moment de notre visite, on a découvert des

médicaments trop vieux, selon l'étiquette, pour être utilisés.

Mme Leclerc, "infirmière", pose des sondes à de nombreux malades. En ont-ils tous besoin 24 heures par jour? Quant à la stérilisation des tubes de rallonge des sondes, le procédé est on ne peut plus sommaire. Dans un évier en ciment rugueux, l'aide les lave dans une eau javéelée. Elle les dépose dans un seau qu'on laissera à l'extérieur, la nuit. Mais les cathéters sont-ils changés assez souvent?

Cette aide-malade est extrêmement dévouée aux malades. C'est sans doute à son travail acharné que Mme Leclerc doit de n'avoir qu'un cas de plaies de lit.

Ce sont donc des gens incompetents qui distribuent les médicaments. On

Voir FOYERS, page A 2

Le non de Turner déçoit Stanfield

OTTAWA (UPI-PC) — Les spéculations sur la tenue prochaine de nouvelles élections fédérales ont repris, hier, à la suite du refus du ministre des Finances, M. John Turner, d'accéder à la proposition conservatrice de limiter à la seule année en cours la réduction de 49 à 40 p.c. des impôts des corporations industrielles.

Visiblement déçu de la décision du ministre, M. Stanfield n'a toutefois pas explicitement affirmé que son parti votera contre le projet de loi gouvernemental. Mais il a rappelé que ses déclarations antérieures ne pouvaient laisser que peu de doutes sur ce qu'il surviendra au moment du dépôt de la nouvelle législation libérale.

Plus tôt au cours de la journée, M. Turner avait déclaré devant les membres du Canadian Club de Toronto qu'il ne pouvait être question d'apporter quelque changement que ce soit

au projet de loi visant à diminuer de façon permanente les charges fiscales des industries de transformation et de fabrication.

"On ne peut se permettre de jouer à la politique avec l'avenir du pays", a affirmé le ministre, ajoutant par la suite que la proposition conservatrice ne l'avait jamais réellement impressionné.

Par la suite, M. Turner devait préciser que son projet de loi n'a pas pour but d'augmenter les dividendes des actionnaires, mais plutôt de mousser les investissements et, par conséquent, d'augmenter le nombre des emplois. Il a également profité de l'occasion pour soutenir que M. Stanfield avait déjà lui-même donné son accord à de telles mesures législatives.

Ce sont ces propos qui ont, semble-t-il, déçu M. Stanfield.

Voir TURNER, page A 2

"Les gratte-ciel ne passeront plus"

par Réal PELLETIER

— 4 —

"Les gratte-ciel ne passeront plus." C'est, transposé en français, le mot d'ordre qui anime les réformistes à City Hall.

L'un des personnages les plus en vue du mouvement s'appelle John Sewell, conseiller municipal.

Minoritaire sous l'administration du maire Dennison, il occupe aujourd'hui, à 32 ans, une position-clé dans le conseil municipal élu en décembre dernier sous la direction du maire David Crombie qui avait lui-même fait ses classes auprès des réformistes.

"Les réformistes sont désormais majoritaires à l'hôtel de ville", pensaient alors les observateurs de la scène municipale. La semaine

dernière, ce mythe s'est effondré. "La lune de miel avec le maire Crombie est finie", s'est exclamé le conseiller Sewell, après que les deux hommes se furent trouvés en désaccord au sujet d'un projet de développement immobilier dans le centre-ville de Toronto.

Un matin de la semaine dernière, entre deux votes au conseil municipal, Sewell accepte de rencontrer le représentant de "La Presse", dans un petit salon adjacent à la salle de délibérations. Un ami du "Toronto Star" en reste bouche bée. Sewell déteste les journalistes torontois et ne leur parle guère. Et plusieurs scribes le lui rendent bien.

Sewell s'amène: grand, mince, une mâchoire à la Mitchell Sharp, veste de cuir sur col roulé, chaussures de "lumberjack" lacées négligemment à mi-jambe.

— Ce mouvement réformiste, M. Sewell, il date de quand?

— Read my book, réplique-t-il froidement.

Car Sewell a effectivement écrit un livre, "Up Against City Hall" (A l'assaut de l'hôtel de ville) dans lequel il se raconte lui-même et où il décrit la résistance, en 1966, des gens du quartier "Trefann Court" contre les "developers".

Sa réplique cinglante ne se veut pas agressive. Tout simplement, elle sort de la bouche d'un homme qui n'a pas de temps à perdre. Au conseil, on nous dira qu'il est de tous les débats, de toutes les polémiques. Il y a cinq minutes, il défendait avec verve des crédits de \$500 accordés à un congrès de femmes réclamant la libéralisation de l'avortement.

Sous des dehors déboussaillés, on perçoit rapidement l'homme efficace, structure. Fils de l'embouteilleur de Coca-Cola à Toronto, ses origines WASP auraient pu en faire un tory confortable. Mais la bataille de "Trefann Court", où il a fait ses premières armes comme conseiller juridique, l'a converti à la cause du "monde ordinaire".

"Tout ce que j'aime des études d'avocat, dira-t-il dans son livre, c'est l'air climatisé."

Dans le petit salon de l'hôtel de ville donc, il en vient rapidement au fait: C'est vrai que la lune de miel avec Crombie est finie: désormais, les réformistes sont minoritaires au conseil municipal. Mais nous pourrions quand même continuer à remporter des victoires avec l'aide des libéraux.

SUITE A LA PAGE A 7



| minilo | | WINDSTRAID | | TIRAGE, 24 Mars 1973 | | 892,374 BILLETTS VENDUS | | 3,768 GAGNANTS | | \$29,500,00 EN PRIX | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|--------|---|------------|---|----------------------|---|-------------------------|---|----------------|---|---------------------|---|---|---------|---|---|---|---|---|---|--------|---|---|---|---|---|---|--------|
| 3 | 5 | 7 | 8 | 6 | 9 | 200,000 | 3 | 6 | 4 | 8 | 7 | 4 | 100,000 | 4 | 7 | 2 | 7 | 1 | 0 | 50,000 | 5 | 6 | 6 | 1 | 2 | 6 | 25,000 |
| 5 | 7 | 8 | 6 | 3 | | 10,000 | 6 | 4 | 8 | 7 | 4 | | 500 | 7 | 3 | 7 | 1 | 0 | | 500 | 6 | 6 | 1 | 2 | 6 | | 500 |
| 7 | 8 | 6 | 8 | | | 2,000 | 4 | 8 | 7 | 4 | | | 100 | 3 | 7 | 1 | 0 | | | 100 | 6 | 1 | 2 | 6 | | | 100 |
| 8 | 6 | | | | | 500 | | | | | | | 50 | | | | | | | 50 | | | | | | | 50 |

mini-presse

le Canada

□ A la suite du refus du ministre John Turner d'accéder à la demande du PC de limiter à un an la réduction des impôts des corporations, les spéculations sur la tenue prochaine d'une élection au Canada ont repris à Ottawa.

□ C'est au début de la semaine prochaine que le gouvernement canadien doit annoncer sa décision au sujet du maintien ou du retrait des

Canadiens au Vietnam.

□ Le chef du NDP, M. David Lewis, accuse le gouvernement Trudeau de bourrer les poches des riches investisseurs en accordant les routes clés à CP Air au détriment d'Air Canada.

□ Ottawa n'a pas encore reçu de demande d'aide de la part du Québec pour indemniser les personnes victimes des inondations récentes dans la province.

le Québec

□ Robert Burns, député péquiste de Maison-Neuve, soutient que le premier ministre Bourassa "ment" dans l'affaire O'Broun.

□ Le ministre William Tetley dénonce le projet fédéral sur les investissements étrangers (bill C-132) qu'il considère plus dangereux pour le Québec que le "projet Gray".

□ Analysant le livre vert de Gérard Pelletier sur les communications,

le ministre Jean-Paul L'Allier se demande si Ottawa ne cherche pas une façon subtile de "consolider" son pouvoir dans ce secteur.

□ Le ministre Jérôme Choquette entend défendre la ligne dure concernant l'emprisonnement des trois chefs syndicaux. Pour le ministre de la Justice, il n'est pas question d'un éventuel pardon aux trois leaders.

méto

□ Malgré l'enfer dans lequel elle vit depuis le début de la construction du métro sous ses fenêtres, Mme Mary Nolan ne peut déménager. "Aucun propriétaire ne veut de moi, avec mes quatre enfants".

□ Le ministre des Affaires municipales, M. Victor Goldbloom, confie à notre reporter qu'il n'acceptera pas

les yeux fermés, loin de là, le rapport du comité Hanigan sur le regroupement municipal dans la région montréalaise.

□ En vue des premières élections scolaires à Montréal, les syndicats appuyés par de nombreux parents s'apprentent à être présents.

le sport

□ Claude Ferragne a particulièrement brillé au cours de la rencontre Canada-URSS hier soir au Forum. Il a réussi le meilleur saut de sa jeune carrière, 7'3", pour remporter la médaille d'or. Ferragne nous a fait oublier quelques autres défaites.

□ Par ailleurs, les Expos ont continué hier leur série de victoires. Grâce à la remarquable performance de

Balor Moore, ils ont vaincu les Orioles de Baltimore 2-1. Pierre Ladouceur nous en parle.

□ Au championnat mondial de curling, le Canada a une fois de plus terminé au premier rang et participera à la grande finale aujourd'hui.

□ Henri Poupart, notre chroniqueur de Chasse et Pêche, nous explique comment choisir un moulinet.

LA MÉTÉO

Beau et plus doux

Un anticyclone sur les Grands Lacs qui se prolongeait hier soir sur la vallée du Saint-Laurent a produit un temps ensoleillé sur la plupart des régions du Québec, hier. Aujourd'hui, un temps généralement ensoleillé va persister et les températures maximales atteindront des valeurs substantiellement au-dessus de la normale.

Dans certaines localités de l'ouest de la province, la température atteindra même les 50 degrés

aujourd'hui. Demain, des formations nuageuses envahiront lentement l'ouest du Québec mais les températures demeureront douces.

Le Nouveau-Québec commence déjà à subir l'influence d'une masse d'air un peu plus froide en provenance du nord-ouest et les températures reviendront à des valeurs normales aujourd'hui. De légères chutes de neige accompagneront cet air froid. Demain, le temps y demeurera nuageux.

à Montréal

| AUJOURD'HUI | DEMAIN |
|--|----------------------------|
| Maximum : 45° • Minimum : 20° Généralement ensoleillé | Périodes nuageuses et doux |

au Québec

| REGIONS | Min. | Max. | AUJOURD'HUI | DEMAIN |
|------------------|------|------|-------------------------|--------------------------|
| Abitibi | 20 | 50 | Généralement ensoleillé | Périodes nuageuses, doux |
| Saint-Maurice | 20 | 50 | Généralement ensoleillé | Périodes nuageuses, doux |
| Outaouais | 20 | 45 | Généralement ensoleillé | Périodes nuageuses, doux |
| Laurentides | 20 | 45 | Généralement ensoleillé | Périodes nuageuses, doux |
| Cantons de l'Est | 20 | 45 | Généralement ensoleillé | Périodes nuageuses, doux |
| Québec | 20 | 45 | Généralement ensoleillé | Périodes nuageuses, doux |
| Rimouski | 15 | 40 | Généralement ensoleillé | Généralement ensoleillé |
| Lac-Saint-Jean | 15 | 40 | Généralement ensoleillé | Généralement ensoleillé |
| Baie-Comeau | 15 | 40 | Généralement ensoleillé | Généralement ensoleillé |
| Sept-Îles | 15 | 40 | Généralement ensoleillé | Généralement ensoleillé |
| Gaspé | 15 | 40 | Généralement ensoleillé | Généralement ensoleillé |

au Canada

| | AUJOURD'HUI | Min | Max |
|-----------------------|-------------|---------------|-------|
| Colombie-Britannique | Nuageux | | |
| Alberta | Ensoleillé | | |
| Saskatchewan | Ensoleillé | | |
| Manitoba | Nuageux | | |
| Ontario | Ensoleillé | | |
| Nouveau-Brunswick | Ensoleillé | | |
| Nouvelle-Écosse | Ensoleillé | | |
| Ile-du-Prince-Édouard | Ensoleillé | | |
| Terre-Neuve | Nuageux | | |
| | | Vancouver | 32 52 |
| | | Edmonton | 30 50 |
| | | Régina | 20 40 |
| | | Winnipeg | 35 45 |
| | | Toronto | 32 50 |
| | | Saint-Jean | 17 45 |
| | | Halifax | 22 41 |
| | | Charlottetown | 21 38 |
| | | Saint-Jean | 24 34 |

si vous partez

| Aux Etats-Unis | Min. | Max. | Min. | Max. | Min. | Max. |
|----------------|------|------|---------------|------|-------------|------|
| New York | — | — | Chicago | — | New Orleans | — |
| Washington | — | — | San Francisco | — | Miami | — |
| Boston | — | — | Los Angeles | — | | |

| Vers les capitales | Min. | Max. | Min. | Max. | Min. | Max. |
|--------------------|------|------|------------|------|-----------|------|
| Paris | — | 64 | Moscou | 28 | Hong Kong | — |
| Londres | — | 59 | Stockholm | — | Lisbonne | — |
| Rome | — | 61 | Tokyo | — | Sydney | — |
| Berlin | — | 57 | Athènes | — | Tunis | — |
| Amsterdam | — | 57 | Casablanca | — | Vienne | — |
| Bruxelles | — | 59 | Genève | — | Varsovie | — |
| Madrid | — | 57 | Le Caire | — | | |

| Vers les plages | Min. | Max. | Min. | Max. | Min. | Max. |
|-----------------|------|------|----------|------|----------------|------|
| Acapulco | 68 | 86 | Bermudes | 61 | Nassau | 66 |
| Mexico | 57 | 81 | Barbades | 73 | Rio de Janeiro | — |

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

Benson & Hedges condamnée à payer un "gros lot" de \$25,000

"S'il n'y a jamais eu de gagnants de \$25,000, pour les usagers de la cigarette Menthol, au moment où, ces derniers croyaient pouvoir trouver cette somme dans un paquet, il va y en avoir un aujourd'hui. Le trésor public."

C'est ce qu'a déclaré le juge Kenneth C. Mackay, hier après-midi, en condamnant la compagnie Benson & Hedges à un total de \$27,500 en amendes, pour fausse publicité à la suite de sa campagne pour mousser la vente des Belvedere et des Menthol, en 1969 et 1970.

En réclamant une amende exemplaire, le procureur du ministère fédéral de la Justice, Me Louis-Philippe

Landry, avait souligné qu'une grande campagne de publicité nationale, dont les frais s'élevaient à près d'un million et demi de dollars, avait été mise sur pieds pour faire croire aux gens qu'ils pouvaient trouver des certificats de \$2,500 et \$25,000, dans les paquets de ces deux marques de cigarettes, alors que seulement quatre des vingt régions du pays étaient couvertes.

Si trois prix de \$25,000 avaient été effectivement gagnés par les Belvedere, jamais aucun n'aurait été trouvé dans les Menthol, et c'est là, de faire remarquer Me Landry, de la fausse représentation flagrante à l'endroit du public.

FOYERS

SUITE DE LA PAGE A 1

est tout particulièrement généreux en ce qui a trait aux calmants et somnifères. Quand les malades dorment, ils ne mangent pas. De plus, on peut les laisser cuire dans leur urine ou baigner dans... le reste. Economie d'argent et de travail.

Une visite redoutée

Le ministère des Affaires sociales avait visité ces maisons, la semaine dernière. Un journaliste d'un quotidien de Montréal s'y était rendu, quelques jours auparavant. Aussi, tous les draps des lits avaient été changés; ils étaient propres. En temps normal, les draps sont changés environ une fois par mois ou moins souvent. Les salles de bain, pour les mêmes raisons, avaient été lavées.

Mais la malpropreté du reste était douteuse, ce qui signifie que la malpropreté était hors de tout doute. Certaines chambres, cependant, entretenues par leur occupant, présentaient un meilleur coup d'oeil.

Mme Leclerc dispose de lits d'hôpitaux avec montants, et de chaises roulantes, le tout en bon état, semble-t-il. Mais des personnes âgées partagent leur chambre avec d'autres parfaitement lucides. Et lucidement malheureuses.

Le médecin

Le médecin attaché à ces maisons donne peut-être des soins réguliers et très attentifs. La Régie de l'Assurance-maladie pourrait éclairer notre lanterne à ce chapitre.

Mais selon nos sources d'information, les visites médicales, du moins pour un bon nombre de malades ou de pensionnaires, sont plutôt rares.

De plus, les dossiers ne sont pas tenus. On y voit des ordonnances non signées. Le pharmacien de Mme Leclerc pourrait aussi renseigner le ministère sur ce sujet. Et le Collège des Médecins pourrait peut-être étudier de près la pratique médicale de ce médecin en ce qui a trait à ces malades et pensionnaires.

Une "charité" rentable ?

Comme beaucoup d'autres personnes exploitant ce genre de maisons, Mme Leclerc fait à ces malades et pensionnaires la "charité" de les garder. Cependant, l'état de santé d'un bon nombre de ces personnes ne permet pas de dire, comme pour l'hôpital Préville, à Brossard, que ce sont là des cas dont on ne voudrait nulle part ailleurs.

Combien paient les pensionnaires de Mme Leclerc pour cette "charité"? Selon leurs moyens et selon la chambre qu'ils occupent, le prix varie de \$150 (la pension de vieillesse et le supplément de revenu garanti) à \$250 ! Le chèque du gouvernement y passe en entier et son bénéficiaire n'en voit pas la couleur. Aucune partie de ce chèque n'est rendue, comme c'est le cas dans les institutions publiques. Quant aux cas privés qui versent un bon prix, ces personnes doivent défrayer elles-mêmes leurs menues dépenses supplémentaires. Comme les livres de comptabilité de Mme Leclerc doivent être intéressants !

La solitude et l'abandon

Comment ces personnes aboutissent-elles dans ce genre d'institutions? Certaines sont "placées" là par des hôpitaux généraux qui estiment que le coût d'un lit, dans leur établissement, est trop élevé pour qu'on y garde des malades chroniques. Au plan administratif, l'argument est valable. Au plan humain, il est inacceptable.

D'autres personnes sont seules dans la vie, sans enfants, sans frères ni soeurs, sans parents ni amis. C'est la solitude. Incapables de demeurer dans leur propre maison, elles cherchent un refuge et croient l'avoir trouvé chez Mme Leclerc. Une fois qu'elles y sont, il leur est quasiment impossible d'en sortir.

Les cas les plus pénibles sont ceux qui sont abandonnés par leurs enfants ou leurs frères. D'autres personnes ont été placées dans ces maisons par leurs enfants qui agissent de bonne foi.

Les enfants voient leur mère enfermée? On leur dit, peut-être avec raison parfois, que la sénilité rend cette mesure nécessaire. Mais ils ignorent que leur mère est laissée sans surveillance. Ils ignorent la façon dont elle est nourrie. Et comme la pauvre femme ne se plaint pas puisqu'elle ne se rend pas compte de la façon dont on la traite, les enfants repartent confiants.

Bien sûr, ils voient l'environnement. Parfois, des circonstances incontrôlables les ont obligés à "placer" leurs parents rapidement. C'est une excuse. Mais quand les enfants constatent la situation scandaleuse qui prévaut chez Mme Leclerc, comment peuvent-ils se taire ?

Il faut confesser, avec honte, que des personnes sont tout simplement abandonnées de ceux qui devraient les aimer. En certains cas, c'est un débarras pour la famille. C'est pourquoi on ferme les yeux, on rassure sa conscience.

Quant aux médecins qui professent dans ces maisons, si leur responsabilité médicale n'est pas toujours légalement engagée, leur conscience d'homme l'est toujours. Certes, il faut bien soigner ces malades. Mais rien n'empêche les médecins de dénoncer ces faits.

Le comité exécutif de la ville de Laval a demandé au ministère une enquête. C'est à son honneur. Le ministère s'est exécuté. Reste à venir la décision officielle de fermer ces maisons.

DEBARDEURS

SUITE DE LA PAGE A 1

nué à un point critique depuis la grève des débardeurs déclenchée en mai dernier. L'automne dernier, l'administration admettait que le port avait perdu environ le quart de ses affaires (22 p. c.) et souhaitait seulement reprendre le terrain perdu au cours de la prochaine saison avec les nouvelles ententes sur les expéditions.

Il est peut-être significatif de constater qu'au moment où les employeurs maritimes cherchent à se débarrasser de 500 débardeurs, la direction du port, de son côté, diminue de moitié les frais d'utilisation de ses hangars et postes à ciel ouvert dans un effort de compétition plus agressive qui devrait lui attirer (ou lui conserver, tout au moins) une certaine clientèle.

L'Association des employeurs maritimes estime qu'il sera plus juste de partager le travail en perspective entre 1,800 travailleurs plutôt que 2,300.

TURNER

SUITE DE LA PAGE A 1

Et il, le plus irrité M. Stanfield. Celui-ci a déclaré en fin d'après-midi aux journalistes que le ministre des Finances présentait une version tout à fait erronée des faits. A cet égard, il a tenu à rappeler que la réduction des impôts des corporations industrielles lui semblait effectivement une mesure justifiée, mais à condition qu'elle se limite au court terme.

Or, a-t-il poursuivi, il est loin d'être certain que ces réductions permanentes d'impôt apporteront les résultats escomptés à long terme. Il a notamment exprimé son scepticisme quant aux difficultés administratives que rencontrera le programme et sur le fait qu'il ne correspondra pas nécessairement à la création massive de nouveaux emplois.

A son avis, il existe même beaucoup plus de risques pour que l'argent ainsi économisé par les industriels tombe entre les mains des corporations multinationales dont les décisions échappent au contrôle local.

M. Stanfield a conclu son intervention en demandant à M. Turner de hâter le plus possible la présentation aux Communes de son projet de loi de sorte que les élus du peuple aient l'occasion d'en discuter la valeur une fois pour toutes.

De son côté, le premier ministre Trudeau a refusé de commenter la situation se contentant de prédire que le projet de loi sera présenté aux Communes quoi qu'il advienne.

Le refus des libéraux d'en arriver à un compromis avec les conservateurs risque de placer le parti dans une situation fort délicate aux Communes puisqu'il est connu depuis déjà longtemps que les néo-démocrates voteront également contre le projet de loi gouvernemental.

Une défaite du gouvernement Trudeau sur un projet de loi fiscal de cette envergure pourrait bien correspondre au déclenchement de nouvelles élections ou à l'accession au pouvoir des conservateurs. Au mieux pour le Parti libéral, le ministre des Finances serait tout au moins appelé à remettre sa démission.

Des sources gouvernementales soutiennent toutefois que M. Turner a définitivement réussi à persuader le Cabinet de la nécessité de présenter son projet de loi tel quel même s'il présente des risques évidents pour la survie du gouvernement.

Il aurait fait valoir à cet égard que son projet de loi, s'il ne devait être appliqué qu'une seule année, aurait exactement le résultat contraire à celui escompté. A son avis, plutôt que de réinvestir leur argent dans l'économie canadienne, c'est à ce moment que les industriels pourraient être tentés de le mettre dans leurs poches.

Dans certains milieux, on reproche toutefois à M. Turner de mener un débat de "rhétorique" puisque toutes les mesures fiscales, par définition, ne peuvent durer qu'un an, le budget suivant pouvant ou bien les abolir ou bien les reconduire.



Moi aussi, c'est un complet neuf de chez SAUVÉ FRÈRES — Alors, nous sommes d'accord... toi tu vises le grand et moi, le petit.



Spécial tisanes tisanes spéciales!

Natur vous offre des tisanes spéciales... des tisanes parmi lesquelles vous choisirez celle qui vous convient, celle dont vous avez besoin

Bilatol aide à augmenter la sécrétion biliaire

Urinol un diurétique léger

Hémorotol apporte un soulagement dans les cas bénins d'hémorroïdes

Laxatol soulage la constipation occasionnelle

Foratol aide à augmenter la sécrétion biliaire et l'élimination urinaire

Estomatol aide l'estomac en facilitant la digestion

Normatol aide l'élimination des déchets

Nervatol un doux calmant

Natur Inc., Montréal, Qué.



CETTE SEMAINE, VOUS POUVEZ BÉNÉFICIER D'UN "SPÉCIAL TISANE":

Les Centres d'Escomptes Charmco vous offrent les tisanes NATUR

\$1.59

au bas prix de

LA BOÎTE DE 30 SACHETS

LES CENTRES D'ESCOMPTE CHARMCO

| | | |
|--|---|---|
| LA SALLE CENTRE LE CAVALIER | DUVERNAY LES GALERIES PAPINEAU | TROIS-RIVIERES CENTRE COMMERCIAL LES RIVIERES |
| CHAMBLY CENTRE D'ACHATS PLACE CHABLY | ST-JÉRÔME CENTRE D'ACHATS ST-JÉRÔME | DRUMMONDVILLE LES GALERIES DRUMMOND |
| ST-BRUNO CENTRE D'ACHATS CLAIRVUE | STE-THÉRÈSE PLAZA STE-THÉRÈSE | HAWKESBURY 301, RUE PRINCIPALE ONTARIO |

"Avec mes quatre enfants, aucun propriétaire ne veut de moi..."

par Claudette TOUGAS

"Je suis rendue au boutte. J'ai fait tout mon gros possible. Je n'en peux plus. Je déménagerais n'importe où. Mais personne ne veut de moi et de mes quatre enfants.

"Je sais bien pourquoi les propriétaires refusent de me louer. C'est parce qu'ils peuvent attraper de meilleurs locataires que nous."

Mme Mary Nolan a 51 ans. Veuve depuis sept ans, elle vit avec quatre de ses huit enfants dans un six pièces situé au 285 de la rue Rielle, à Verdun. Depuis la fin de septembre 1972, Mary Nolan aime beaucoup son "beau logement propre". Mais elle doit déménager le plus rapidement possible.

La raison

Depuis vendredi dernier, "c'est plus viable", dans l'appartement. Parce que la compagnie Spino (entrepreneur général) a commencé, juste derrière la maison, des travaux d'excavation. Excavation qui sera le "trou principal" d'où seront creusés les tunnels du métro qui conduira de la station Atwater à Ville-Émard.

Est-il besoin d'ajouter que la maison tremble, que le bruit n'est plus bruyant mais vacarme insupportable. Et que le tout ira en augmentant. L'opération doit durer... deux ans!

La compagnie veut aider...

Récemment, M. Gérard Labonté, officier des relations ouvrières chez Spino, est venu visiter Mme Nolan afin de lui expliquer que sous peu "ce ne serait plus viable dans son logement. Et que ce serait pire durant l'été."

La compagnie — magnanime — lui offrait donc de défrayer ses frais de déménagement et de réinstallation. Mme Nolan, étant donné qu'aucun papier officiel ne fait foi légalement de cette promesse, en doute.

Pourtant, après vérification auprès de la compagnie, il appert que cette pratique est courante: "On préfère aider financièrement les locataires, dérangés par le bruit, à se reloger plutôt que d'être poursuivis par leurs propriétaires mécontents. Propriétaires mécontents parce que leurs locataires brisent leurs baux (logement insalubre), d'où perte de revenus pour eux.

Au sujet de la maison de la rue Rielle, M. Labonté va jusqu'à nous avouer "fort honnêtement" que l'intention de sa compagnie est d'occuper le logement en question pour la durée des travaux. Ceci plutôt que de construire des abris, à côté.

Spino paierait évidemment ce qu'il en coûte par mois pour y vivre. Soit \$70 par mois pour le logement de Mme Nolan. Le propriétaire serait d'accord.

Le propriétaire

Ce qu'il nous a été impossible de vérifier: est-ce que le propriétaire du 285 rue Rielle savait au moment où Mme Nolan signait un bail (qui se termine en mai 1974) qu'on ferait de semblables travaux, à deux pouces de la maison?

Nicole Boisvert, de l'Association des locataires de Verdun, s'interroge là-dessus. Tout comme nous. Parce que le propriétaire n'a pu être joint, hier après-midi.

Et Nicole Boisvert poursuit: "C'est terrible ce qui arrive à Mme Nolan. Quand je pense au taudis dans lequel habitait cette famille, avant de déménager rue Rielle, en septembre dernier..."

"Pour la première fois depuis très longtemps, Mary Nolan est fière de son logement. Tout y a été repeinturé en blanc. La famille n'est pas riche. Mais c'est propre. Et voilà qu'il faut que Mme Nolan se cherche à nouveau un logement."

Une triste vie

Pour sa part, Mme Nolan a "son voyage". Mais elle semble si fatiguée qu'elle n'a plus le cœur à rouspéter: "J'ai commencé à chercher. Mais c'est partout la même chose. Les propriétaires refusent de me louer parce que j'ai quatre enfants (dont une fille retardée mentale) et que je vis sur le Bien-être social."

Mary Nolan restera au 285 de la rue Rielle, malgré le bruit et la poussière, si personne ne l'aide.

A l'Association des locataires, on fait tout ce qu'on peut. Mais ça ne donne pas grand-chose. Parce qu'elle a trop d'enfants. Et pas d'argent.

Il est vrai que Mary Nolan a l'air très fatiguée. Et plus vieille que son âge. Et qu'elle se promène toujours avec son adolescente de 16 ans qui a l'intelligence d'un enfant de deux ans.

"Je veux déménager dans le même quartier. Parce que je dois aller visiter une fois la semaine un de mes fils qui meurt lentement de la dystrophie musculaire à l'hôpital Douglas, à Verdun."

Du repos

En juin prochain, Mary Nolan prendra peut-être un petit peu plus le temps de vivre. Car sa fille sera admise dans une institution où on lui apprendra les rudiments de la propreté et quoi faire de ses dix doigts.

Mary Nolan l'a déjà mise en institution: "Seulement trois semaines. Et je l'ai ramenée à la maison. Parce que là-bas, on la maltraitait!"

En attendant juin et "un petit peu de paix et de repos", Mary Nolan voudrait bien déménager. Mais où?

S'il se trouve à Verdun un propriétaire qui accepterait de louer un de ses logements de cinq ou six pièces à Mary, qu'il communique avec l'Association des propriétaires, 761-5515.

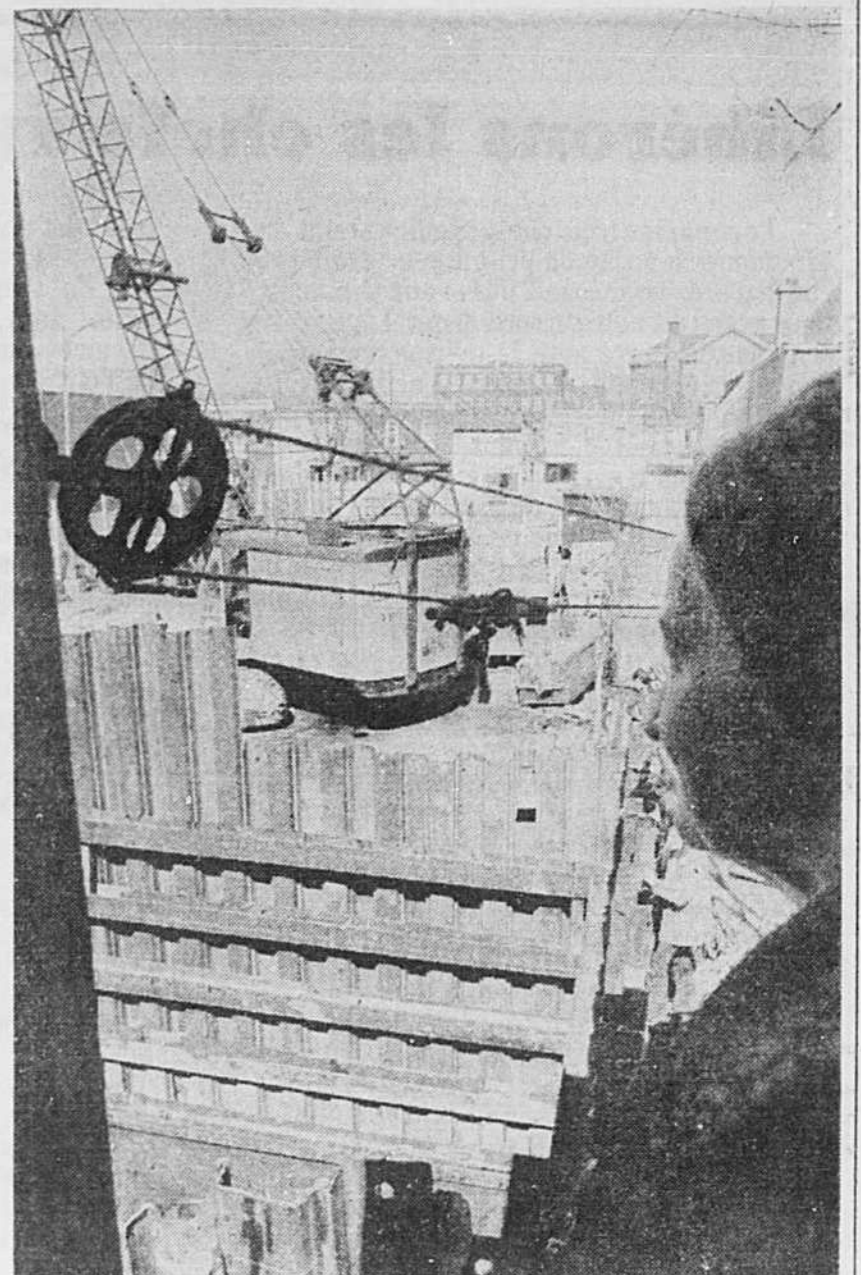
Parce que Mary Nolan n'a pas le téléphone. "On ne peut pas tout avoir avec seulement \$147 par mois pour payer le manger et les vêtements!" Le Bien-être social paiera son loyer.

Le locataire d'en dessous...

Mme Nolan et ses quatre enfants habitent au deuxième étage de la maison de la rue Rielle.

Au premier, le couple locataire ne semble pas — pour l'instant — incommodé par le bruit. L'homme et la femme travaillent à l'extérieur durant le jour. Et les ouvriers "font leur vacarme le jour".

"Mais il en sera autrement, souligne M. Labonté de la compagnie Spino, quand les ouvriers travailleront le jour et... la nuit!"



Par la fenêtre du hangar situé juste à l'arrière du logement de Mme Nolan, voici ce qu'on voit: le trou du métro. Ce qu'on entend: un bruit infernal. Plus tard, il y aura la poussière...

MON Oeil SUR MONTREAL

PAR GERMAIN TARDIF

Reprise des concerts du midi, Place Ville-Marie

Avec le printemps, le soleil, le retour de la verdure, la Place Ville-Marie reprendra son activité de la saison chaude.

C'est lundi, à midi et demi, qu'aura lieu, sur le terre-plein de ce vaste immeuble, le premier de la série estivale des concerts en plein air.

Cette manifestation nous vient de la Barbade. Les Montréalais qui se trouveront dans ce secteur, à ce moment-là, auront le plaisir d'entendre un excellent orchestre que nous avons nous-même entendu, lors d'un récent séjour dans cette minuscule mais charmante île des Antilles, les "Sand Pebbles". Une troupe de danseurs, les "Sun Dancers", ajoutera de la couleur et du mouvement au spectacle, dont le maître de cérémonie sera Alfred Pragnell, une vedette de la radio barbadienne.

Coups d'oeil

— A la suite du témoignage de William Obront, le millionnaire de la viande, à l'enquête sur le crime organisé, des mauvaises langues se plaisent à dire que si M. Robert

Bourassa est premier ministre du Québec, c'est "surtout à cause des viandes"... On sait toutefois que M. Bourassa a qualifié d'inexact le témoignage d'Obront.

— Deux directeurs de la Protection civile du Québec, MM. Jules Veilleux et Roger Boucher, viennent de terminer avec succès, la deuxième étape d'un programme d'instruction préparatoire aux désastres, à Battle Creek, au Michigan. Ce programme comprend quatre phases.

— Une mise au point au sujet de l'acquisition d'un appareil laser acquis récemment par l'hôpital Maisonneuve, pour le traitement de certaines maladies des yeux et auquel nous faisons allusion dans cette chronique. L'hôpital Notre-Dame possède déjà trois appareils pour ce genre de traitement, dont deux lasers, le premier acquis en 1965.

— Vu une facture de "Chez Butch" pour un jus d'orange: 75 cents. La victime a demandé des explications et on lui a dit que le jus était pur et extrait de trois oranges, ce qui était d'ailleurs vrai. N'empêche que c'est de l'inflation...

Les fusions sur l'île de Montréal soumises à une "étude en profondeur"

par Daniel L'HEUREUX

Le nouveau ministre des Affaires municipales, M. Victor Goldbloom, entend soumettre à "une étude en profondeur" les recommandations que pourrait faire le comité d'étude Hanigan, sur l'avenir de la Communauté urbaine, en matière de regroupements municipaux sur l'île de Montréal.

Ainsi, le travail que vient d'effectuer le sous-comité des structures administratives, présidé par M. Pierre Shooner, ne servira tout au plus que d'hypothèse de travail à un comité plus important que le ministre mettra sur pied en temps opportun.

C'est ce qu'a confié le ministre lui-même dans une entrevue exclusive accordée à LA PRESSE.

M. Goldbloom ne croit pas que ce sous-comité ait eu le temps et les possibilités d'étudier en profondeur cette importante question que constitue la restructuration de l'île de Montréal.

Et c'est ainsi que la question des regroupements, dans le rapport que le comité Hanigan doit remettre au mois de mai, subira un traitement "spécial".

Quant aux autres recommandations du comité Hanigan, dont le ministre espère qu'elles seront largement discutées sur la place publique, il n'hésite pas à dire qu'il prendra ses responsabilités et "qu'il ira plus loin" si l'étude n'est pas satisfaisante.

Revenant sur la question des fusions, le ministre Goldbloom est d'avis que, s'il doit y avoir des changements sur l'île de Montréal, ceux-ci ne se feront pas "avec une carte et un crayon" mais avec des études sociologiques et économiques.

Le Dr Goldbloom n'est pas convaincu que le nombre de villes idéales sur le territoire de la CUM soit de quatre, cinq ou six.

Plusieurs ont pensé, fait-il remarquer, qu'il faudrait en arriver avec un modèle s'approchant de celui du Toronto Métropolitain (dont le nombre de villes a été réduit à six).

Pour M. Goldbloom, "Toronto n'est pas Montréal". Il estime que le partage des "éléments linguistiques" font notamment de Montréal une entité très différente de la capitale ontarienne.

Quant à la possibilité d'intégrer Laval et la rive sud à la Communauté urbaine, le ministre, tout en disant que cette possibilité devrait être étudiée soigneusement, reste sceptique: "Pourquoi étendre une solution qui ne semble pas donner satisfaction?", se demande-t-il.

La question de la fiscalité, aux yeux du ministre, exigera une solution plus urgente que les regroupements, mais il n'y aura pas lieu d'agir pour autant de façon précipitée.

**L'HOMME ET SA MAISON
CONSEIL DE
LA SEMAINE**

CONSEIL #10

Des radiateurs poussiéreux ne vous donneront pas le maximum de chauffage pour lequel ils sont conçus. En passant de temps à autre l'aspirateur vous obtiendrez le chauffage maximum, ainsi que des murs et plafonds plus nets tout en économisant sur le coût du chauffage.

**COURTOISIE DE
S. ALBERT**
CLÉ ET CLÉ CO. LTD.
MONTREAL - QUEBEC



appeler 273-6361




Daniel J. Albert Norman Spector

L'HOMME ET SA MAISON — maintenant disponible dans un livre de 320 pages.

café-valet

TRÈS ÉCONOMIQUE POUR LES PETITES ENTREPRISES

café-valet une façon pratique et économique de servir du CAFÉ, du CHOCOLAT et du BOUILLON délicieux.

café-valet remplace si proprement et si facilement les anciennes méthodes. Il ne nécessite aucun entretien. RIEN À LAVER!

Tout bureau ou commerce de 10 personnes ou plus devrait avoir son CAFÉ-VALET! Plus de courses à l'extérieur et de temps perdu! Des breuvages toujours frais! Donne la quantité adéquate des ingrédients désirés! Le réservoir à eau chaude est contrôlé par thermostat! Pas d'évier! Pas de plomberie nécessaire! Fonctionne sur une prise de courant ordinaire! 3 modèles au choix dépendant du nombre de personnes à servir (10 à 20) (20 à 40) (40 et plus).

VOYEZ LA EN ACTION / CHEZ VOUS

COMMUNIQUEZ AVEC:

café-valet
363-4910




YOGA ET LES BAHAMAS

7 jours merveilleux à la merveilleuse Retraite de Yoga de l'île du Paradis à Nassau. Plages ensoleillées, Palmiers, un Ciel bleu non pollué. Programme complet de Yoga. Tout le monde est bienvenu. Positions yogiques. Exercices de respiration. Philosophie et Méditation. Toutes les activités sont conduites par:

SWAMI VISHNU DEVANANDA

Auteur de "The complete, illustrated Book of Yoga", et la plus grande autorité du monde dans le domaine du Hatha et Raja Yoga.

\$259

incluant le logement, nourriture et activités. Notre Retraite est ouverte toute l'année. Départ le 17 avril, retour le 24 avril. Paiement complet avant le 7 avril, date limite.

Pour plus de renseignements: appelez 279-3545

Fin de semaine spéciale de Pâques au camp yoga, 8e avenue Val-Morin. Tél.: 861-6002 (ligne directe de Montréal).

De vendredi au lundi de Pâques, seulement \$12 par jour, incluant logement, nourriture et cours de yoga. Un programme spécial est prévu. Bain sauna disponible, bienvenue à tous.

Sivananda Yoga Vedanta Centre
5178 boul. St-Laurent,
Montréal 151, P.Q.

"En travaillant 8 heures par jour, vous réussirez peut-être à devenir patron et vous travaillerez 12 heures par jour!"

Extrait des
"ORDONNANCES DE PETER"

les éditions la presse

ARMOIRES DE FAMILLES

Plus de 500.000 noms dans nos archives héraldiques d'origine française, italienne, espagnole, anglaise, allemande, scandinave, etc. Reproductions faites sur commandes, sur plaques murales et bagues, etc.

1455, rue PEEL, Montréal

MAISON HERALDIC
HOTEL SHERATON MONT-ROYAL

SPECIAL DE LA SEMAINE

LA BOUTIQUE DU BARIL

15, boul. Labelle, Ste-Rose, Laval
1780, rue Notre-Dame, St-Sulpice

625-0481

mini-loto

TIRAGE: VENDREDI, le 23 mars 1973
23 séries émises - Possibilité de:

9 4 9 3 0 — 23 gagnants de \$5,000.
4 9 3 0 — 184 gagnants de \$500.
9 3 0 — 1863 gagnants de \$100.

LOTO PERFECTA

33e COURSE, le 22 mars 1973

| | | | | | | | | | | |
|---------------------------------------|---------------------|--|---|---|---|---|---|---|---|---|
| ORDRE \$728.60 (230 PRIX) | VENTES TOTALES | RÉSULTAT | | | | | | | | |
| DÉSORDRE: \$17.90 (9,370 PRIX) | \$698,318.00 | <table border="1" style="margin: auto; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding: 2px;">A</td> <td style="padding: 2px;">B</td> <td style="padding: 2px;">C</td> <td style="padding: 2px;">D</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">8</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">4</td> <td style="text-align: center;">6</td> </tr> </table> | A | B | C | D | 8 | 2 | 4 | 6 |
| A | B | C | D | | | | | | | |
| 8 | 2 | 4 | 6 | | | | | | | |

la presse

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER LEMELIN
président et éditeur

ROCH DESJARDINS
vice-président

JEAN SISTO
directeur de l'information

VINCENT PRINCE
éditorialiste en chef

Libérons les chefs syndicaux

Lorsque les trois chefs syndicaux ont été condamnés à un an de prison pour avoir préché la désobéissance aux lois et aux tribunaux, nous avons dit notre accord général avec cette sentence. A notre avis, le délit commis était très grave et commandait une sanction sévère.

Une sanction sévère devait-elle se traduire par six, neuf ou douze mois d'incarcération ? Nous n'aurions su le dire à l'époque et nous ne saurions le dire maintenant. Il est certain que ce genre d'emprisonnement, peu importe sa durée, est en soi un dur châtiment. Pour le reste, on pourrait discuter longtemps si l'on voulait en arriver à un consensus entre tenants des thèses les plus extrêmes.

De toute façon, MM. Louis Laberge, Marcel Pepin et Yvon Charbonneau auront bientôt purgé trois mois de cette sentence si l'on tient compte du temps fait avant qu'ils aillent en appel. Et la question qui se pose maintenant est de savoir si le gouvernement doit donner suite aux requêtes qui lui arrivent de divers côtés en faveur de leur remise en liberté.

Jusqu'ici le premier ministre Bourassa et le ministre de la Justice, Me Jérôme Choquette, n'ont pas voulu broncher. Ils ont peut-être eu raison, au départ, d'adopter une attitude aussi ferme. Il ne fallait pas minimiser l'impact de la sentence. Nous estimons pourtant aujourd'hui que la fermeté doit maintenant céder le pas à la magnanimité et à la générosité. Le pouvoir politique doit annoncer, sans plus tarder, qu'il est disposé à user des prérogatives que la loi lui reconnaît pour assurer l'élargissement des prisonniers syndicaux.

On dira que le mouvement en faveur de la libération des Laberge, Pepin et Charbonneau n'a rien d'un raz-de-marée populaire, que les requêtes viennent à peu près toutes exclusivement des milieux syndicaux. C'est vrai et l'on pourrait même ajouter, quant à cela, que la voix des syndiqués de la base a été elle-même singulièrement faible. Mais le fait que le peuple ne demande pas au gouvernement d'agir, qu'il semble satisfait de la décision des tribunaux, ne prouve pas qu'il n'accepterait pas une mesure de clémence.

Il est toujours dangereux de prétendre parler au nom de la majorité silencieuse. Mais il nous semble que ce que cette majorité silencieuse voulait, à l'origine, c'était qu'on fasse savoir aux chefs syndicaux qu'ils n'étaient pas au-dessus de la loi. On le leur a fait savoir. L'emprisonnement, à cet égard, garde toute sa valeur symbolique, peu importe sa durée. L'effet recherché par le pouvoir

politique en traduisant les leaders syndicaux devant la cour a sûrement été atteint.

En d'autres termes, dans l'état actuel de notre droit, les chefs des trois centrales devaient être l'objet d'une forte sanction et ils l'ont été. Il ne faut pas oublier que l'emprisonnement ne représente qu'une partie de cette sanction. Ils ont écopé aussi de très substantielles amendes. Et, dans le cas de la CSN, en particulier, l'action de son chef s'est soldée par de lourdes pertes d'effectifs ou, si l'on veut, par le fameux schisme qui a donné naissance à la CSD.

Il serait bon de souligner encore que l'attitude adoptée dans cette affaire contraste avec celle prise lors d'actes d'insubordination graves commis antérieurement par d'autres syndicalistes. Qu'on se souvienne, à ce propos, de la grève des policiers et de celle des médecins. Dans ces cas-là, le pouvoir politique avait simplement passé l'éponge. Ce sont là des choses que beaucoup de militants des trois centrales peuvent difficilement comprendre, et avec raison. Surtout que la sévérité de la condamnation, dans le cas des trois chefs syndicaux, apparaissait encore davantage dans le style ou le ton adopté par le tribunal, que dans la sentence elle-même.

Quoi qu'il en soit, le gouvernement ne ferait pas de passe-droit en abrégeant la sentence des Laberge, Pepin et Charbonneau. Il a déjà agi de la sorte dans d'autres circonstances. Il serait d'autant plus justifié de le faire dans ce cas-ci qu'il n'a pas affaire à des criminels de droit commun et que les chefs syndicaux ont commis leur erreur dans le feu d'une négociation fort ardue pour laquelle ils étaient dûment mandatés par des milliers d'honnêtes travailleurs.

On doit ajouter ceci : du moment que le gouvernement ne viole pas un principe, qu'il agit dans la légalité, il lui incombe de rechercher tout moyen susceptible de maintenir la paix sociale au sein de la société qu'il dirige. La libération des chefs syndicaux serait sûrement un moyen de cette nature.

En résumé, l'emprisonnement des chefs syndicaux a été justifié, mais on doit considérer que l'on servirait mieux maintenant l'intérêt public en octroyant le pardon réclamé. Le climat social actuel est bon. On doit faire l'impossible pour qu'il ne se détériore pas.

Jusqu'à présent, MM. Laberge, Pepin et Charbonneau ont été des prisonniers de droit commun; à partir de maintenant, ils commencent à devenir des prisonniers politiques.

Vincent PRINCE

ce que pense LE LECTEUR

Promesse non tenue

Le Comité pour la défense des droits de l'homme, organisme composé de représentants des différentes couches de la société québécoise ainsi que de ses groupes ethniques, est fort surpris de constater que le programme prévu pour la présente session de l'Assemblée nationale ne contient aucune mention relative à un projet de code des droits de l'homme et d'une commission pour en assurer l'application. Il s'agit là d'une législation demandée depuis des années et demeurée jusqu'à présent à l'état de promesse.

Sans vouloir revenir longuement sur le passé, nous nous contenterons de rappeler que, le 24 août 1972, lors d'une délégation du Comité pour la défense des droits de l'homme s'était présentée devant l'honorable Jérôme Choquette, ministre de la Justice, le ministre avait promis de présenter un tel projet à l'automne de la même année. Lors de notre conférence pro-

quelle participèrent 46 organisations dont 22 groupes ethniques, le ministre de la Justice nous a fait espérer qu'un code des droits de l'homme serait présenté à la session parlementaire de 1973.

Les retards successifs apportés à la présentation d'un projet de code étaient chaque fois motivés par la nécessité d'attendre le rapport Gendron. Or le rapport Gendron a déjà été remis et même publié. Et cependant rien n'a encore été fait à propos d'un code. C'est avec inquiétude que nous voyons le gouvernement se désintéresser d'une question de cette importance.

Dans nos mémoires, présentés au gouvernement de la province, nous exposons les raisons qui rendaient nécessaire une législation des droits de l'homme, législation qui existe d'ailleurs déjà dans la plupart des pays démocratiques et dans toutes les provinces du Canada (seul le Québec accuse un retard dans ce domaine).

Nous exprimons nos vifs regrets que

le gouvernement n'ait pris en considération ni nos mémoires, ni nos démarches, ni les lettres ou télégrammes adressés, ces dernières semaines, au ministre de la Justice, par plusieurs dizaines d'organisations et associations, dans le but d'appuyer notre demande concernant une législation des droits de l'homme.

Le 21 mars, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination, le secrétaire général des Nations Unies s'est adressé à tous les gouvernements en leur demandant de sauvegarder les droits de l'homme dans leurs pays.

Nous voudrions espérer qu'à l'occasion de cet appel et de la célébration, cette année, du 25^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, le gouvernement se décidera enfin à satisfaire ce besoin urgent que constitue l'établissement d'un code des droits de l'homme et d'une commission pour en assurer l'application.

Le Comité pour la Défense des droits de l'Homme,

Par Gérard POIRIER,
Secrétaire, Montréal

La médecine est malade

En nos milieux, il y a actuellement pénurie de médecins pratiquants.

L'omnipraticien est généralement débordé de travail, car il se voit dans l'impossibilité de recourir à l'aide d'un assistant.

En présence d'une telle situation, mieux vaudrait, croyons-nous exiger que les nouveaux diplômés soient astreints à la pratique de la MÉDECINE GÉNÉRALE durant au moins une ou deux années, avant d'opter définitivement pour une SPÉCIALITÉ.

Ne serait-ce pas là user d'un moyen équitable pour remédier à un inquiétant malaise, tout en maintenant bien vivante notre société SURTAXÉE, grande pourvoyeuse de professeurs, laboratoires et bourses bénéficiaires à nos valeureux disciples d'Esculape.

C'est un cas d'URGENCE ! Le ministère de la Santé et la Direction de la faculté médicale sont respectueusement priés d'agir.

Paul LeDuc,
Annie LeDuc,
Montréal.

BIAIS

Le camping p...rend toujours

Quand on sait de quoi le plein air est rempli, peut-on blâmer certains de préférer la vie au grand R. (R. pour "Reine-Elizabeth"). Et pourtant, il se trouve beaucoup de gens, à l'esprit des plus modernes, qui ont fait l'option nature et acceptent donc, pour cette raison, d'être considérés comme "out" plutôt que "in". Mais ces out-là, détail paradoxal, nous proposent un Salon au lieu de la Campagne !

Du 23 mars au 1^{er} avril, en effet, nous aurons droit au SALON DU CAMPING, cette aimable sablonnière annuelle conçue aussi bien pour les amateurs de grèves antisindicalistes que pour ceux qui aiment partir en famille avec ample provision de pilules dans leur havresac.

L'inspiration jésuite aidant, les promoteurs ont réussi des miracles en convertissant l'exposition en Sa-

lon-Camping, chasse et pêche. Ainsi, il sera très facile pour celui qui a une belle-mère récalcitrante de consulter sur place un armurier de calibre ou un expert du Club des piranhas de façon à bien préparer son dernier voyage. De la même manière, ceux qui font de la toile à propos de tout et de rien bénéficieront d'un bon choix de tentes à oxygène à moins qu'ils ne penchent résolument pour l'escalade du rocher de carton-pâte; suicide en douceur garanti !

Je rêve du jour où cette "option nature", qu'on a choisie pour thème de cette année, sera offerte aux cégépiens. Ça serait sans doute la fin du phénomène des "drop-out"... A tous les campagnards, je souhaite "bonne aventure" !

Raymond TURCOTTE,
(Collaboration spéciale)

Le prix Olivar-Asselin à "Berthio" du Devoir

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

À LA PRESSE ON A
PEUT-ÊTRE LE PLUS BEAU,
MAIS AU DEVOIR, ILS
ONT LE MEILLEUR!



HOMMAGE
À
BERTHIO

(Droits réservés)

En avoir pour son argent

Qu'il est loin le temps où le budget de la province ne dépassait pas \$40 millions ! Aujourd'hui, il faut compter par milliards. Qu'est-ce que \$5 milliards ? Qu'est-ce qu'un milliard ? Cette somme ne se trouvant pas dans la poche des particuliers, personne ou à peu près personne n'arrive à se faire une représentation précise d'une somme aussi considérable.

Aussi laisserons-nous aux doctes analystes le soin de dire si les finances de la province sont saines ou non. Les contribuables ont déjà la quasi-certitude que les impôts ne seront pas augmentés cette année; c'est autant de pris (plus exactement, c'est autant d'épargné !). Pour le reste, ils se demanderont s'ils en ont pour leur argent, si la qualité des services correspond au fardeau fiscal, qui, même sans nouvelles taxes, reste en ont pour leur argent, si la réforme de l'éducation paraît avoir surtout profité aux enseignants eux-mêmes ? Ceux-ci, dans le passé, n'ont pas été les enfants gâtés des pouvoirs publics. En 1935, sauf erreur, l'enseignement ne recueillait que 7 p. cent de ce qui était dévolu à la Voirie...

Provisoirement à l'abri de nouvelles taxes, le citoyen aimerait recevoir également l'assurance que son argent n'est pas

trouvé (objectif de toute politique sociale) on ne finit pas trop souvent par faire la guerre aux pauvres eux-mêmes. Un lecteur nous signale que dans un hôpital (dont il donne le nom) les employés font circuler une pétition pour exiger l'éviction pure et simple d'un malade jugé trop encombrant par les dits employés ! Singulière mentalité, dont on ose croire qu'elle n'est pas très répandue.

L'Éducation aussi se sert largement : \$1.4 milliard. En 1969, M. Bourassa, avant d'accéder au pouvoir, faisait volontiers remarquer que l'éducation coûterait \$3 millions par jour à la Belle Province. Or, il me semble que nous approchons du rythme de \$4 millions par jour.

Dépenses absolument nécessaires sans doute. N'est-il pas vrai toutefois que, si on fait exception des entrepreneurs, la réforme de l'éducation paraît avoir surtout profité aux enseignants eux-mêmes ? Ceux-ci, dans le passé, n'ont pas été les enfants gâtés des pouvoirs publics. En 1935, sauf erreur, l'enseignement ne recueillait que 7 p. cent de ce qui était dévolu à la Voirie...

Provisoirement à l'abri de nouvelles taxes, le citoyen aimerait recevoir également l'assurance que son argent n'est pas

trop mal employé. Le gaspillage, le chevauchement des services et leur multiplication anarchique sont naturellement les pires ennemis d'une saine gestion.

De ce point de vue, allons-y d'une question précise, qui paraît peut-être accessoire, qui revêt néanmoins une certaine importance. A quoi sert le Bureau de Surveillance du Cinéma, si, à d'autres niveaux, des censeurs peuvent intervenir pour interrompre une projection dans une salle de cinéma, comme cela se fait couramment ?

Le ministre de la Justice, M. Choquette, est parfaitement conscient du caractère illogique de ces pratiques, qui offrent, en outre, l'inconvénient grave d'être tout à fait contraires aux règles d'une saine gestion des deniers publics. Avec la Fédération québécoise des Membres de l'Industrie cinématographique nous souhaitons l'intervention du ministre de la Justice pour que cessent des initiatives, inspirées on ne sait trop par qui, dont le résultat le plus clair est de bafouer le Bureau de Surveillance, dûment mandaté, sauf erreur, par le Gouvernement du Québec et dépendant de son budget.

Guy CORMIER

BILLET

Faiblesse des yeux de l'esprit

S'il faut de tout pour faire un monde, il faut également de tout pour faire une forêt: un lynx à la vue perçante; une belette au nez fourré partout; un lièvre qu'un rien effarouche et une taupe aveugle, même au grand jour.

Le lynx vit, un jour, un loup rôder au loin, et aussitôt donna l'alerte. Les habitants de la forêt tiennent la sourde oreille.

— Le loup rôde, vous dis-je, insista le lynx. Nous sommes en danger!

Peu à peu, la belette au nez fourré partout, le lièvre qu'un rien effarouche et même la taupe aveugle se mirent à crier: "Au loup!" Mais lorsque toute la forêt fut en émoi, le loup avait disparu depuis longtemps.

Par les yeux de l'esprit, nous ressemblons aux hôtes de cette forêt. Nous voyons les événements à retardement, un peu comme l'étoile qu'on croit voir, mais qui n'est déjà plus là où l'on regarde.

A la première alarme, on dit: "Le feu? C'est sûrement une erreur." A la deuxième, on dit: "C'est peut-être sérieux!" A la troisième, on court voir. On se trouve aussitôt au milieu d'une foule en émoi, mais l'incendie est maîtrisé.

Il ne se trouve jamais qu'un individu pour sonner l'alarme, mais il y a foule pour s'affairer quand le feu est éteint.

Au milieu du siècle dernier, Karl Marx dénonça les excès du capitalisme. Personne ne prêta l'oreille. Il insista et peu à peu les intellectuels secouèrent leur léthargie. Aujourd'hui, même les bourgeois ont la coquetterie de crier: "Mort au capitalisme!", mais le capitalisme de Marx a disparu depuis longtemps.

On a qualité d'"années folles" les années '20. C'était l'après-guerre. On s'étourdissait en attendant le chaos de la deuxième guerre mondiale. Des surréalistes

et des existentialistes, Ionesco, Beckett et quelques autres, inventèrent la littérature irrationnelle pour dénoncer l'absurdité fondamentale de cette époque-là.

Aujourd'hui, la littérature à la mode fait encore dans l'irrationnel et prétend déceler de l'absurdité partout, et pourtant "les années folles" sont révolues depuis longtemps.

Le capitalisme de Marx, l'absurdité dénoncée par Camus, Saint-Exupéry, Mounier et Malraux, le colonialisme de Fanon: ces excès ont disparu, mais les yeux de l'esprit ne s'en sont pas encore aperçus. Les alarmistes s'en remettent aux grands voyants des époques révolues, et comme eux, ils crient: "Au loup!", mais le loup n'est plus là.

Chesterton a comparé l'humanité à une bergerie. Si cette bergerie a lieu de se croire en perte de vue, ce n'est pas parce qu'elle a manqué de bergers, mais parce qu'elle en a eu trop. Les bergers, comme le lynx, ont l'oeil perçant; mais les dangers, comme le loup, disparaissent avec le temps. Il faut prêter l'oreille au lynx, mais envoyer promener la belette, le lièvre et la taupe.

Nous avons tous tendance à voir la vie en noir. Mais à certaines époques, nous la voyons en plus noir que d'habitude. Ceci résulte du fait que les yeux de l'esprit manquent souvent d'acuité. Ils ne voient que ce qu'ils veulent voir, ou encore, que ce que des élites veulent bien leur faire voir.

Les élites — clercs ou laïcs — jouissent d'un pouvoir redoutable: elles peuvent, à volonté, peindre la vie en noir ou en rose. Les clercs d'une génération récente avaient peint en noir le communisme, et les masses avaient marché. Les élites laïques d'aujourd'hui noircissent le capitalisme, et les masses marchent encore. Dans les deux cas, on colporte ces dogmes dévalorisés. On veut tuer un chien mort.

A force de tout peindre en noir et de dénoncer des dangers qui n'existent pas, on finit par rendre le mensonge officiel et respectable, et la simple vérité, tartelue et suspecte. Les auteurs comiques ne font jamais sérieux. Ils font rire en ne disant que de simples vérités. Rien de plus drôle que la vérité, assure George Bernard Shaw.

Paul Valéry distingue deux types d'esprits: "Les uns ont le mérite de voir clairement ce que tous voient confusément. Les autres ont le mérite de voir confusément ce que personne encore ne voit."

Il aurait pu ajouter un troisième type: ceux qui croient voir clairement ce qui n'existe plus.

Le monde ressemble à un gros bateau. Quand le bateau dérive de sa route, il se trouve toujours un capitaine pour donner le coup de barre qui s'impose. Mais des voyageurs finissent aussi par s'apercevoir que le bateau dérive, et ils veulent tous donner le coup de barre. Pendant que tout le monde s'agit, le bateau fait lentement le cap. Personne ne soupçonne que le capitaine a déjà fait le nécessaire...

J. P.

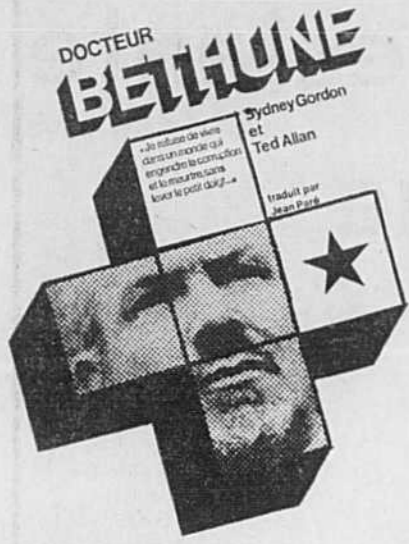
la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue St-Jacques, Montréal. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. • Courrier de la deuxième classe. Enregistrement numéro 1400. Port de retour garanti.

TÉLÉPHONISTE
(pour tous les services) 874-7272
RÉDACTION 874-7061
PUBLICITÉ 874-7306
PETITES ANNONCES 874-7111
LIVRAISON À DOMICILE 874-6911

pleins feux sur l'actualité

Un Canadien peu connu ici, héros national en Chine



Destin unique, paradoxal, que celui de Henry Norman Bethune, ce médecin canadien vénéré comme un héros national par 800 millions de Chinois, et presque inconnu dans son propre pays. Peu après sa mort, en pleine révolution chinoise, Mao Tsé-toung écrivait à sa mémoire un hommage que tous les écoliers chinois savent par cœur.

La Chine reconnaissante lui a élevé un monument et baptisé de son nom un hôpital dans la région même où il s'est dévoué jusqu'à la mort pour sauver des milliers de soldats rescapés de la Longue Marche.

Ayant failli succomber à la tuberculose avant d'avoir atteint la quarantaine, il devenait, quelques années plus tard, une sommité canadienne et internationale en chi-

urgie thoracique. Mais combien se souviennent, à Montréal, que le Dr Norman Bethune créa et dirigea, dans les années 30, le département de chirurgie thoracique de l'hôpital du Sacré-Coeur de Cartierville ?

Ce chirurgien hors de pair, promis au plus brillant avenir en Amérique du Nord, décida soudain, en 1936, de tout quitter pour aller exercer sa profession en pleine guerre civile espagnole, du côté des communistes après un voyage en URSS, la montée du fascisme en Europe le troublait profondément.

C'est sous l'impulsion du même idéal qu'il partit pour la Chine, en 1937, et se mit corps et âme au service de la révolution naissante, animée par Mao Tsé-toung. Dans des conditions impossibles, il ac-

complit un travail de géant comme chirurgien attaché à la 8ème armée de route et comme organisateur d'hôpitaux de campagne, les premiers du genre qu'on ait vus en Chine.

En quelques mois, son nom devint légendaire parmi les soldats chinois en lutte contre l'envahisseur japonais et les troupes de Chang Kai-shek. Ils l'avaient surnommé : "Pai-Tchou En", ou "le Blanc qui recherche le pardon" et ils montaient à l'attaque en criant : "Sus! Bethune prend soin des blessés! Sus! Bethune est avec nous!"

Prématurément vieilli par un rythme de travail surhumain et par toutes les privations endurées — il lui arriva d'opérer de grands blessés trois jours et trois nuits de suite presque sans repos — Norman

Bethune mourut à 49 ans des suites d'un empoisonnement contracté pendant une opération sur le champ de bataille. Il devait travailler sans gants de caoutchouc et ne disposait pas non plus des médicaments nécessaires pour enrayer l'infection.

Avant de partir pour la Chine, il écrivait à son ex-épouse, Frances Campbell Penney : "Je refuse de vivre dans un monde qui engendre la corruption et le meurtre, sans lever le petit doigt. Je refuse d'approuver, par inaction ou par insouciance, les guerres que des hommes avides font contre d'autres... L'Espagne et la Chine sont des batailles d'une même guerre. Je vais en Chine parce que c'est là que le besoin est le plus grand et que je suis le plus utile..."

C'est la vie exaltante de ce grand

Canadien méconnu, véritable précurseur de la médecine sociale, que l'on verra exposée en pleine lumière dans un livre que les Rééditions Québec publieront prochainement sous le titre "Docteur Bethune". Il s'agit de la version française de "The Scalpel and the Sword", paru aux États-Unis il y a quelques années.

La personnalité de cet homme hors série se dégage à chaque page de ce livre qui se lit comme un roman d'aventures. Le roman vécu du courage, du sacrifice et de l'idéal.

LA PRESSE entreprend aujourd'hui la publication de six extraits d'un ouvrage qui, trente-quatre ans après la mort du Dr Bethune, constitue pour sa mémoire une véritable réhabilitation.

Enfant, il avait déjà la rage de vivre et méprisait le danger

1er EXTRAIT (pp. 14-19)

DES LE PLUS jeune âge, on ne douta point qu'il serait chirurgien, et audacieux. A huit ans, il s'appliquait à la tâche salissante mais scientifiquement utile de disséquer des mouches et des carcasses de volaille. Un après-midi, la leçon d'anatomie conduisit sa mère au grenier d'où une odeur fétide se répandait dans toute la maison. Elle y trouva Norman qui râclait soigneusement une patte de vache qu'il venait de faire bouillir.

"Que fais-tu là?" demanda-t-elle, horrifiée.

"J'enlève la chair pour examiner les os. Ils me feront de bons spécimens."

Elle l'abandonna sur-le-champ à ses travaux: il mit les os à sécher dans le jardin, le long de la haie. C'est à huit ans également qu'il déclara solennellement qu'il ne fallait plus l'appeler Henry, mais Nor-

man, et qu'il cloua à la porte de sa chambre la plaque de laiton de son grand-père chirurgien et homonyme.

Le mépris du danger

La première fois que ses parents s'établirent à Toronto, il n'avait que sept ans, mais eut le coup de foudre pour la grande ville. Un jour qu'il faisait avec sa mère la tournée des boutiques, il disparut. C'est un agent qui le ramena plusieurs heures plus tard. A sa mère affolée qui lui demandait ce qui lui était arrivé, il sourit malicieusement.

"Je voulais voir ce que c'était que d'être perdu. Alors je suis parti et j'ai dit à l'agent que j'étais perdu. C'était bien amusant."

Sa curiosité et son esprit d'aventure allaient le mener plus loin. Il réussit à transformer la bucolique chasse aux papillons en sport dangereux. Un jour, près de Gravenhurst, il entreprit avec son frère Malcolm l'escalade d'une falaise abrupte au sommet de laquelle il

avait aperçu un papillon. A mi-pente, l'escalade se fit difficile, et il demanda à son jeune frère de l'attendre. Tirant, poussant, accroché aux infractuosités, aux racines et aux arbustes, il se hissa jusqu'au sommet pendant que Malcolm pleurait de peur pour lui et pour son frère. Quand il revint, il avait le papillon et dit, à bout de souffle: "Il y a deux choses dans la chasse aux papillons, Malcolm. D'abord, il y a la poursuite, puis il y a le papillon."

Il lui arriva deux fois, à l'occasion d'escapades du genre de tomber et de se briser la jambe. A dix ans, en vacances avec la famille au bord de la baie Georgienne, il vit son père traverser à la nage l'anse de Honey Harbor. Le lendemain même, il tenta l'exploit et c'est son père, arrivé en barque juste à temps, qui le sauva de la noyade. L'année suivante, Norman traversait l'anse.

Le mépris de Norman pour le danger inquiétait fortement son père, mais l'attitude pondérée de sa mère prévalait: "Il doit apprendre à calculer les risques, disait-elle. Laissons-le faire à sa guise, c'est ainsi qu'il apprendra."

Il fréquenta, de ville en ville, bien des petites écoles, mais finit par obtenir des certificats du Jesse Ketchum Public School, à Toronto, et de l'école secondaire d'Owen Sound. Quand vint le temps du collège, les Bethune revinrent à Toronto pour que Norman, et ensuite Malcolm, puissent y fréquenter l'université.

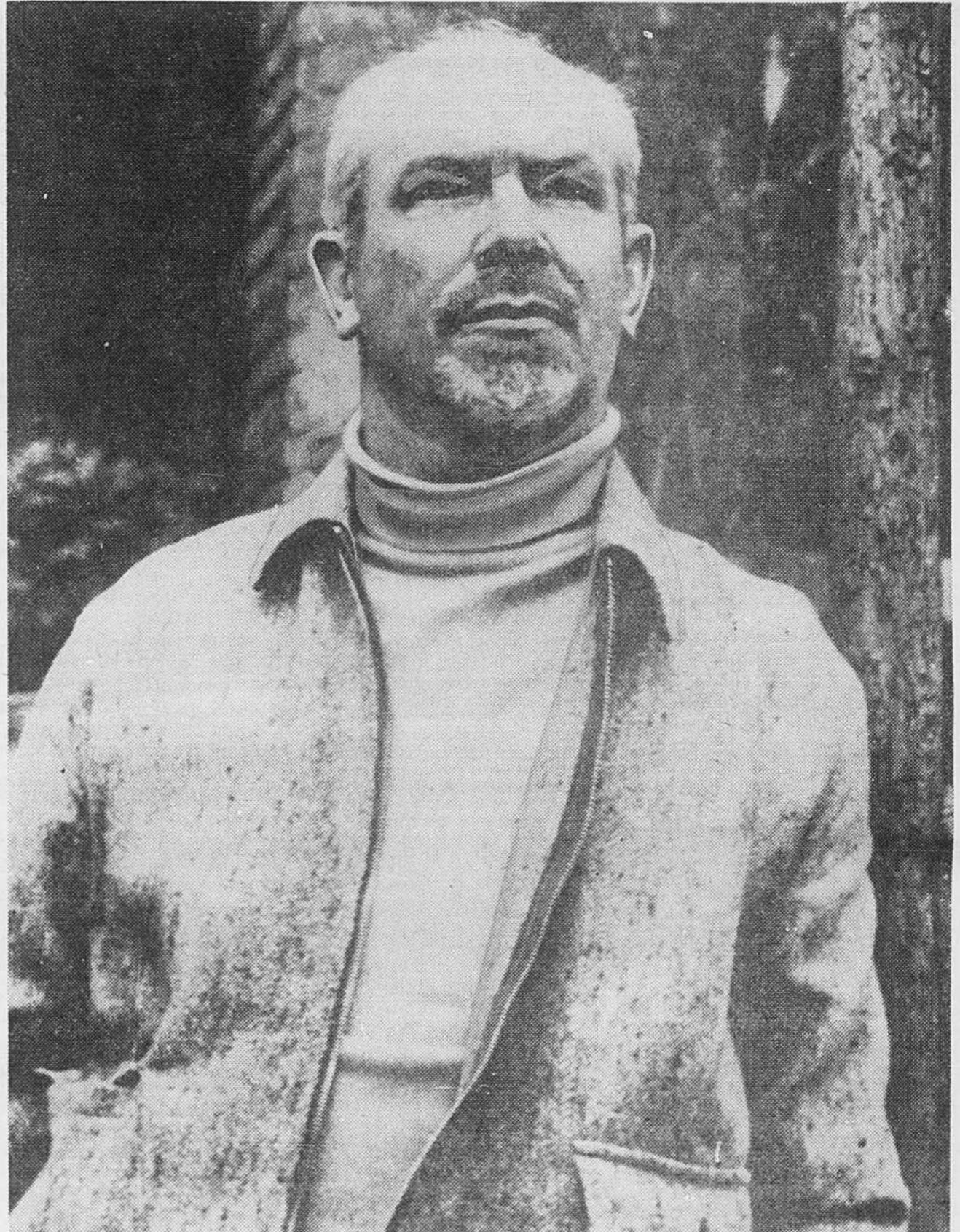
Un esprit rebelle

Un vent nouveau soufflait sur le pays d'un océan à l'autre. L'année même de la naissance de Norman, on avait posé le dernier crampon du chemin de fer transcanadien. Pendant l'enfance de Norman, un premier ministre nommé Wilfrid Laurier sut définir de plus en plus nettement les aspirations de la nation naissante.

La fumée des usines se mit à monter dans le ciel du pays, attirant les milliards des investisseurs américains et britanniques. Une marée d'immigrants européens déferlait sur les plaines vides de l'Ouest et au seuil des manufactures de l'Est. Les céréaliéristes apportaient des Grands Lacs aux ports du Saint-Laurent le blé des grandes plaines, et de là, la riche moisson partait pour les ports du monde entier. Avec l'immigration, l'industrialisation et la croissance vinrent la technique, éperon du progrès, la présence grandissante du monde et des idées nouvelles qui n'allaient pas tarder à stimuler Norman et à secouer sa famille.

Entre autres idées nouvelles que le jeune Bethune découvrait au collège, il y avait la théorie de l'évolution des espèces, de Darwin. Pour les parents Bethune, Darwin était l'Antéchrist. Ils étaient des fidèles d'un évangéliste bien connu de ce temps, Dwight Moody, qui s'opposait à l'enseignement de la théorie de l'évolution dans les écoles américaines. Quand madame Bethune découvrit L'Origine des espèces parmi les livres de Norman, elle frémit d'horreur et commença à mettre des tracts religieux entre les pages des livres de médecine de son fils pour conjurer l'hérésie.

Pendant quelque temps, Norman se contenta de lire les tracts en riant. Puis, une nuit, il se glissa dans la chambre de ses parents et mit sous l'oreiller de sa mère qui dormait un exemplaire de L'Origine des espèces. C'était plus qu'elle n'en pouvait supporter: elle brûla le livre dans le grand poêle de la cuisine. Il s'excusa de son geste, mais elle devinait que c'était



L'une des dernières photos du Dr Bethune, en Chine.

le fils aimant qui lui demandait pardon, et non le jeune homme qui avait manifesté avec humour son esprit rebelle.

Il avait la rage de vivre

Ils vivaient bien, mais les appointements d'un pasteur presbytérien n'allaient pas suffire à payer l'université des deux garçons. Nor-

man, qui avait longtemps distribué les journaux pour gagner un peu d'argent de poche, dut travailler pour payer ses études.

La première année, il fut garçon de table au restaurant de l'université. Et l'été, il trouva un poste de chauffeur sur un navire des Grands Lacs. Puis il devint journaliste à Windsor: il lui apparut non seulement facile mais stimulant d'aligner des mots. Il fut un an sans mettre les pieds à l'université. Il amassa l'argent de l'année sui-

vante en enseignant à Edgely, en Ontario. L'enseignement de l'alphabet et du calcul à des élèves dont certains étaient plus âgés que lui lui rapporta 300 dollars. Il tint aussi la classe d'histoire sainte et travailla même comme bûcheron dans le nord de l'Ontario. L'expérience lui fit les muscles. Il en parla toujours avec fierté et conserva pendant longtemps une photo où on le voyait entre quatre "vrais" bûcherons, tout en muscles, grands de six pieds et le dépassant de la tête.

Il avait vingt-quatre ans, la forte mâchoire, le nez petit et la blondeur de sa mère, le front haut et les yeux bleu-vert de son père. "Par ma mère, disait-il, je suis évangéliste. De mon père, je tiens la passion de faire, d'agir." Il avait appris quelque part à dessiner, à peindre et à sculpter, et avec passion. Il avait de longues mains fines et puissantes dont il était extrêmement fier.

Il avait aussi la rage de vivre. L'argile qui naissait sous ses doigts, les couleurs qu'il couchait sur la toile, tout ce qui charmaient son regard, ainsi que les vastes horizons qui s'ouvraient à lui dans les livres et les salles de cours, tout cela lui semblait bon. La jeunesse était bonne. La "e" était bonne.

Puis la Grande Guerre éclata, broyant ses rêves et ses projets, en même temps que ceux de tous les jeunes hommes de vingt-quatre ans enrégés d'avenir.



Le monument élevé au Dr Bethune, en Chine.



Le Dr Bethune chez lui, à Montréal.

Au cours de la semaine prochaine, cinq autres extraits de la biographie du Dr Norman Bethune paraîtront dans cette page.

pleins feux sur l'actualité

la semaine
revue
et résuméePAR RÉGINALD
SPINHAYER

L'ENQUÊTE provinciale sur le crime organisé au Québec a fait la manchette de plusieurs journaux, cette semaine, à la suite du témoignage d'un présumé magnat de la pègre montréalaise, un M. William Obront, financier anglophone ayant prétendument brassé des millions de dollars dans de multiples entreprises légitimes au fil des ans, qui a notamment déclaré avoir contribué de ses deniers à la victoire du premier ministre Robert Bourassa contre M. Claude Wagner dans la lutte pour la direction du Parti libéral, en 1970, de même qu'à l'organisation libérale lors des dernières élections provinciales et la formation du Parti civique du maire Jean Drapeau.

Récemment dénoncé comme un personnage important du monde interlope par l'ancien directeur de police Pacifique Plante, Obront, dont l'avocat devant la commission d'enquête est un ancien trésorier du parti libéral du Québec, a également dit qu'il avait versé de l'argent aux caisses fédérales des partis libéral et conservateur, selon que l'un ou l'autre se trouvait au pouvoir à Ottawa, ville où il dit avoir rencontré fréquemment des ministres entre 1958 et 1960.

Le témoin, dont la déposition sous serment fut parsemée de blancs de mémoire, a par ailleurs affirmé qu'il avait connu personnellement l'aventurière Gerda Munsinger, vedette d'un scandale politique fédéral majeur en 1966, et que sa voiture avait servi lors d'une visite de S.A.R. Elizabeth II, en des circonstances non précisées. Mais Obront a nié avoir comploté la corruption d'un député libéral du Parlement québécois pour saborder un projet de loi, l'été dernier.

Belgique : émotion pour les chefs syndicaux

Alors que c'est à l'indifférence presque générale de la population québécoise et de 450.000 syndiqués que les chefs des centrales CSN, FTQ et CEQ purgent depuis sept semaines une peine d'un an de prison résultant du débrayage de 210.000 employés de la fonction publique et para-publique, au printemps dernier, la Confédération mondiale du travail (CMT), organisme comptant quatorze millions d'affiliés dans divers pays et dont le siège est en Belgique, a menacé de déclencher un boycottage international contre les avions et navires marchands canadiens si MM. Marcel Pepin, Louis Laberge et Yvon Charbonneau ne bénéficiaient pas d'une amnistie.

A Bruxelles, l'ambassadeur du Canada, M. James Langley, a reçu une note de protestation. A Québec, le premier ministre Bourassa a reçu un télégramme du président de la CMT. A Sept-Îles, deux hommes ont reçu respectivement un mois et huit jours de prison relativement à des troubles du conflit de travail en question.

Vers un Québec anglophone ?

Un professeur de sociologie de l'université anglophone de Lennoxville, municipalité des Cantons de l'est qui comprend un chef de police anglophone unilingue, a conclu dans un mémoire que l'évolution démographique et sociologique actuelle de la société québécoise ne pouvait qu'aboutir à l'anglicisation du Québec, peut-être en quelque soixante-quinze ans seulement.

Anglo-saxon lui-même, l'auteur mentionne notamment l'anglicisation massive des immigrants pour expliquer que la dernière décennie s'est soldée par une perte de 96.000 francophones et un gain de 16.000 anglophones. Parallèlement, il affirme que la population anglophone du Québec a moins diminué durant ce laps de temps qu'en tout autre décennie du siècle, contrairement à une croyance assez répandue.

De la pinte de lait...

Si vous n'avez jamais payé jusqu'à 38 sous pour une pinte de lait au Québec, vous pourrez en faire l'expérience dans huit jours seulement, car les producteurs ont obtenu l'autorisation d'augmenter leurs tarifs d'un maximum de huit pour cent.

De leur côté, les responsables de la Société des alcools ont déjà commencé à préparer psychologiquement leur clientèle à une nouvelle hausse dans ce secteur aussi, cette fois en invoquant la dévaluation du dollar.

L'inflation générale ne serait cependant pas de nature à décourager les Canadiens, puisque un économiste fédéral a prédit que la consommation totale au pays s'accroîtrait de 45 p.c. durant la présente décennie, comparativement à 35 p.c. dans les années 60, et ce avec un accroissement démographique de 17 p.c., soit 3,7 millions d'individus.

... au vol de bétail...

Bien que moindre aux Etats-Unis, l'inflation y fait également des ravages et les Américains ont subi le mois dernier la pire hausse des produits alimentaires depuis la guerre de Corée, voici 22 ans, soit 2,2 p.c., ce qui fait envisager sérieusement des gels et contrôles par l'administration du président Nixon si, comme on l'espérait, l'inflation ne ralentit pas d'ici la fin de l'année.

Symptomatiquement, pendant que des milliers de ménagères organisent des protestations et que cer-

tains suggèrent de manger moins, les policiers de plusieurs Etats de l'Union signalent la réapparition subite d'un genre de criminels qu'on croyait passé avec l'époque des pionniers, c'est-à-dire les voleurs de bétail...

... via la crise monétaire

Sur le plan international, la réouverture des marchés de change, après 17 jours d'interruption due à la crise monétaire, a vu le dollar suivre un cours erratique et légèrement en baisse durant sa première semaine de flottage vis-à-vis les autres monnaies fortes d'Europe et du Japon, les grands spéculateurs semblant rester hors scène pour évaluer la situation en fonction des accords touffus de la récente conférence de Paris. L'or, dont le prix atteignit \$96 l'once au pire de la crise, contre \$42 en 1971, s'est stabilisé à environ \$82.

Les bourses des Etats-Unis et du Canada sont restées en baisse, préjudicé à cause des probabilités d'inflation galopante, et en dépit du fait que des économistes du Marché commun constatent chez eux une inflation salariale quatre fois supérieure à celle des E.-U., dont le dollar dévalué renforce déjà les perspectives d'exportation. Mais au Liban, les pays produisant 80 p.c. du pétrole mondial confèrent en vue d'une augmentation de prix pour ceux qui paient en dollars. Et ailleurs, des tarifs aériens.

Impasse au Vietnam

Le ministre fédéral des Affaires étrangères, M. Mitchell Sharp, est revenu de sa tournée en Indochine et ses conclusions semblent laisser le gouvernement Trudeau perplexe quant à l'opportunité de prolonger le séjour que font au Vietnam du sud les membres canadiens du contingent international des observateurs de la paix, paix dont les violations quotidiennes ont fait près de 17.000 morts depuis le cessez-le-feu, voici 7 semaines.

D'autre part, le gouvernement des Etats-Unis a une fois de plus interrompu le retrait des 6.300 militaires américains toujours là-bas et qui devaient quitter le territoire mercredi prochain au plus tard. La cause en est un nouveau litige avec les communistes au sujet de la libération des quelque 147 derniers prisonniers américains. Mais les communistes exigent le départ des soldats comme prérequis à une entente...

Le canal de Panama restera aux Etats-Unis

L'historique première session du conseil de sécurité de l'ONU en Amérique latine aurait pu inspirer à M. de la Fontaine sa fable "Le pot de terre contre le pot de fer".

Les Etats-Unis y ont péremptoirement rejeté, par leur droit de veto, une résolution visant à mettre fin à la souveraineté de Washington sur le canal de Panama, petite république d'Amérique centrale dont les E.-U. facilitèrent la sécession de la Colombie en 1903 pour s'assurer le précieux contrôle de la seule voie d'eau permettant aux grands navires de passer de l'Atlantique au Pacifique sur l'ensemble des continents américains.

Panama, où les Etats-Unis ont d'importants effectifs militaires sur les 500 milles carrés qu'ils occupent en vertu d'un traité vieux comme la République, s'étend sur environ 45.000 milles carrés et compte quelque 1.400.000 habitants, Indiens, Noirs et Métis pour la plupart.

Argentine, Chili et Irlande

En Argentine, où une coalition socialisante venait de remporter haut la main les premières élections libres depuis presque dix ans, le général Alejandro Lanusse, président sortant mais pas encore sorti, a utilisé l'armée pour obtenir la reddition de 5.000 policiers qui s'étaient retranchés dans leurs quartiers généraux en exigeant plus de 30 p.c. d'augmentation de salaire, à La Plata, à 35 milles au sud-est de Buenos-Aires.

Au Chili, le président marxiste Salvador Allende a pu réitérer ses accusations, car un directeur du colosse industriel American Telegraph and Telephone 5Co. (ITT) a déclaré devant une sous-commission d'enquête sénatoriale, à Washington, que l'entreprise avait effectivement intrigué auprès des services secrets des E.-U. en vue d'empêcher l'élection d'Allende en 1970, puis de provoquer sa chute par le sabotage économique.

En Irlande du nord, les extrémistes républicains et loyalistes ont tous deux rejeté des projets politiques de Londres.

Ulster: un Livre Blanc qui provoque la colère protestante et la méfiance catholique

par Fernand BEAUREGARD

LE LIVRE BLANC que vient de publier le gouvernement britannique sur l'avenir de l'Irlande du Nord, un an après que Londres eut pris la douloureuse décision d'imposer un régime de tutelle à cette province de Grande-Bretagne, n'a, semble-t-il, réussi qu'à irriter profondément la majorité protestante et décevoir vivement la minorité catholique.

Faut-il en conclure que les diplomates et politiques qui l'ont laborieusement rédigé ne connaissent pas la situation ulstérienne et se sont lourdement trompés sur le sens véritable des violences qui perturbent les Irlandais du Nord plus particulièrement depuis 1969 ?

En venir à une telle conclusion serait faire affront au principal inspirateur des propositions de ce document, M. William Whitelaw qui, au nom de Whitehall, dirige les destinées politiques des Six Comtés depuis l'abolition du Stormont.

M. Whitelaw et les co-rédacteurs du Livre Blanc ne se sont pas nourris d'illusions. Ils savaient que les propositions qu'ils avaient formulées ne sauraient satisfaire pleinement les deux camps qui s'entretenant en Ulster. Mais ils ont voulu parier sur l'écoeurément de la population face au climat perpétuel de violence aussi bien que sur l'émergence de l'influence des "modérés" parmi les leaders des deux communautés religieuses.

Les réactions violentes des organisations militantes protestantes et les refus péremptores des "clandestins de l'IRA" semblent indiquer qu'ils ont perdu leur pari.

A la décharge du "pro-consul" Whitelaw, il faut reconnaître que, s'il n'a pas réussi pendant son année d'administration et en dépit de ses pleins pouvoirs, à endiguer la vague de violence en Ulster, au moins a-t-il accompli l'exploit d'éviter l'éclatement d'une authentique guerre civile.

Le Livre Blanc en bref

Intitulé "Propositions constitutionnelles pour l'Irlande du Nord", le Livre Blanc se décompose en six parties :

1. — La recherche d'un consensus
2. — Conditions de règlement
3. — Propositions constitutionnelles
4. — Charte des droits de l'homme
5. — Relations avec la République d'Irlande (du Sud)
6. — Sommaire et conclusions

Certes loin de se vouloir une panacée aux maux qui affligent l'Ulster, le Livre Blanc a voulu proposer d'importantes modifications tant à la structure politique que sociale d'une province où régnait depuis plus d'un demi-siècle une intolérable prépondérance politique et policière de la majorité protestante aux dépens d'une faible minorité catholique.

Ces modifications sont les suivantes :

- a) la création d'une nouvelle Assemblée législative de 80 membres, par rapport au Parlement bi-caméral dissous il y a un an, où les catholiques étaient lourdement sous-représentés.

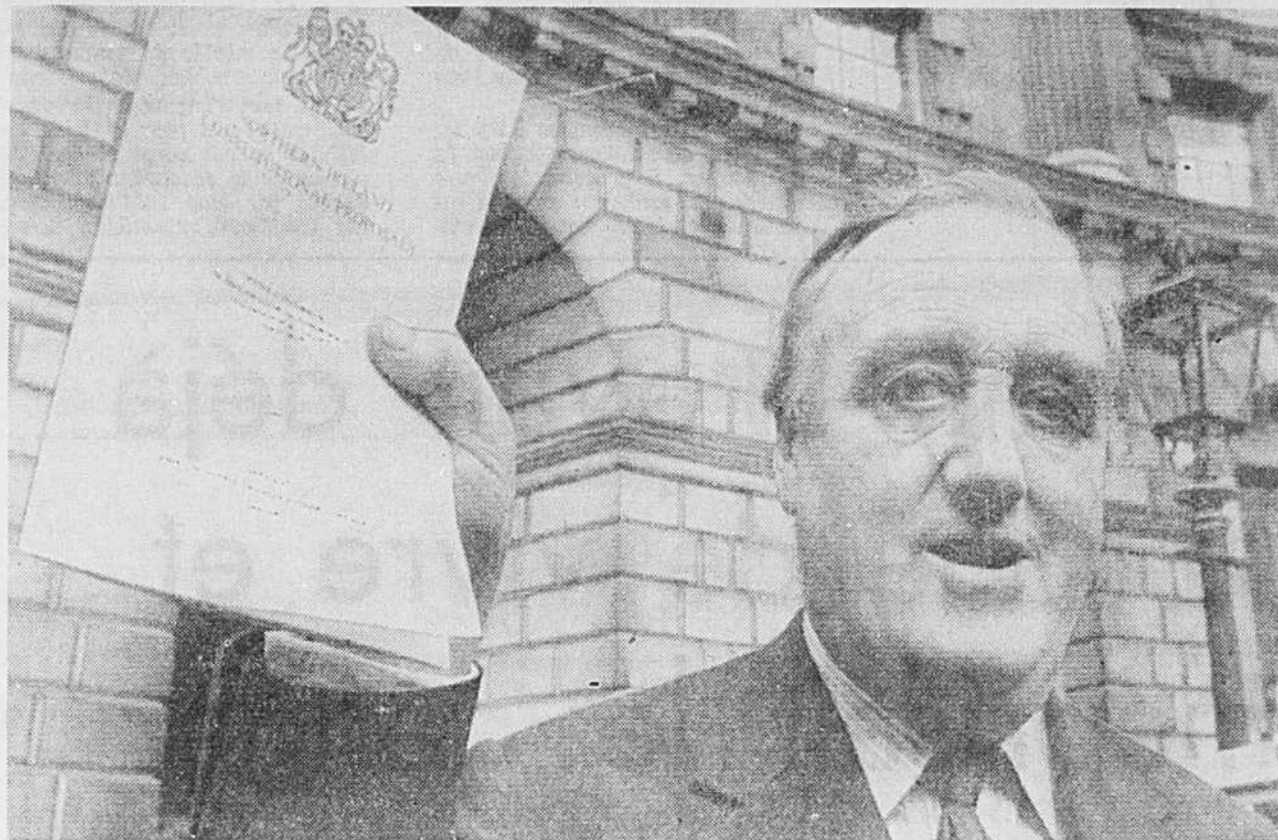
- b) un système d'élections sur la base de la représentation proportionnelle mettant fin au système de "un homme - un vote" qui tout démocratique qu'il soit, n'avait eu jusqu'ici d'autre effet que d'assurer la prédominance protestante.

- c) l'Assemblée élira son exécutif (qui n'équivaudra pas à un "cabinet") au sein de la députation et les postes devront être répartis selon la position numérique des partis. A noter cependant que le chef de l'Exécutif n'aura pas le statut de premier ministre.

- d) une Charte des droits de l'homme sera insérée dans le texte de la constitution et rendra illicite et passible de sanctions devant les tribunaux toute discrimination de caractère religieux ou politique.

- e) maintien du poste de "secrétaire d'Etat à l'Irlande du Nord", poste actuellement assumé par M. William Whitelaw. Ce ministre qui relèvera directement du Parlement britannique, aura totale juridiction sur les questions réservées, notamment de loi, d'ordre public et de sécurité du territoire et pourra apposer son veto sur toute mesure adoptée par l'Assemblée et jugée discriminatoire à l'égard de quiconque pour des raisons politiques ou religieuses.

- f) la loi sur les Pouvoirs spéciaux (qui prévoit notamment l'internement sans procès) sera



M. William Whitelaw exhibe, à sa sortie du Parlement de Londres, un exemplaire du Livre blanc sur l'avenir de l'Irlande du Nord, document dont il est le principal inspirateur et qui constitue, peut-être, la dernière chance "politique" de cette province secouée, depuis quatre ans, par de sanglants affrontements.

abrogée et sera remplacée par une législation moins sévère qui ne s'appliquera qu'à l'Irlande du Nord et ne restera en vigueur que pour une période de temps où elle sera jugée nécessaire. Au dernier chapitre "Sommaire et conclusions", le Livre Blanc souligne que dans le cadre du règlement proposé, l'Ulster continuera de jouir d'un plus grand degré d'autonomie que toute autre région du Royaume-Uni.

Il assure également la majorité protestante que l'union avec la Grande-Bretagne durera et sera protégée par tous les moyens tant et aussi longtemps que la majorité de la population d'Irlande du Nord le désire.

Aux tenants d'une réunification avec l'Irlande du Sud, le document tend quand même la main à condition qu'ils soient prêts à oeuvrer au bien-être de leur province et précise que les nouvelles propositions constitutionnelles leur offrent la possibilité de jouer un aussi grand rôle dans la vie et les affaires publiques que celui de leurs concitoyens loyalistes.

Réactions protestantes

Face aux recommandations du Livre Blanc, propositions qui ne leur offrent, en fait, comme avantage, que la garantie du maintien de l'union avec la Grande-Bretagne, la majorité protestante, par la voix

de ses plus influents leaders, l'ex-ministre William Craig et le pasteur Ian Paisley, a fait connaître sa réaction : un refus irrité.

Ce refus ne semble pas cependant présager un recours aux armes et une relance de la violence. L'opposition protestante adopterait plutôt la stratégie politique qui consisterait à briguer les suffrages aux élections, se faire élire et ensuite saboter les travaux de l'Assemblée pour obtenir de nouvelles concessions.

Il est évident que la majorité protestante voit d'un très mauvais oeil la perte possible de sa prédominance dans l'administration politique de l'Ulster et tentera par tous les moyens de barrer la route à la minorité catholique. Quelle forme prendra en fin de compte cette opposition l'avenir prochain le dira.

L'IRA : non à la trêve

Comme il fallait s'y attendre, le Livre Blanc, ou du moins certaines de ses propositions, a rallié l'adhésion d'une partie de la minorité catholique qui, on le sait, compte beaucoup plus de modérés que la majorité protestante.

Après avoir examiné le document publié le 20 mars dernier par Londres, le SDLP (parti travailliste et social démocrate) — seul représentant des catholiques dans le défunt Stormont — ainsi que le CCDC

(Comité central pour la défense des citoyens) lançaient un appel à l'IRA provisoire pour qu'elle dépose les armes et décrète une trêve provisoire.

Cette invitation vient d'être violemment rejetée par l'aile militante ("Provos") et l'aile politique (Sinn Féin) de l'IRA. Non seulement le Livre Blanc est-il rejeté du revers de la main, mais l'IRA promet de poursuivre sa "résistance armée", somme Londres de retirer ses troupes de l'Ulster et exige la création d'une Fédération irlandaise qui comprendrait les neuf comtés de l'Ulster et non seulement les six que compte l'Irlande du Nord.

En accouchant du Livre Blanc, les dirigeants britanniques qui aspirent ardemment à se débarrasser du "boulet" ulstérien savaient pertinemment que s'il leur appartenait de "proposer", il appartenait à la population nord-irlandaise de "disposer".

C'est ce verdict qui est attendu, avec espoir certes, mais aussi avec tout le réalisme qui caractérise le peuple anglais.

Le Livre Blanc ne constitue que l'ébauche d'un plan de renouveau pour l'Irlande du Nord. "Je connais toute la longue et pénible histoire de l'Ulster", déclarait récemment M. Whitelaw aux journalistes. "Mais il est temps de tout oublier et de se tourner vers l'avenir".

Trudeau au gouvernement, mais la CMA au pouvoir...

Depuis le 30 octobre dernier, les spécialistes n'en finissent plus de reposer la question fondamentale : "Qui donc gouverne à Ottawa?"

S'il se trouve encore quelques généraux observateurs pour soupçonner M. Pierre Trudeau de détenir un peu de pouvoir, le plus grand nombre — des cyniques, sans doute — sont plutôt d'avis que c'est M. David Lewis qui tient vraiment le gouvernail. (M. Lewis est l'un de ceux qui partagent modestement cette opinion.)

Une minorité de sagaces analystes, sans doute influencés par la nouvelle assurance du chef conservateur, suggèrent timidement que le ballet Trudeau-Lewis n'est qu'un trompe-l'oeil : selon eux, ce serait plutôt Robert Stanfield qui serait l'homme fort du moment. Pour justifier cette intuition, ils nous rappellent que c'est M. Stanfield qui a préparé en catimini le budget Turner. (Ce qui est rigoureusement vrai, avouent des conservateurs conjus !)

Devant tant d'opinions contradictoires, une seule consolation : tout le monde est unanime sur l'absence d'influence du groupe de M. Réal Caouette, ce qui ne constitue ni un progrès ni un recul par rapport au passé. M. Caouette ayant toujours soutenu qu'il n'avait rien à perdre et rien à donner.

L'ennui, c'est que notre armée de pénétrants analystes se trompe avec une inquiétante unanimité : ce ne sont ni Trudeau, ni Stanfield, ni Lewis, ni Turner qui mènent, c'est la CMA.

Avant que des esprits soupçonneux ne commencent à s'imaginer que la CMA est une obscure cousine de la puissante CIA, précisons tout de suite que tel n'est pas le cas. (Si des liens existent, en tout cas, ce n'est pas dans l'intérêt public de le savoir.)

La CMA, c'est la Canadian Manufacturers Association, un organisme qui regroupe nos meilleurs hommes d'affaires (nos plus riches et nos plus puissants également) qui se réunissent dans un seul but : le bien commun du Canada et des Canadiens.

C'est après avoir déterminé, de façon totalement modeste et désintéressée, que le bien commun exigeait une réduction des impôts des corporations que la CMA transmettait le message à M. John Turner il y a de cela plusieurs mois.

Obéissant, M. Turner s'empressa de donner suite aux vœux sensés de la puissante mais timide organisation. Normalement, la CMA n'a même pas besoin d'insister auprès des conservateurs pour qu'ils décourrent rapidement où loge le bien commun. Mais voilà que, tenté par le pouvoir, prenant goût à une certaine arrogance, M. Stanfield, quelque autre diable le poussant, fit mine de ne pas voir tout de suite. Un simple télégramme de la CMA le rappela à l'ordre.

Le problème est maintenant réglé. M. Stanfield nous a assuré publiquement qu'il ne dérogerait pas aux directives de la CMA. Il semblerait même heureux de faire passer le bien commun avant son parti. Et

c'est ainsi que le décret de la CMA deviendra loi. CQFD : la CMA est au pouvoir !

(En dernière heure, on nous apprend que M. Stanfield tient à ce que les réductions de taxes cessent après 12 mois, tandis que M. Turner n'est pas d'accord du tout. Un 2e télégramme de la CMA à M. Stanfield, la semaine dernière, devrait clarifier tout cela !)

On comprend que la CMA, très occupée à diriger la plupart des gouvernements du pays, n'ait pas beaucoup de temps pour nous renseigner sur les principales décisions. Il se peut aussi qu'elle ne juge pas que ce soit important ou nécessaire. Mais c'est malheureux. Si les gens savaient davantage où loge le pouvoir, les syndicats, les agriculteurs, la Voix des femmes, les consommateurs cesseraient d'aller soumettre leur mémoire annuel au gouvernement. Ces organismes n'auraient qu'à faire leurs représentations auprès de la CMA et un simple télégramme à MM. Stanfield ou Turner aurait vite fait d'en sceller le sort.

En plus d'être rapide et efficace, cette procédure aurait l'avantage d'être plus sûre. On sait que la CMA n'a qu'un objectif : l'intérêt public, tandis que les politiciens, c'est bien connu, ont des intérêts électoraux. Et de toutes façons, les politiciens doivent toujours s'en remettre à la CMA. Aussi bien s'adresser à elle tout de suite. Qui sait, elle pourrait s'en voir flattée !

Marcel PEPIN

pleins feux sur l'actualité

"Les gratte-ciel ne passeront plus..."



SUITE DE LA PAGE A 1

Fidèle à son idée de base "finis les gratte-ciel à Toronto", Sewell a deux préoccupations dans l'immédiat: convaincre les libéraux de voter selon leur conscience, leur faire oublier autrement dit que "les 'developers' ont aussi des droits" pour les amener à penser exclusivement aux intérêts de leurs

commentants; ensuite sortir les comités de citoyens de la somnolence dans laquelle ils baignent depuis décembre, s'imaginant désormais au pouvoir.

Sewell se dit d'autant plus sensible à cette léthargie des comités de citoyens que ceux-ci constituent sa seule raison d'être en politique municipale.

— Oui, mais ils vous appuient toujours? — Je ne veux pas de leur appui. Je suis ici pour les représenter, non pour être appuyé par eux.

Il explique qu'il rencontre régulièrement dix à douze "advisers" ou conseillers choisis parmi les groupes de citoyens de son quartier. C'est le contact le plus efficace qu'il peut avoir avec son monde. A l'origine, il souhaitait que les gens eux-mêmes choisissent ses conseillers, mais les choses étant ce qu'elles sont, il a dû le faire lui-même.

— Je ne pourrai pas me battre tout seul contre les 'developers'.

Les gens savent que cette lutte est très importante pour eux-mêmes, mais il faut qu'ils continuent leur lutte."

Puis Sewell se tourne vers la baie vitrée qui laisse voir au-delà du Nathan Philips Square, un des récents gratte-ciel de Toronto: l'hôtel "Four Seasons", construit par le consortium ITT.

"Ceux qui ont bâti ce gratte-ciel, explique Sewell font partie d'une des trois familles principales d'entrepreneurs actives à Toronto. Ce sont les multi-nationaux. Ils sont puissants."

Une deuxième famille, ce sont les entrepreneurs torontois de vieille souche, des "small-timers" note Sewell.

La troisième famille est celle qui bouscule le plus de gens: il s'agit de fonds vaguement "italiens et suisses" d'origine en tout cas très incertaine et qui pourraient s'apparenter à la pègre. "Ceux-là sont prêts à tout", annonce Sewell.

Puis, Sewell explique que la lutte

que les comités de citoyens mènent actuellement contre l'aménagement d'immeubles en hauteur au carrefour Québec-Gothic ou à St. James Town camoufle une autre forme de rivalité. Ce sont des intérêts torontois traditionnels qui ont conçu ces projets. Et pour eux, c'est vital, dit-il. S'ils perdent cette bataille, ils vont sentir que c'est fini pour eux. Les "Italo-Suisses" vont alors occuper toute la place.

— Mais n'es-tu pas un peu absurde de vouloir empêcher la croissance d'une ville à tout prix?

— Quelle croissance, réplique Sewell? La ville se dépeuple. La population de la ville même de Toronto est moins grande aujourd'hui qu'en 1946, même si elle est remontée de 14,000 ces dix dernières années. Toronto vous jette de la poudre aux yeux avec ses gratte-ciel. Les citoyens ne s'en trouvent pas mieux, au contraire.

Sewell explique qu'en dix ans, les "developers" ont construit 34,000 nouveaux appartements à Toronto.

Comment expliquer alors qu'il y ait une augmentation de population de seulement 14,000? C'est simple, répond-il, la différence c'est une perte sèche de 5,000 habitations familiales de trois chambres et plus que les "developers" ont jetées par terre pour construire leurs tours.

Et cette lutte de tous les jours contre les developers, ne serait-elle pas simplifiée si les réformistes formaient un parti politique qui obtenait une majorité ferme à City Hall? Sewell ne le croit pas. Il pense que le parti, sur la scène municipale du moins, éloigne les conseillers de leurs commettants. Il ne croit même pas à l'union des comités de citoyens. Autant de super-structures dit-il qui menacent continuellement la démocratie à la base.

Ici, Sewell fait allusion au FRAP à Montréal. Il pense que le FRAP a eu tort de présenter plusieurs candidats aux dernières élections municipales. Il croit que ce mouvement aurait dû se contenter d'une

seule candidature, de façon à obtenir plus de chances de mettre un pied à l'hôtel de ville. Un candidat élu est plus important que plusieurs candidats battus, dit-il.

Le personnage qui est devant nous, est bourré de contradictions apparentes. Au cours de la conversation, il perdra sa rigidité, pour devenir presque jovial. Puis il se lèvera en coup de vent pour aller reprendre son siège au conseil parce qu'un vote approche. Anarchiste? Par certains côtés certainement. Un anarchiste qui, dans ses loisirs, lit de la poésie et de la théologie.

Un anarchiste qui trouve des vertus de jugement et d'efficacité au gouvernement Davis de l'Ontario, "le meilleur gouvernement provincial au Canada", dit-il, en blaguant sur ce qu'il considère comme l'ineptie du gouvernement Bourassa.

— FIN —

GOLDBLOOM

Un politicien "cool" qui veut "prendre ses responsabilités"

par Daniel L'HEUREUX

POUR NAVIGUER dans les eaux troubles des affaires municipales qu'un Maurice Tessier avait allégrement agitées, le premier ministre Bourassa ne pouvait certainement pas trouver dans son cabinet un homme plus "cool" que le Dr Victor Goldbloom.

D'une diplomatie presque excessive, le ministre responsable de l'Environnement, qui vient d'hériter en plus de la responsabilité des Affaires municipales, traite la chose publique avec autant de délicatesse qu'un pédiatre soigne un enfant.

Cet homme qui entre dans la "jungle" de la vie municipale en pronant les "débat sans passion" n'en a pas moins l'intention de "prendre ses responsabilités".

C'est du moins l'expression qu'il a lui-même employée à quelques reprises, sur un ton ferme, au cours de l'entrevue qu'il vient d'accorder à LA PRESSE à titre de nouveau ministre des Affaires municipales.

On connaît déjà le Dr Goldbloom pour l'avoir vu évoluer comme ministre responsable de l'Environnement. Tous ceux qui l'ont suivi le moins bien n'ont pas manqué de remarquer le travail acharné qu'il est capable de fournir.

C'était cependant là un champ d'action qui, mis à part le lobbying de quelques industries, ne soulevait aucune controverse sur le fond: à l'instar de la maladie, la pollution n'a pas de partisan!

Ce n'est toutefois pas le même climat de quasi-unanimité qui règne dans le monde municipal: on n'a qu'à penser aux craintes de fusions forcées, aux critiques qu'a suscitées la loi de l'évaluation foncière, aux problèmes de l'Union des conseils de comté, sans oublier les éternelles crises de la Communauté urbaine de Montréal.

Il est évident qu'il fallait là une sorte de médiateur extraordinaire pour apaiser les tempêtes. Et sans doute pour mettre la pédale douce sur les réformes...

Plus prudent avant "d'acheter" des réformes

Car des lois audacieuses ont été soumises à l'Assemblée nationale sous Maurice Tessier. Le malheur, pourrait-on dire en caricaturant un peu, est qu'il les comprenait très mal et qu'il les défendait pour le moins gauchement.

Victor Goldbloom sera sûrement plus prudent avant de se faire "vendre" des réformes par ses hauts fonctionnaires.

Est-ce à dire qu'au nom de l'apaisement on s'en tiendra aux courbettes diplomatiques pour contenir tout le monde et son père ou si le ministre peut être aussi ferme qu'il le laisse entendre quand il parle de "prendre ses responsabilités"?

L'avenir le dira. Mais jusqu'à maintenant, le nouveau ministre a déjà fait preuve d'une efficacité apparente dans au moins deux cas et cela, conformément à son style, avec un minimum de bruit.

D'abord, le cas de Pointe-Claire qui refusait depuis des mois de payer sa quote-part à la Communauté urbaine de Montréal. Il a suffi d'une rencontre, suivie d'une déclaration du ministre, pour que le maire Séguin fasse volte-face.

Il y a aussi le cas de la Commission de transport de la rive sud qui au moment où on pensait qu'elle allait enfin démarrer, laissait ré-

pandre la rumeur qu'elle pouvait être remise en question en contrepartie d'une extension de la CTCUM sur la rive sud.

"Je veux qu'elle fonctionne", a dit le ministre aux maires de la rive sud lors d'une récente rencontre avec eux. Immédiatement après cette réunion fut annoncée... la date de la prochaine assemblée de la Commission de transport de la Rive Sud.

Les fusions forcées en veilleuse

Le ministre ne se promet cependant pas d'être aussi ferme sur tous les plans. Sur celui des fusions, en particulier, il joue déjà le jeu diplomatique et prudent que requiert ce sujet litigieux.

Le Dr Goldbloom est conscient qu'il touche là "au sentiment d'appartenance et de voisinage que nos citoyens aiment à sentir". Et son intention, peu compromettante, est évidemment de rechercher le juste milieu "entre l'énorme agglomération qui fait perdre cette identité" et la municipalité trop petite pour opérer efficacement et de façon économiquement viable.

"C'est dans ces eaux que je voudrais naviguer", de conclure le nouveau ministre des Affaires municipales.

Concrètement, il n'écarte pas la contrainte mais reconnaît que son gouvernement a temporairement mis en veilleuse les "fusions forcées".

Même plus, il se pourrait bien que, dans plusieurs cas, le ministre vise "moins haut" que la fusion pure et simple. Dans le but évidemment d'aboutir à un résultat quelconque plutôt qu'à rien du tout.

Ainsi, le Dr Goldbloom pourrait s'employer à stimuler la mise en commun de certains services municipaux pour tel ou tel groupe de municipalités (comme, par exemple, le transport en commun sur la rive sud).

Cette formule soulève moins d'opposition qu'une fusion intégrale et peut aboutir, à plus long terme, au même résultat.

Par contre, partant de la constatation que le point de vue des citoyens n'est pas nécessairement le même que celui des conseils municipaux, le ministre n'hésiterait pas, en matière de fusion, à sonder l'opinion populaire sur le sujet.

Cela pourrait se faire par le truchement d'un "dialogue avec la population" mais aussi, au besoin... par le référendum!

Les rapports avec Ottawa

Il est un autre sujet sur lequel M. Goldbloom se montre encore plus prudent que sur les fusions: celui des rapports avec le gouvernement fédéral.

Comme on le sait, le gouvernement d'Ottawa s'est mis sur pied un ministère des Affaires urbaines qui affirme, par la compétence des technocrates qu'il attire et les budgets qui y sont consacrés, de plus en plus son leadership dans le domaine. Et à long terme, cela pourrait bien avoir pour effet de gruger sans que ça paraisse la juridiction provinciale.

Dans ce contexte, Maurice Tessier réclamait à grands cris le respect des priorités du Québec mais sans jamais vraiment poser le problème constitutionnel. On sait qu'il était même allé jusqu'à déclarer qu'il n'avait pas d'objection à ce que les municipalités traitent directement avec Ottawa.

Que fera son successeur? Il ne le sait pas encore lui-même.

Le Dr Goldbloom est néanmoins conscient que c'est là "le plus important dossier qu'il a en mains". Et la politique qu'il défendra sera élaborée en accord avec le conseil des ministres.

"Il y a, dit-il, un ensemble de dossiers sur les rapports entre les deux gouvernements. Celui des affaires municipales en sera un parmi les autres. Les positions que je pourrais prendre sont fonction des positions du gouvernement."

Le ministre croit qu'il est important que le Québec coordonne sa propre politique urbaine — et ici encore, il affirme avoir l'intention de ne pas renoncer à ses responsabilités — mais il est d'accord pour dire que certaines politiques doivent être coordonnées à l'échelle du pays et que la province... a besoin d'argent.

Le Dr Goldbloom reconnaît volontiers l'action fédérale en matière urbaine mais n'est pas encore prêt à dire si c'est là de l'ingérence... ou un manque d'initiative des provinces.

Parallèlement à l'étude de ce dossier, le ministre Goldbloom devra piloter la loi-cadre d'urbanisme, dont un avant-projet a été déposé à la fin de décembre.

Et la loi de l'urbanisme?

Cette importante pièce de législation, qui fait déjà l'objet de critiques, lui demandera certainement beaucoup de travail.

On peut certainement se demander si, étant toujours responsable de l'Environnement, le Dr Goldbloom ne sera pas dépassé par les tâches qu'on lui a confiées.

A cette inquiétude, il répond qu'il sera maintenant moins accaparé par l'environnement (dont la loi a été adoptée), qu'il partagera le fardeau des affaires municipales avec le ministre d'Etat assigné à ce ministère et qu'enfin, il déléguera davantage qu'il ne l'avait fait jusqu'à maintenant la clientèle résiduelle qui continuait à le consulter en tant que professionnel de la santé.

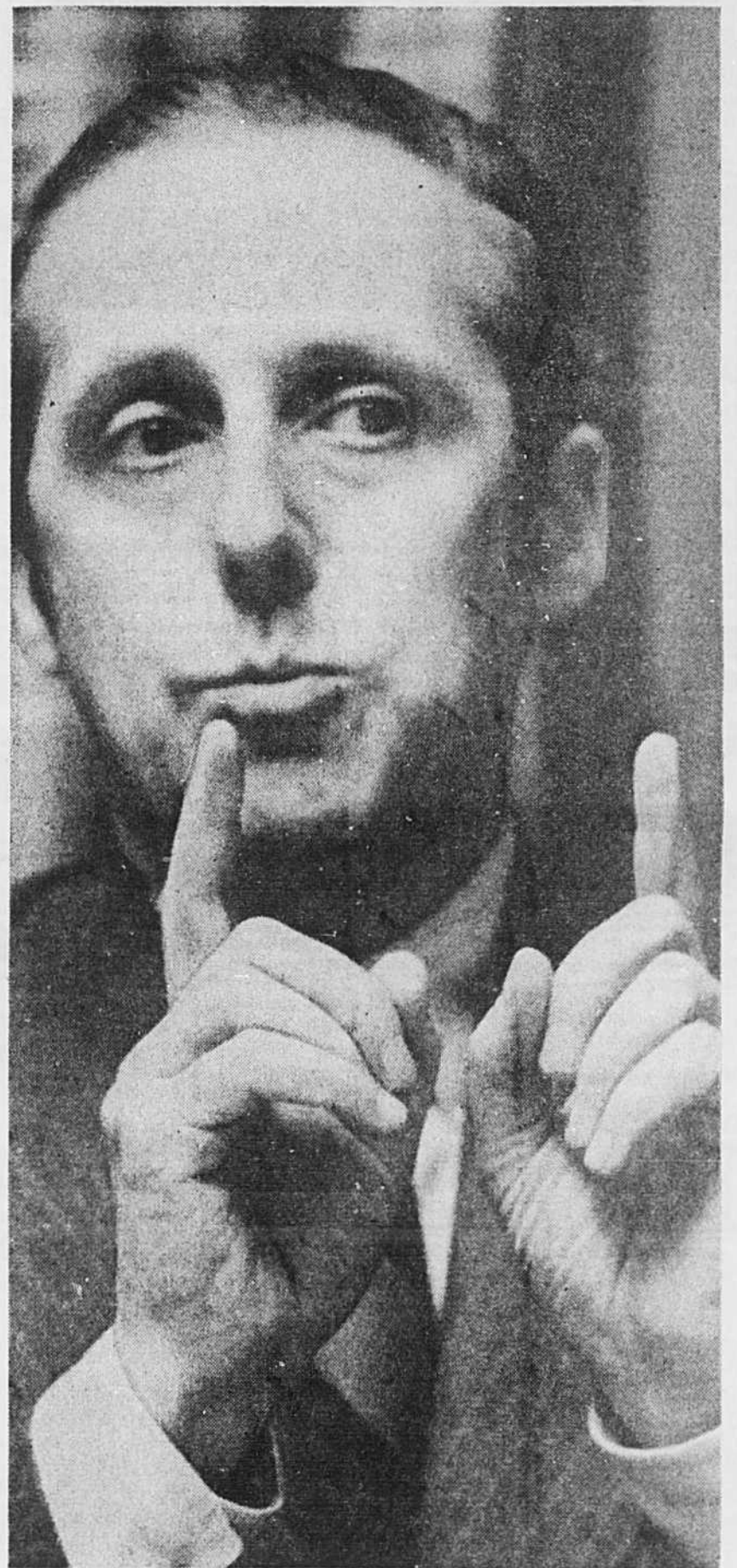


photo Jean Goupil, LA PRESSE

Il traite la chose publique avec autant de délicatesse qu'un pédiatre soigne un enfant.

De maire à ministre à professeur...

par Florian BERNARD

— "M'sieu le miniss, euh, m'sieu l'professeur, j'veux dire m'sieu Lussier, c'est quoi la démocratie municipale?"

— "Bien voyons, c'est le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple..."

— "Ab bon..."

— "La démocratie municipale, c'est quand les citoyens assistent aux assemblées du conseil, posent des questions, reçoivent des réponses, étudient les projets, etc..."

— "Oui, mais le huis clos?"

— "Il n'y a plus de huis clos. J'ai aboli ça pendant que j'étais ministre. Les décisions doivent être rendues publiquement!"

— "Fourtant m'sieu le miniss, euh m'sieu Lussier, j'veux dire professeur... vous croyez-pas qu'on continue d'administrer derrière notre dos?"

— "Ouais, en tout cas, ça ne devrait pas..."

— "Tiens, prenez l'exemple du maire de..."

— "Halte-là! Pas de personnalités hein?"

— "Ben, c'est parce que, en tout cas... et zut!"

Dialogue imaginaire? A peine. En substance, voilà ce qui se déroule depuis quelques semaines à la régionale LeGardeur, de Repentigny, où l'ex-maire de la ville, et ex-ministre des Affaires municipales, M. Robert Lussier, est devenu professeur en... administration municipale.

Des adultes, surtout, mais aussi des adolescents, et des observateurs de tous métiers, voire même des dirigeants de ville assistent à ces cours. Le Dr Lussier a divisé son programme en plusieurs volets: urbanisme, zonage, règlements, vie municipale, démocratie municipale, planification, etc.

On y parle de tout, depuis l'adoption d'un règlement de travaux publics jusqu'aux élections. Le tout sur un strict plan académique, bien sûr!

Il y a évidemment certaines méchantes langues qui prétendent que le "fossoyeur d'Anjou" aurait l'intention de revenir sur la brèche, l'un de ces jours, et qu'il convoiterait même la mairie de Repentigny! Ce que les gens peuvent avoir l'esprit retors!

Le Dr Lussier a démenti toutes ces rumeurs. Il a déclaré que ces cours lui donnent l'occasion de renouer, d'une certaine façon, avec la vie municipale et qu'il n'y attend aucune autre satisfaction que celle de faire profiter son audience d'une expérience acquise de plein front. Et comment! Chose certaine, ces cours suscitent un grand intérêt et attirent de nombreux élèves.



"La démocratie municipale, c'est..."

photo LA PRESSE

Québec dénonce le projet fédéral sur les investissements étrangers

par Jules LeBLANC

QUEBEC — Par la voix de son ministre des Institutions financières, Compagnies et Coopératives, le Québec dénonce sévèrement le projet de loi fédéral sur les investissements étrangers. Il considère que, en ce qui concerne le contrôle de son économie, le projet de loi C-132 est plus dangereux pour le Québec que le "projet Gray" qui avait été présenté aux Communes le printemps dernier sur le même sujet.

Déposant hier à l'Assemblée nationale deux lettres qu'il a envoyées aux ministres fédéraux en cause le 14 juin 1972 et le 15 mars dernier, le ministre William Tetley reproche au nouveau projet de loi fédéral:

- a) de s'appuyer sur "l'existence d'une seule économie canadienne indifférenciée" et, partant, de ne pas reconnaître les économies régionales ni les disparités régionales;
- b) de ne pas tenir compte des traits et des besoins différents de la communauté francophone, risquant ainsi d'accroître l'écart économique existant entre les deux principales communautés canadiennes;
- c) de constituer "une action unilatérale dans un domaine — l'économie — où les compétences constitutionnelles sont largement partagées";
- d) de couvrir un champ d'action plus large que le projet initial présenté le printemps dernier, ce qui accroît le danger que cette loi se traduise en "une perte nette pour le Québec".

Pas de contrôle pour l'instant

Au début de sa lettre du 15 mars dernier au ministre fédéral de l'Industrie et du Commerce, M. Alastair Gillespie, le ministre Tetley laisse clairement entendre que le Québec n'est guère favorable à un contrôle des investissements étrangers — du moins à court terme — et qu'il tient plutôt à l'intégration de ces investissements au sein de l'économie.

Le problème des investissements étrangers est ressenti au Québec à un moindre degré qu'au Canada, dit le ministre québécois, parce que les Canadiens français, en raison de leur langue et de leur culture, résistent mieux que les Canadiens anglais à l'érosion de leur identité.

De plus, "au Québec, le pourcentage élevé d'entreprises dans les secteurs traditionnels dont les techniques et les marchés évoluent lentement com-

mande une politique d'incitation à l'implantation d'entreprises", surtout celles qui ont une haute technicité et qui sont susceptibles d'une croissance rapide, "qu'elles soient canadiennes ou étrangères".

Aux prises avec une forte croissance de sa main-d'oeuvre et, conséquemment, avec un besoin considérable d'investissements générateurs d'emplois, le Québec ne peut écarter à court terme les initiatives, d'où qu'elles viennent.

Et M. Tetley rappelle ce qu'il disait au ministre Gray en juin dernier: "Toute mesure de contrôle des investissements étrangers, avant qu'ait pu se produire une certaine restructuration de l'économie québécoise lui permettant d'assumer efficacement le rôle joué jusqu'à maintenant par l'initiative étrangère, pourrait résulter en une perte nette pour le Québec."

Les réserves du Québec face à la politique fédérale en ce domaine sont présentement plus fortes que l'an der-

nier parce que sa portée est plus vaste: elle englobe les "nouveaux" investissements étrangers et non seulement ceux qui visent à acquérir des entreprises canadiennes.

Au détriment du Québec

Le Québec, souligne M. Tetley dans ses deux lettres, se préoccupe au plus haut point de l'intégration des firmes étrangères à son économie. La politique fédérale s'applique "indistinctement à une réalité canadienne uniforme, sans considération de la structure des économies régionales, ni de la diversité des traits sociologiques, ni enfin des compétences constitutionnelles des provinces".

En ne reconnaissant pas les économies régionales, on arrive à "des politiques moulées sur les besoins d'une partie du pays au détriment des autres", continue M. Tetley dans sa plus récente lettre. Ainsi, la campagne anti-inflationniste d'Ottawa, il y a deux ans, a atténué la pression sur les prix dans la partie centrale du pays alors que le Québec, face au chômage, aurait eu besoin de stimulants additionnels. De même la politique cana-

dienne de l'énergie a contenu le développement des raffineries québécoises. De même, pour les grains de provenance.

Les critères de l'agence fédérale qui doivent servir à contrôler les investissements étrangers ne reconnaissent pas dans les faits la compétence constitutionnelle du Québec et sa responsabilité en matière de développement économique.

Le ministre québécois exige donc que le projet de loi fédéral précise qu'en étudiant l'effet d'un investissement étranger, on tienne compte de chaque province et des disparités économiques existant entre elles.

Il demande en outre une participation des provinces dans la définition des normes qui seront établies à ce sujet par des règlements fédéraux. A propos de l'agence fédérale sur les investissements étrangers le ministre Tetley réclame une procédure de transmission de renseignements et la mise sur pied d'un mécanisme adéquat de consultation.

Sans ces modifications au projet de loi, le Québec ne pourrait y souscrire, affirme M. Tetley en terminant.



téléphoto PC

Dans les poches des riches...

Le chef du Nouveau parti démocratique, M. David Lewis, a accusé le gouvernement fédéral de bourrer les poches des riches investisseurs en négligeant Air Canada au détriment de CP Air qui se voit attribuer les routes clés. M. Lewis a déclaré aux Communes que c'était un scandale d'avoir accordé la franchise des vols du Canada vers la Chine à CP Air. Il s'est également déclaré inquiet de voir accorder l'autorisation d'atterrir à Milan à la compagnie CP Air plutôt qu'à Air Canada. L'autorisation de desservir cette ville doit être accordée prochainement à une des deux compagnies. Si la tendance actuelle se poursuit, a dit M. Lewis, CP Air sera le transporteur aérien le plus riche et Air Canada qui est la propriété du public sera reléguée au second rang.

Les déclarations de O'Bront: Burns ne croit pas Bourassa

par Gilles LESAGE de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le député de Maison-Neuve et leader parlementaire du Parti québécois "ne croit absolument pas" le premier ministre lorsqu'il dit que les déclarations de William O'Bront sont "complètement inexactes".

Témoignant devant la Commission d'enquête sur le crime organisé, mercredi, le financier montréalais William O'Bront a prétendu qu'il a versé entre \$4,500 et \$5,000 dans la caisse électorale de M. Bourassa lors de la course au leadership libéral, il y a un peu plus de trois ans. Il aurait aussi contribué à la campagne des libéraux en avril 1970.

Interrogé à l'Assemblée nationale le lendemain, le premier ministre a rétorqué que les déclarations de l'homme d'affaires sont "complètement inexactes". Il a ajouté que l'enquête sera poursuivie avec la plus grande énergie, "malgré les messages qu'on veut peut-être nous faire parvenir par ce genre d'attaques".

Insatisfait de la réponse du chef du gouvernement, M. Burns a provoqué un mini-débat sur cette affaire, en fin de soirée jeudi. Le député péquiste a soutenu qu'il est impérieux de faire la lumière sur cette affaire, surtout pour dissiper les craintes et la méfiance de la population envers la politique et les politiciens en général. Il presse M. Bourassa de se rendre devant la Commission d'enquête pour réfuter les allégations de O'Bront.

Poursuite en parjure ?

Hors de la Chambre, et n'étant pas protégé par l'immunité parlementaire, M. Burns a soutenu que M. Bourassa "ment" dans cette affaire et qu'il ne le croit pas.

Il invite à nouveau le premier ministre à témoigner devant la Commission.

"De plus, ajoute le porte-parole péquiste, le premier ministre n'aurait qu'à tenter des poursuites en parjure contre M. O'Bront, si vraiment ce qu'il a déclaré en Chambre est la vérité."

Mais M. Bourassa, dans ses réponses à la Chambre, avait semblé écarter cette éventualité, du moins en ce qui le concerne personnellement.

En réponse à M. Burns, il a d'abord dit: "Ce n'est pas la responsabilité du gouvernement d'intenter des poursuites, c'est la responsabilité..."

— M. Burns: C'est la responsabilité du ministre de la justice.

— Le président: A l'ordre!

— M. Bourassa: M. le président, j'ai dit qu'après vérification, les déclarations qui avaient été faites hier

(mercredi) étaient complètement inexactes. S'il y a des procédures à prendre, je pense que le gouvernement n'a jamais hésité à prendre ses responsabilités.

M. Burns a voulu revenir à la charge sur la question du parjure, mais le président a donné la parole à un autre député.

M. Bourassa n'était pas en Chambre en soirée. Il n'a pas commenté les propos de M. Burns. C'est plutôt le leader du gouvernement, M. Gérard-D. Lévesque, qui lui a donné la réplique, notant que cette question pourrait être évoquée lors de l'étude du financement des partis politiques, en commission parlementaire, au cours des prochaines semaines.

M. Geoffrion

De son côté, le député péquiste de Saint-Jacques, M. Claude Charron, a demandé au premier ministre: "Si le très brillant Antoine Geoffrion ne fait plus partie du comité des finances du Parti libéral, qui est l'avocat entre-

metteur entre ce parti et la pègre montréalaise?" M. Bourassa venait de dire que l'avocat montréalais n'avait plus rien à voir avec les finances du parti. La question de M. Charron a soulevé l'ire des ministériels, et il n'a pas eu de réponse.

Selon O'Bront, c'est par l'entremise de Me Geoffrion qu'il aurait contribué à la caisse des libéraux, lors de la campagne de 1970.

A M. Marcel Léger qui revenait à la charge, M. Bourassa a répondu: "Le député de Lafontaine, avant de poser une telle question, devrait dire à la Chambre où le PQ a pris ses fonds pour déménager dans l'ouest de Montréal, sur Park Avenue."

D'autre part, à Ottawa, le député conservateur Claude Wagner, aspirant au leadership libéral en même temps que M. Bourassa, qui l'a défait, a déclaré que les allégations de O'Bront ne le surprennent nullement. Il n'en a pas dit plus, toutefois, souhaitant que la justice suive son cours et que la lumière soit faite sur cette affaire.

"C'est un actif et un passif"

par Jules LeBLANC

QUEBEC — Les investissements étrangers ne présentent pas que des avantages pour l'économie québécoise: ils offrent aussi des inconvénients. C'est ce qu'a mis en relief hier, à l'Assemblée nationale, le ministre William Tetley en affirmant: "C'est un actif et un passif, le pouvoir américain".

Quelques heures à peine après avoir dénoncé la politique fédérale sur les investissements étrangers, le ministre québécois des Institutions financières, compagnies et coopératives a fait cette déclaration au cours de sa participation au débat en réponse au discours du Trône.

Citant un extrait du rapport Gray sur l'influence des investissements étrangers au Canada, M. Tetley a souligné que 80 pour cent des investissements étrangers au Canada sont financés à même les épargnes des Canadiens. Les investissements étrangers sont financés à 80 pour cent par les Canadiens eux-mêmes, "ce qui est triste".

Citant une étude faite aux Etats-Unis par l'Université Harvard, en 1971, le ministre a indiqué que les investisseurs américains trouvent leurs avantages à investir au Québec et au Canada: ils créent de l'emploi aux Etats-Unis, ils contribuent à l'équilibre de la balance américaine des paiements, ils aident les marchés américains, ils fournissent des profits et des salaires plus élevés aux Etats-Unis dans les secteurs de pointe, etc.

Le gouvernement américain lui-même projette de lutter contre les compagnies multinationales qui, aux Etats-Unis, "paient peu d'impôts, (quand elles en paient) et qui sont soumises à peu ou pas de contrôle grâce à de meilleures méthodes comptables."

Bien sûr, a ajouté le ministre Tetley, les investissements étrangers offrent des avantages considérables pour l'économie québécoise, notamment en favorisant la croissance économique, en créant un niveau plus élevé d'émulation dans notre industrie, en fournissant des compétences administratives et technologiques qui nous manquent (en particulier du côté francophone), en nous ouvrant des marchés que nous n'aurions pas autrement, en faisant des recherches coûteuses, en consacrant de fortes sommes au perfectionnement, en prenant des risques plus grands et absorbant des pertes appréciables pour des idées nouvelles et des produits nouveaux, etc.

par Gilles LESAGE de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le ministre des Communications flaire une ambiguïté dans le livre vert rendu public hier par son homologue fédéral. Il se demande même si Ottawa ne cherche pas une façon subtile de "consolider" son pouvoir.

M. Jean-Paul L'Allier a fait connaître dès hier ses premières réactions à l'exposé des propositions fédérales publiées par son vis-à-vis d'Ottawa, M. Gérard Pelletier. Il a répondu en Chambre aux questions de l'Opposition, puis, à l'extérieur, à celles des journalistes.

Ottawa propose la création d'un organisme unique pour régir les communications. Il se déclare aussi disposé à examiner la possibilité d'établir un double système de réglementation, qui laisserait aux provinces les activités de caractère intra-provincial. "Pour ce qui est de la double réglementation, a dit M. L'Allier, il semble qu'il y ait ambiguïté dans ce document à ce sujet. On ouvre la porte et on la referme en même temps. On parle de balkanisation et de double réglementation."

Le ministre se propose de faire une analyse très serrée du document, et de faciliter le débat sur le sujet. M. L'Allier note en outre que le document de travail fédéral "reprenant en gros la même problématique que la politique québécoise de communications (rendue publique en mai 1971) sauf qu'on ne l'applique pas à la même collectivité".

Pas de consultation

Le ministre révèle ensuite qu'il n'y a pas eu de consultation préalable avec le Québec, et qu'il n'a pas encore reçu l'invitation à la conférence fédérale-provinciale qui doit avoir lieu en juillet, selon ce que M. Pelletier a fait savoir à TV-Hebdo. Entre-temps, toutefois, les ministres provinciaux des Communications se réuniront en mai.

"Lorsque les dossiers seront suffisamment étoffés et lorsqu'il y aura suffisamment de choses à discuter, a ajouté M. L'Allier, j'ai l'intention de soumettre cette question en même temps que d'autres à la commission parlementaire."

L'Allier compare Dupuis à Duplessis

QUEBEC (PC) — M. Yvon Dupuis, nouveau chef créditiste, s'imagine encore aujourd'hui gagner la faveur populaire en parlant de socialisme, comme on parlait de communisme à l'époque de Duplessis, a déclaré hier à l'Assemblée nationale le ministre Jean-Paul L'Allier.

"Mais il oublie le facteur communication là-dedans, il oublie que les gens lisent plus qu'autrefois et qu'ils sont un peu moins peureux", a ajouté le titulaire des Communications, au cours du débat sur le discours inaugural qui se poursuit depuis mardi dernier.

Pendant, M. L'Allier précise: "on va prendre tous les moyens pour rappeler à M. Dupuis l'importance du socialisme." Le ministre estime que le "socialisme totalitaire", comme l'entend le leader créditiste, n'existe pas au sein du gouvernement actuel.

Depuis quelques semaines, les députés du RC s'attaquent particulièrement aux politiques sociales du ministre Castonguay.

Pour M. L'Allier, ce genre d'attaques signifie que "l'influence de M. Dupuis, depuis son élection du 4 février dernier, s'est affirmée d'une façon irrévocable et absolument tangible au sein de l'aile parlementaire créditiste".

Dans le but de s'en moquer, le ministre a ensuite lu en Chambre l'extrait d'une chanson écrite par M. Dupuis et enregistrée par Jean-d'Arc

Charlebois, suite à la chute du pont de Trois-Rivières dans les années 1960.

"Duplessis, un beau matin, est demandé au téléphone. C'est par un M. Laurin, qui veut lui en apprendre une bonne. C'est que le pont, qui porte son nom, est tombé dans le Saint-Maurice. Duplessis répond: ça doit être les communistes."

L'Allier a noté aussi qu'un sondage indiquait à ce moment-là que près de 20 pour cent de la population avait cru "les fiers adversaires du communisme". Maintenant, dit-il encore, M. Dupuis a simplement changé le mot "communiste" par "socialiste" en pensant avoir lui aussi au moins 20 pour cent de la population derrière lui.

Interrompu souvent par les députés créditistes, le ministre a dit qu'il voulait parler de M. Dupuis, "parce que c'est lui qui a réussi à vous mettre le grappin dessus et à vous arriverait, si ça ne marchait pas à son goût". M. L'Allier évoquait alors l'expulsion de M. Armand Bois du Ralliement créditiste.

"Votre 'fun' achève, car la population du Québec ne rit pas, elle", lui a fait remarquer d'un ton exaspéré M. Fabien Roy, député de Beauce. "C'est parce qu'elle ne trouve pas ça drôle précisément quand vous la rencontrez", lui a répliqué M. L'Allier du tic au bec.



"...NON GRAND-MÈRE. LA RÉHABILITATION, C'EST SEULEMENT POUR LES BANDITS."

CES P'TITS VIEUX... Y S'PRENNENT POUR DES CRIMINELS.

Inondations: Ottawa n'a reçu aucune demande d'aide de la part du Québec

par Marcel DESJARDINS
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Si le gouvernement du Québec veut obtenir de l'aide fédérale pour secourir les victimes d'inondations, il n'a qu'à formuler une demande en ce sens au ministère de l'Environnement du Canada. Il doit par le fait

même s'engager à verser lui aussi des indemnités. Hier, le ministre de l'Environnement, M. Jack Davis, a expliqué les deux programmes fédéraux d'indemnisation aux personnes victimes d'inondations et il a répété qu'il appartenait aux provinces de présenter des réclamations. Aux dernières nouvelles, le

ministère de l'Environnement n'avait reçu aucune demande du Québec.

Cette semaine, deux députés libéraux du Québec, M. Francis Fox (Argenteuil-Deux-Montagnes) et Marcel Roy (Laval) ont ni plus ni moins invité le gouvernement du Québec à se prévaloir de ces programmes fédéraux.

La crue des eaux du lac des Deux-Montagnes et de la rivière Mille-Iles a provoqué des inondations à Pointe-Calumet, Ste-Marthe et St-Eustache. Par ailleurs, on connaît bien la situation à Laval où 4.000 familles sont victimes des inondations.

M. Davis a précisé que le gouvernement fédéral était prêt à faire sa part lorsque les dommages dépassent les moyens des provinces et même à consentir des avances spéciales dans le cas d'éventuelles pertes.

Si les municipalités ont besoin de secours financiers, elles doivent pour leur part s'adresser à la province.

Le programme fédéral en cas de désastre s'applique lorsqu'une province déclare une zone comme sinistrée.

Le gouvernement fédéral

partage alors les frais de dédommagement avec elle selon la formule suivante:

— La province assure tous les frais jusqu'à concurrence de \$1 par personne;

— puis, le gouvernement fédéral et la province partagent moitié-moitié les coûts additionnels jusqu'à concurrence de \$2 par habitant;

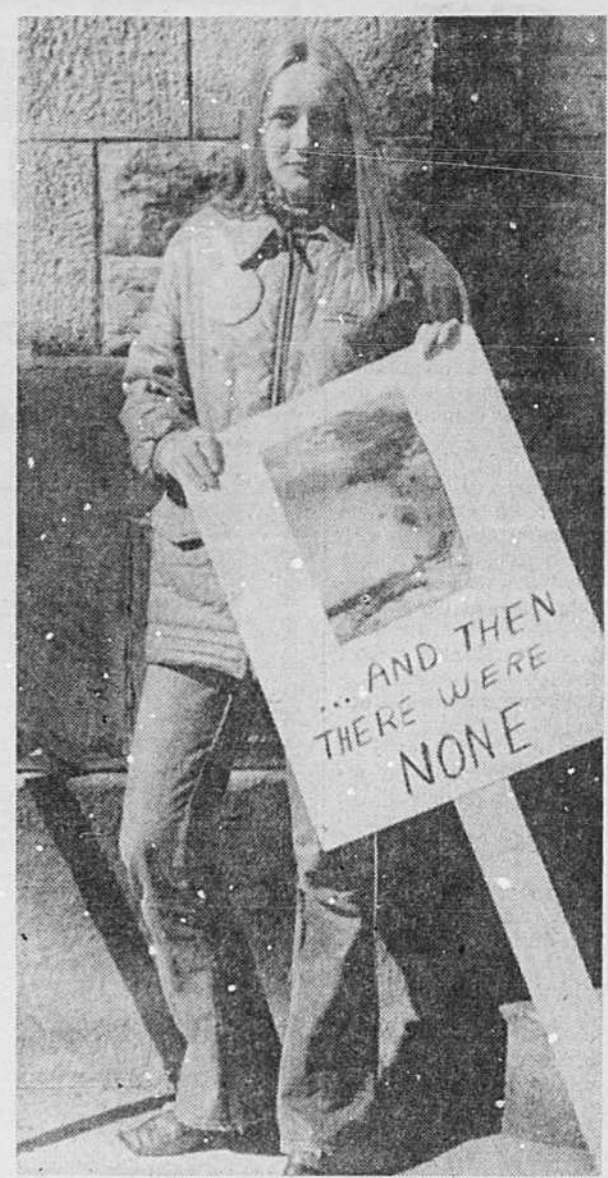
— ensuite, le fédéral rembourse à la province 75 p.c.

des trois premiers dollars et cela jusqu'à concurrence de \$2 par personne;

— le gouvernement fédéral paie finalement 90 p.c. des coûts dépassant \$5 par habitant.

En vertu de ce programme, la province peut réclamer un remboursement fédéral pour les sommes consacrées à la lutte contre les

flots, à la construction de digues provisoires, à l'organisation du logement temporaire, à la restauration des services publics comme les routes, les ponts et les écoles, à l'indemnisation des particuliers qui subissent des pertes matérielles par suite des inondations et à la réparation des immeubles endommagés.



télephoto PC

Fortes pressions pour exiger le retrait canadien du Vietnam

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le secrétaire d'Etat aux affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a affirmé, hier, que le gouvernement canadien décidera, dès le début de la semaine prochaine, si le Canada maintient ses observateurs au Vietnam.

D'autre part, le ministre a reconnu que les Canadiens postés au Vietnam sont évidemment exposés au danger et qu'il faut accepter ce fait si on décide de collaborer à la Commission de surveillance du cessez-le-feu au Vietnam.

Lorsque le Canada a délégué des troupes au Vietnam, il l'a fait sur une base temporaire de 60 jours. Le gouvernement Trudeau doit donc

décider avant la fin du mois de mars, plus précisément avant le 29 mars, s'il prolonge sa participation à la Commission de contrôle et de surveillance.

La semaine dernière, M. Sharp s'est rendu au Vietnam en compagnie de deux députés et d'un groupe de journalistes. Depuis, l'opinion a semblé évoluer en faveur d'une présence prolongée du Canada en Indochine.

Hier, la Voix des femmes du Canada invitait le gouvernement canadien à faire l'es-sai véritable de tous les mécanismes qui se rattachent à la Commission de surveillance. Elle incitait le gouvernement canadien à continuer ses pressions pour que tous les rapports préparés par les quatre membres de la Com-

mission sur les violations du cessez-le-feu soient publiés.

Pour sa part, le Nouveau parti démocratique a suggéré par l'entremise du député de Selkirk, M. Doug Rowland, que le Canada donne un avis de 90 jours et qu'il retire ses observateurs du Vietnam par la suite. M. Rowland, qui accompagnait M. Sharp dans sa visite effectuée en Indochine entre le 13 et le 19 mars, est rentré au Canada convaincu que les chances de paix au Vietnam sont rares et que, par conséquent, le rôle de la Commission ne peut pas être d'une grande efficacité.

D'autre part, les Etats-Unis, tout comme les autres parties signataires de l'accord de Paris souhaitent que le Canada reste au Vietnam.

Le petit chaperon rouge...

Il était une fois un chaperon rouge et un loup marin... Version moderne d'un vieux conte transformé par la disparition des espèces! Le chaperon est une jeune étudiante qui, parmi une vingtaine de ses semblables, a gravi la colline parlementaire d'Ottawa pour protester contre la chasse annuelle du loup marin à Terre-Neuve et au Labrador.

La SSJB dénonce le "recul" de Bourassa

A l'issue de sa première séance depuis l'ouverture de la présente session de l'Assemblée Nationale, le Conseil général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, par la voix de son président, Me Yvon Groulx, s'élève vigoureusement contre le recul inqualifiable du gouvernement du Québec, qui a réintroduit dans le discours inaugural de la session le bilinguisme que ses prédecesseurs avaient banni depuis plusieurs années. Ce geste est d'autant plus blâmable et contradictoire, déclare la SSJB, que le premier ministre lui-même a énoncé récemment l'indépendance culturelle du Québec comme la priorité de l'heure de son gouvernement, qu'il clame sur tous les tons depuis 1970 que le français doit être la langue de travail au Québec et la langue de communication à tous les paliers du gouvernement.

20 YEARS IN QUEBEC
ACIER
RUSCO
STEEL
20 ANS AU QUEBEC

RUSCO — portes d'intérieur et d'extérieur en acier... un agencement formidable... fini email cuit — Choix de couleurs harmonisées — Plus de 80,000 installées à Montréal!

9095 boul. Saint-Laurent
Montréal — 381-2511

Rusco Home Specialties (1962) Inc.

Chez Colonial Sunnibilt, nous avons ce qu'il vous faut!

Modèle illustré "GOELAN" — series VISTARAMA

Exactement ce qu'il vous faut pour réaliser vos rêves de vacances. Colonial Sunnibilt offre un chalet qui s'adapte au goût et à la bourse de chacun. On voit ici six de nos nombreuses séries. Construit pour procurer à vie l'utile et l'agréable, chacun de nos chalets est entièrement garanti par écrit.

Donc, coupez court à vos rêves et faites vos projets! Venez voir les différents modèles exposés, ou demandez par lettre notre catalogue en couleur. (Veuillez inclure 75¢, pas de chèque s-v-p.)

• CHALETS DE VACANCES • CHALETS DE SKI • MAISONS DE RETRAITES • CONCEPTION SPECIALE

Séries Pacemaker ... à partir de \$5,093

Séries Hillcrest ... à partir de \$2,394

Séries Skyline ... à partir de \$3,577

Séries Swiss Chalet ... à partir de \$8,702

Séries Citation ... à partir de \$5,639

COLONIAL SUNNIBILT
SUPERMARCHÉ DU PRÉFABRIQUÉ

Lun — Ven. 10 h — 9 h. P.M. — Sam. 10 h. — 5 h. P.M. Dim. 1 h — 5 h. P.M.

4800 E. Jean Talon
(Est de Pie IX)
722-3523

Wawanesa présente une innovation importante en matière d'assurance-incendie:

La police de 12 mois.

(payable en 10 mois.)

La police de trois ans vous a tous bien servi mais les augmentations des coûts de l'assurance-incendie de ces dernières années l'ont rendu beaucoup moins avantageuse qu'auparavant.

C'est pour cela que Wawanesa offre maintenant une police d'assurance-incendie de 12 mois.

Placez-vous sous notre aile.

Ce coupon peut donner plus de valeur à votre argent. Découpez et envoyez-le nous.

Vous découvrirez combien vous allez économiser sur votre prochaine police d'assurance-incendie.

Complétez et postez à:
WAWANESA, 8585 DÉCARIE, MONTRÉAL.

Propriétaire-occupant
Locataire-occupant

GENRE DE RÉSIDENCE:
Maison unifamiliale
Duplex
Triplex
Autre

GENRE DE CONSTRUCTION:
Briques/Pierres/Blocs ciment
Bois
Revêtement métallique
Autre

TYPE DE CHAUFFAGE:
Central
Chauffé en partie par locataire
Autre

MONTANT DE PROTECTION DÉSIRÉE:
Bâtisse \$ _____
Contenu \$ _____

Date d'échéance police actuelle: _____
Nom: _____
Adresse: _____
Téléphone: _____

Assurance Incendie

Wawanesa

342-2211

8585 Boul. Décarie • 10548 Boul. Lajeunesse • 5688 Av. Verdun • 8394 St. Laurent • 3326 est rue Ontario • 1228 est rue Mont-Royal • 6313 est rue Sherbrooke • 1280 Boul. Curé Labelle • 29b, Boul. d'Anjou, Chateaugay-Centre • Centres d'Achats: Pie IX, V. Jacques Cartier, Pl. Airlie LaSalle, Pl. Désy 6061 est H. Bourassa.

A Québec • 661-7741 • 2070 La Canardière • Centre d'Achats Ste-Foy.

Et aussi: Baie-Comeau 296-5517 • Chicoutimi 543-7791 • Drummondville 472-6165 • Granby 378-7171 • Hull 771-5711 • Joliette 756-8368 • Jonquière 547-9379 • Rimouski 723-7873 • Rivière-du-Loup 862-4197 • Rouyn 762-6616 • Ste-Agathe 326-1422 • St-Jean 348-2654 • St-Jérôme 438-1110 • Sept-Îles 962-5541 • Shawinigan 539-3430 • Sherbrooke 569-8817 • Thetford Mines 338-1566 • Trois-Rivières 378-4823 • Victoriaville 752-9650

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal. Téléphone: 874-7272. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. "Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400". Port de retour garanti.

INFORMATION GÉNÉRALE 874-7272

VENTES DU JOURNAL

Livraison à domicile 874-6911
du lundi au vendredi: 8 h. a.m. à 8 h. p.m.
le samedi: 8 h. a.m. à 5 h. p.m.

REDACTION

Le jour du lundi au vendredi:

Pupitre 874-7061
Editorial 874-7030
Sports 874-7018
Spec. Télé-Press 874-7029
Finance 874-7016
Arts et lettres 874-7014
Vivre aujourd'hui 874-7023
Nuit (en tout temps) 874-7061

PUBLICITÉ

Petites annonces

Commandes 874-7111
du lundi au vendredi: 9 h. a.m. à 5 h. p.m.
le samedi: 9 h. a.m. à midi.

Pour changer ou annuler 874-7205
du lundi au vendredi: 9 h. a.m. à 4 h. 30 p.m.;
le samedi: 9 h. a.m. à 11 h. 30 a.m.

Grandes annonces

Détailants 874-7300
National, Télé-Press, vacances, voyages 874-7306
Carrières et professions, nominations 874-7320

COMPTABILITÉ

Grandes annonces 874-6892
Petites annonces 874-6900

PROMOTION 874-7100

RELATIONS DE TRAVAIL 874-7383

La CMT n'est pas satisfaite

BRUXELLES (PC) — Le secrétaire général de la Confédération Mondiale du Travail, M. Jean Bruck, insatisfait de la réponse du premier ministre Bourassa, a demandé à ce dernier de la compléter.

C'est ce qu'a déclaré hier M. Bruck au cours d'une entrevue. La Confédération Mondiale du Travail, rappellons-le, regroupe 14 millions de travailleurs et ses représentants faisaient parvenir la semaine dernière un message au premier ministre Robert Bourassa pour protester contre l'emprisonnement des trois chefs syndicaux, Pepin, Laberge et Charbonneau. Le message mentionnait le recours possible au boycottage des bateaux et avions canadiens à l'échelle internationale.

Dans sa réponse, M. Bourassa se rend à la demande du président de la CMT, M. Maurice Bouladoux, de le rencontrer à Québec pour discuter de l'incarcération des chefs syndicaux, "mais il ne touche mot de la requête de visiter les trois prisonniers et de rencontrer les ministres québécois de la Justice et du Travail", a remarqué M. Bruck.

Choquette prône la fermeté

QUEBEC (PC) — Le ministre Choquette entend défendre la ligne dure au sein du gouvernement sur la question d'un éventuel pardon aux trois leaders syndicaux détenus à Orsainville.

"Pour moi, il n'en est pas question", a-t-il dit hier à un groupe de journalistes qui lui demandaient si le gouvernement allait céder aux pressions insistantes exercées ces jours derniers par les milieux internationaux du travail.

"Je ne voudrais pas, pour le moment, ouvrir la porte à aucune modification de la politique déjà annoncée par le gouvernement en la matière", avait plus tôt répondu la ministre, en Chambre, au leader parlementaire du PQ, M. Camille Laurin. Ce dernier demandait si le gouvernement allait prendre une décision et cesser de "tergiverser" sur cette question.

Se défendant de vouloir appliquer la loi de façon "mesquigne" à l'endroit des trois présidents syndicaux, MM. Pepin, Laberge et Charbonneau, qui ont maintenant purgé environ deux mois d'une peine d'emprisonnement d'un an pour outrage au tribunal, M. Choquette ne voit pas dans leur cas de motif particulier de recourir à la procédure de pardon ou de commutation. Tout au plus peuvent-ils espérer "une application libérale" des règlements de détention lorsqu'ils auront purgé le tiers de leur sentence, soit quatre mois.

Souplesse
"Les règlements sont souples et le gouvernement n'a pas l'intention d'abuser de la situation", a précisé M. Choquette, laissant entrevoir que les détenus pourraient profiter de congés prolongés, en vertu des règlements du Service des centres de détention, pour les huit derniers mois de leur peine.

Céder à de telles pressions, soutient de son côté M. Choquette, ce serait encourir les reproches des autres détenus qui pourraient dire: "Vous voyez, parce que ces trois là connaissent les ministres et les appellent par leur petit nom ils ont un régime de faveur".

Egalité
Est-ce à dire que vous ne pouvez pas tenir compte du caractère bien particulier de cette condamnation, dans le cadre des incidents de mai dernier, non plus que du rôle social très important de ces trois hommes? a-t-on demandé au ministre hors de la Chambre.

"Pas en ce qui concerne le pardon", a-t-il répondu. A son avis cette procédure suppose des "motifs très forts et justifiés", ce qui ne serait pas le cas en l'occurrence.



...allie la QUALITÉ à ses prix d'ÉCONOMIE!

L'OCCASION PAR EXCELLENCE D'ÉPARGNER DES \$\$ LORS DE CETTE VENTE D'UN SEUL JOUR...

LUNDI, 26 MARS SEULEMENT

TOUT AU PRIX UNIQUE D'ÉCONOMIE...



222

POUR DAMES

- BAS-CULOTTE NYLON
Tout diaphane. Teintes mode. Pour tailles jusqu'à 150 lb. 4 pour 1²²
- PETITES CULOTTES BIKINI
En Arnel. Motifs variés. P.M.G. 2 pour 1²²
- PANTALONS ÉVASÉS
Tout Acrylique. Quadrillés en coloris printaniers. Tailles 8 à 16. 1²²
- SOUTIENS-GORGE POUR ADOLESCENTES
Bonnets dentelle ouatinée. Blanc. AA et A 30 à 34. 1²²

POUR HOMMES

- CHEMISE-T MANCHES LONGUES
Tissus, modèles et teintes variés. P.M.G. 1²²
- CALEÇONS COTON/NYLON
Éponge extensible. P.M.G. 1²²
- CHAUSSETTES
Tout nylon extensible. Pointures 10 à 13. 3 pour 1²²

POUR FILLETTES

- MAILLOTS-T TOUT NYLON
Manches courtes. Pour 7 à 14. 1²²
- BABY DOLL COTON
Attrayants motifs. Pour 8 à 14. 1²²

POUR GARÇONS

- CHEMISE-T TOUT NYLON
Manches courtes. P.M.G. et TG. 1²²
- CHEMISE-T FORTREL/COTON
Manches longues. P.M.G. ou 8 à 16. 1²²
- MAILLOTS DE CORPS OU CALEÇONS
Tout coton. P.M.G. 3 pour 1²²

POUR TOUT-PETITS

- PANTALONS, GARÇONNETS ET FILLETTES
Aux modèles et tissus variés. Coloris mode; 2 à 3X 1²²
- PANTALONS, GARÇONNETS ET FILLETTES
Coton au fini denim ou polyester. Tons variés 4, 5, 6 et 6X. 1²²
- CHEMISES-T
Manches courtes aux tissus et teintes variés. Pour 2 à 3X et 4 à 6X. 1²²
- PULL-OVERS
Tout Acrylique. Modèles, motifs variés. Pour 4 à 6X. 1²²
- GAMME ÉTENDUE DE CEINTURES
Vinyle aspect cuir ou suède. Pour 2 à 14. 3 pour 1²²
- CULOTTES
Tout nylon. Pour 4 à 6X 6 pour 1²²
- PYJAMAS COTON
Ornés d'un liséré. Motifs. Pour garçons, 2, 3 ou 3X. 1²²

Pour seulement \$1.22 (!!!) un choix d'articles et vêtements d'utilité quotidienne dont plusieurs qu'il vous faut certainement! Lisez attentivement cette page, c'est à votre avantage!

CHOCOLATS

- BOUCHÉES DE CHOCOLATS
A centres chocolat, cacahuètes / "Rice Krispies". 3 pour 1²²
- PAQUETS DE 1 LIVRE
Chaque de chocolats sous forme d'orange. 2 pour 1²²

HYGIÈNE & BEAUTÉ

- "BEAUTY QUEEN", EXCLUSIF À LASALLE!
Formats de 32 onces de shampoings aux oeufs, Castille ou à la bière; bain moussoux Pine ou Apple Blossom; rince Cold Cream! 2 pour 1²²
- MINI-BROSSE JEAN-PIERRE
Plus conditionneur 8 oz. aux herbes, le tout dans un emballage. 1²²
- MINI-BROSSE JEAN-PIERRE
Plus conditionneur 8 oz. balsam. Offre-boni pour vos cheveux! 1²²

ACCESSOIRES MÉNAGERS

- ENSEMBLE HOUSSE ET COUSSINET
Tefflon pour table à repasser standard 15 x 54 po. 1²²
- VERRES À EAU
Duralex 8 onces. 4 pour 1²²
- ENSEMBLE BROSSE
et porte-brosse "Mini & Gigi" pour salle de bains. 1²²
- SEAU À COUCHES
24 pintes et couvercle 1²²

JOUETS ET JEUX

- PEINTURES "CRAFTMASTER" PAR NUMÉROS
Deux tableaux de 8" x 10", par boîte 2 btes 1²²
- JEU DE "YUM" DE "PARKER BROS"
Un amusant jeu de dés. 1²²
- JEU DE PÂTE À MODELER DE "PARKER BROS."
Par ensembles de 3 paquets. 2 pour 1²²
- AMUSANTS "RUFF-RIDER" DE TONKA
Un véhicule tout terrain. 1²²
- POUPÉE "POPPIN FRESH" de "Leisure Dynamics"
Une poupée absolument adorable. 1²²

LINGE DE MAISON

- OREILLERS DÉCORATIFS
Remplis de mousse. Motif mexicain. 17" x 23". 1²²
- CARPETTES "MR. SHAG" 18" x 27"
Pois longs, pelucheux ou au fini velouté et tons variés. 1²²
- ESSUIE-MAINS
Tout coton éponge. Mesurant 17" x 29". 3 pour 1²²
- DÉBARBOUILLETES
Tout coton. Tons et motifs variés. 11 1/2 pouces carrés. 12 pour 1²²
- ESSUIE-VAISSELLE
Tout coton. Mesurant 22" x 32". 5 pour 1²²
- TABLIERS À LA TAILLE
Coton sans repassage. Motifs, coloris variés. 3 pour 1²²

POUR LES BÉBÉS

- DRAPS TOUT COTON
Pour lit d'enfant 1²²
- SACS DE COUCHAGE
Flanellette pour 1, 2 et 3 ans. 1²²
- COUVERTURES FLANELLETTE
Tons pastel. 40 x 50 po. 1²²
- DRAPS
Pour lit d'enfant. Flanellette tout coton. 30 x 50 po. 2 pour 1²²
- PANTALONS COTON
Jaune, rouge, bleu. Pour 12, 18 ou 24 mois. 1²²

IMPÔT SUR LE REVENU
TENUE DE LIVRES
Service à domicile
ou
Hervé Handfield
5923, 2e Avenue,
Rosemont,
Montréal
721-6404

MANUFACTURES LTÉE. **LaSalle** FACTORIES LTD.

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|-------------------------------------|---------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------|---|--|-------------------------------|------------------------------------|---------------------------------|-------------------------------|--|------------------------|----------------------------|--------------------------------|-----------------------------|----------------------------------|----------------------------|-------------------------------|--|
| CHATEAUGUAY 116 St-Jean-Baptiste | DORVAL Sud-Est du Rond-Point | LACHINE Notre-Dame et 32e ave | PIERREFONDS 9006 boul. Lalande | ST-VINCENT-DE-PAUL 4615 boul. Lévesque | BOUCHERVILLE Centre d'achats LaSeigneurie | LONGUEUIL 210, rue St-Jean | ST-HUBERT 3555 boul. Taschereau | STE-THÉRÈSE 156, rue Turgeon | CHOMEDEY 1877 CURE LABELLE | MONTREAL-NORD 5630 HENRI BOURASSA EST | N.D.G. 2110 DECARIE | LASALLE 1277 SHEVCHENKO | P.A.T. 11850 SHERBROOKE EST | CRÉMAZIE 8065 ST-LAURENT | CENTRE-VILLE 5628 AVE DU PARC | ROSEMONT 5660 IBERVILLE | ST-HENRI 3735 NOTRE DAME D | ANUNYSIC ANGLE FLEURY ET LAJEUNESSE |
|-------------------------------------|---------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------|---|--|-------------------------------|------------------------------------|---------------------------------|-------------------------------|--|------------------------|----------------------------|--------------------------------|-----------------------------|----------------------------------|----------------------------|-------------------------------|--|

DECLARATIONS D'IMPÔT par **BLOCK** LITEZ à ces magasins LaSalle seulement:
 • 1277 SHEVCHENKO • 3735 O. NOTRE-DAME
 • 1877 CURE LABELLE • 3555 TASCHEREAU
 • 210 ST-JEAN, LONGUEUIL

Enfants sur demande

On s'inquiète en haut lieu. Car le nombre d'avortements ne cesse d'augmenter. D'un mois à l'autre. Les citadines (mieux renseignées) se font avorter à Montréal. Les provinciales vont aux Etats-Unis. Où c'est légal.

Le 1er mars, Otto Lang, ministre de la Justice, déclare qu'une enquête sera faite sur la publicité "trop large" qui paraît dans les journaux au sujet des cliniques d'avortements américaines.

Le 5 mars, Lang s'en prend aux médecins des hôpitaux qui appliquent "trop libéralement" les lois actuelles.

Le 20 février, descentes et perquisitions au Centre des femmes (on les soupçonne de diriger les intéressées vers des médecins avorteurs).

Les journaux font aussi état de l'ouverture de l'enquête du Dr Morgantaler et d'un autre médecin montréalais accusé d'avoir illégalement pratiqué des avortements.

L'avortement fait donc la manchette. Et suite à mon récent voyage à New York où j'accompagnais un groupe de Québécoises qui ont avorté dans une clinique américaine, j'ai fait la constatation suivante: la grande majorité des Québécoises (scolarisées ou pas) ignorent tout ou presque des méthodes contraceptives.

Et si les femmes étaient mieux informées, elles avorteraient moins. Parce que l'avortement, c'est une forme de contraception.

Alors qu'attendent nos gouvernants pour réagir énergiquement? Pourquoi ne pas préparer une brochure d'information. Une brochure rédigée par des personnes compétentes qui contiendrait l'éventail complet des méthodes contraceptives.

Cette brochure pourrait ensuite être expédiée en même temps que le chèque d'allocations familiales. Et disponible au bureau de postes (comme la formule d'impôt), chez le médecin, dans les pharmacies, etc.

Parce que les femmes sont unanimes: "Ce ne sont pas les médecins qui prennent ou prendront le temps de nous expliquer le stérilet en rédigeant une ordonnance pour la pilule!"

Les rares centres de planning sont débordés. Les médecins n'ont pas le temps. On demande donc à une voisine, à une amie. On lit de petites nouvelles publiées dans les journaux au sujet des "dangers possibles de la pilule", etc.

On se débrouille donc comme on peut. Devenant ainsi une "peut-être future avortée". Parce que ceux qui pourraient informer préfèrent palabrer sur les dangers de l'avortement et sur le nombre grandissant des avortées.

Où est la cohérence? Il serait peut-être temps de mettre un peu d'ordre là-dedans. Ou tout au moins de se servir de ce qu'on nommait autrefois "le gros bon sens". Et qu'on nomme aujourd'hui "la logique".

Claudette TOUGAS



Ce magnifique chat de gouttière s'envole pour Madrid, où il prendra des vacances bien méritées en compagnie de son maître. Mini-Max voyagera avec des chiens, des oiseaux et des fleurs.

A poil ou à plume, voyageurs sans bagages...

Ce n'est pas leur fortune mais leur poids qui détermine le prix de leur passage.

Ici, que l'on soit un vulgaire cabot ou doté d'un pedigree long comme ça... on est sur le même pied. Ainsi, le chat de gouttière paie environ \$25 pour un vol Montréal-Paris, soit le même tarif que son compagnon de voyage, persan, beau et titré comme un Shah.

Ces voyageurs sans bagages qui portent nom de chien, chat, hamster, poussin, pigeon, perruche et qu'accompagnent souvent fleurs coupées et plantes vertes, volent

dans des conditions fort acceptables, dans un compartiment sans classe, pressurisé et chauffé. A côté de la soute à bagages.

On ne sert pas d'amuse-gueules à bord, non plus que du champagne, mais on voit, avant le départ, à ce que les animaux soient bien nourris et qu'ils ne manquent pas d'eau pendant le vol.

Alors, que penser des déclarations faites récemment par une Association américaine de consommateurs voulant que les animaux domestiques soient placés dans des conditions inacceptables à bord de

la plupart des moyens-courriers et avions transatlantiques?

Un représentant commercial pour le transport des animaux vivants, à Air Canada, s'en étonne: "Les compartiments d'avion réservés aux petits animaux: sont presque tous construits de la même manière et répondent aux mêmes normes de confort et d'hygiène. Nous recevons des centaines d'animaux domestiques chaque année; nous en expédions autant, et nous pouvons affirmer que les incidents sont rares et les mortalités exceptionnelles (deux en dix ans)."

Venez et vous verrez!

A l'aéroport de Dorval, nous sommes allés.

C'est dans une pièce tempérée au fond d'un vaste entrepôt du secteur "Air Cargo" que nous avons rencontré quelques animaux qui attendaient de prendre leur vol.

Un jeune Labrador trouvait visiblement le temps long; Teddy, un employé de la base, l'a amené prendre un peu d'air, entre les camionnettes et les avions, à deux pas de la piste d'envol. D'autres animaux ne semblaient pas plus malheureux là que dans une cage chez le meilleur des vétérinaires.

Des oiseaux chantaient. Des fleurs vivaient.

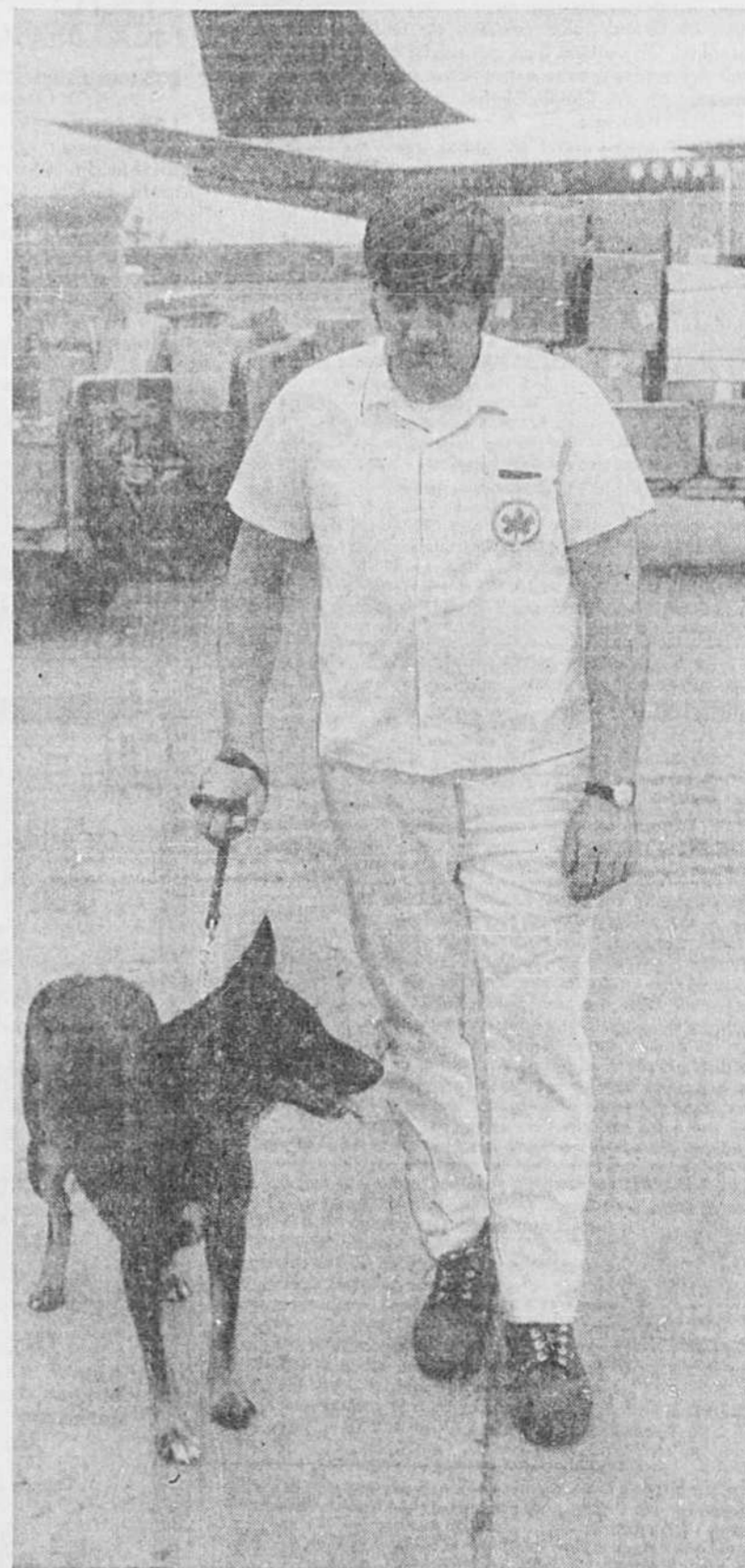
Au moment de l'embarquement, nous avons accompagné les voyageurs, histoire de les voir s'embarquer dans leur "cabine". Un peu grise, mais propre, chaude et pressurisée.

Tous avaient leur certificat de santé, permettant de montrer patte blanche en pays étranger.

Un certificat de santé, c'est indispensable pour ces voyageurs à poil ou à plumes. Des renseignements à ce sujet peuvent être obtenus auprès du Ministère fédéral de l'Agriculture (division de l'hygiène vétérinaire). Quant aux modalités d'embarquement et au coût des billets et des cages, on se renseignera auprès des différentes compagnies aériennes.



Pressés de rentrer à Prague, ces pigeons-voyageurs empruntent les ailes d'un superjet. C'est sous le signe de la paix qu'un membre du personnel d'Air Canada les installe à bord, dans leur compartiment pressurisé et chauffé.



Quand les heures passent, que le vol est retardé, comment les chiens font-ils pour tromper le temps? Ils se promènent. A deux pas des avions, avec un employé de l'aérogare.

Texte :

Hélène SABOURIN

Photos :

Michel GRAVEL

L'ASTROLOGIE

AVEC LISE MOREAU
(collaboration spéciale)

Diane chasserresse ou la femme Bélier

Qu'elles soient Jupiterisées ou Saturnisées les femmes Bélier, bien que de comportement différent, ont un trait commun: L'énergie!

C'est dans ce signe que l'on rencontre le plus de femmes qui ont fait leur marque. Simplement parmi les comédiennes on remarque: Arletty, Sophie Desmarets, Dany Robin, Simone Signoret, et combien d'autres.

Lorsque la femme du Bélier décide d'agir, rien ne la fait reculer. Elle fait tout avec passion et exaltation. Même dans la sainteté et le mysticisme elle se singularise, exemple: Ste Thérèse d'Avila.

La Bélier a souvent un

comportement masculin, une endurance et une capacité d'action comparable à l'agressivité des hommes. Lorsqu'elle rencontre un obstacle, elle fait front avec plus ou moins de calme, selon la position de Saturne, de Mars et de Jupiter dans son ciel.

Quoi qu'il en soit, elle force et la plupart du temps réussit. A moins qu'elle ne soit très inhibée, elle doute jamais d'elle. Son assurance est extraordinaire. Un grand écrivain de ce signe, Simone de Beauvoir, ne dit-elle pas: "C'est affreux de ne pas être là pour consoler quelqu'un de la peine qu'on lui fait en le quittant". Il imagine mal une femme du Cancer ou du

Poisson écrire une telle chose.

Si la Bélier est soupe au lait, elle est aussi optimiste et gaie. Elle sait se rassurer et forcer le destin. Comme tout le monde elle a des moments pénibles mais la vie reprend le dessus. Son courage est indomptable... ou son orgueil! La défaite n'est pas acceptable, aussi remonte-t-elle en selle pour courir vers d'autres succès.

Son talon d'achille c'est l'amour. C'est une passionnée, elle met autant d'ardeur à gagner l'homme qu'elle aime qu'à tenir devant les obstacles de la vie. L'amour est un combat que l'on gagne. Mais attention, celui qu'elle choisit est le plus beau, le plus grand, le plus intelligent. S'il ne commande pas chez lui, il est quand même valorisé. Il n'est pas rare d'entendre une femme du signe vanter à ses amies

les charmes et la compétence de l'homme aimé.

Elle fuit les complications et a horreur des hommes ni chair ni poisson. Elle veut le surmâle qu'elle installera sur un piédestal, qu'elle estimera. Ce qui ne l'empêchera pas (encore chanceux si c'est en sourdine) de diriger sa destinée à sa convenance. Ce qu'elle veut, Dieu le veut et rapidement.

La diplomatie, les ruses, les détours ne sont pas son fait. Elle va droit au but et ne se gargarise pas de mots. La sentimentalité ne la touche pas plus qu'il faut, elle préfère les actes tangibles. Elle aime le confort et ne dédaigne pas l'argent qui lui permettra de se l'offrir.

Elle a un grand sens du devoir et est fidèle lorsqu'elle est comblée. Malheureusement son attitude fera fuir les hommes qui se refusent à jouer les seconds violons.



Simone de BEAUVOIR

L'APOCRYPHE

JEAN-GUY DUBUC

La vie du citoyen paisible ou de l'homme indifférent?

L'enquête sur le crime organisé offre au paisible citoyen des fresques de choix. Il apprend, par exemple, les liens d'argent qui existent entre des membres réputés de la pègre et certaines campagnes politiques, ou même avec certaines personnalités politiques. Le paisible citoyen se dit: "J'ai raison de dire que la politique, c'est sale..."

Les journaux rapportent parfois les débats de la Chambre: quel beau langage que celui de nos députés. On comprend vite, à les entendre, la nécessité de faire du français la langue officielle du Québec. Voilà un trésor à préserver.

Mais le paisible citoyen se scandalise. Il réprouve le langage, les attaques, les manières des élus du peuple. Il ne se gêne d'ailleurs pas d'utiliser le même langage pour les condamner... de loin. Et il se dit: "J'ai raison de dire que la politique, c'est sale..."

Régulièrement, on alimente ses conversations des derniers potins de la politique. Chacun écrit son petit journal à scandales qui, comme tous les journaux de ce genre, contiennent autant d'admiration que de reproche. Les titres sont souvent les mêmes: Jacques Saulnier, l'aviation du gouvernement à Old Orchard, Gerda Munsinger, les conflits d'intérêts, etc. Les lecteurs sont des auditeurs sympathiques, au large sourire. Mais dans un effort de sérieux intense, la paisible citoyen se dit: "J'ai bien raison de dire que la politique, c'est sale..."

Et le paisible citoyen se sent net et pur. Lui, il ne se sait pas: il ne touche pas à la politique. Il en parle, c'est tout. Il sait les autres, mais pas lui-même. Le paisible citoyen ne s'engage pas.

Et le monde pourrait lentement, ou rapidement, à cause de ces milliers et ces millions de paisibles citoyens qui ne s'engagent à rien.

"Dites-moi, docteur..."

PAR LE DOCTEUR JEAN-PAUL OSTIGUY
(collaboration spéciale)

Remèdes à la fatigue normale

— Dites-moi, docteur, quels sont les remèdes à la fatigue normale?

— Le remède à la fatigue normale, c'est d'abord et avant tout le repos sous toutes ses formes.

Ça peut être de se coucher assez tôt, si on a à se lever tôt le matin. Ainsi nous aurons le nombre d'heures de sommeil nécessaire pour nous lever reposés. Si vous avez l'habitude de vous lever tard, évidemment, il n'est pas nécessaire de se coucher aussi tôt.

Cependant, dans les 2 cas, il faut dormir suffisamment.

— Combien d'heures devez-vous prendre de sommeil?

— Ça dépend des gens. Mais si vous voulez, nous reparlerons de ça plus en détail dans quelque temps. Restons-en aux grandes lignes pour le moment.

LES SOMNIFERES

— Peut-on prendre des somnifères pour dormir?

— Si une personne prend

trop de temps à s'endormir et que de ce fait elle n'arrive pas à dormir le nombre d'heures qu'il lui faut, elle se lèvera fatiguée. Pour elle, ce sera mieux alors de prendre à l'occasion une dose faible d'un remède pouvant l'aider à se détendre et à dormir. Il ne faudrait pas, cependant, que ça devienne une habitude, une nécessité.

Elle ne devra pas en prendre tous les soirs.

Elle peut, évidemment, aussi se détendre en prenant un bain chaud avant de se coucher.

— Oui, j'ai déjà essayé et ça m'avait aidé. Peut-on faire autre chose pour nous aider à dormir et à nous reposer?

LES VACANCES

— Evidemment, on peut prendre des vacances. Le changement de climat peut aider beaucoup à contrôler la fatigue.

Dans un pays comme le nôtre où le soleil se fait rare, où le climat est froid, nous dépensons plus d'é-

nergie à survivre que si nous vivions dans un climat chaud fortement ensoleillé. Quand arrive le mois de février, mars et avril, beaucoup de gens sont "à plat". Il est souvent très utile pour chacun d'entre nous d'aller dans des pays plus chauds, comme les Antilles, le Mexique ou la Floride pour prendre du soleil. On peut ainsi se "retaper" assez rapidement d'une fatigue accumulée depuis quelques mois due à un manque de vitamines, due à un manque de soleil.

— Ce n'est pas à la portée de tout le monde de prendre des vacances.

— D'accord, quoiqu'il y a de plus en plus de gens qui le font. Les prix de telles vacances ont baissé fortement depuis quelques années.

CHANGER DE "MILIEU"

Il peut aussi être très utile de changer de milieu. C'est très bon d'être dans un milieu qu'on aime bien, soit au travail ou à domicile. On peut aimer les gens qui nous entourent. Mais ce n'est pas mauvais, une fois de temps en temps, de changer de milieu, c'est-à-dire de ne pas voir pendant quelque temps les gens avec lesquels on est toujours et d'en voir d'autres. Ça permet de "recharger nos batteries".

— C'est un fait, quand on est fatigué, même ceux qu'on aime bien nous impatientent.

LES ALIMENTS ET LE SPORT

— En plus, pour lutter contre la fatigue, une alimentation saine, légère, nourrissante, bien équilibrée et facile à digérer peut nous aider. Ça aide à la santé, à la bonne condition physique. Des gens en bonne condition physique se fatiguent beaucoup moins vite.

La pratique du sport dans les limites raisonnables, l'exercice physique en général, certains systèmes de reconditionnement comme le "jogging", etc., peuvent nous aider à améliorer notre santé donc à récupérer plus vite, donc à être moins facilement fatigués.

D'ailleurs, nous parlerons dans quelque temps des bienfaits de l'exercice physique pour la santé.

Aux personnes qui voudraient entrer en communication avec le Docteur Jean-Paul Ostiguy à propos de questions concernant la chronique médicale dans notre journal, veuillez, s'il vous plaît, ne pas téléphoner à son bureau mais plutôt lui écrire soit aux soins de LA PRESSE ou à son bureau.



Pour le Salon culinaire

M. Roger Cuvel, chef pâtissier de l'hôtel Montréal Aéroport Hilton, mettant la dernière main à cette pièce qui sera présentée au Grand Salon culinaire du Québec, la semaine prochaine. On s'attend à ce que quatre-cents pièces environ soient présentées à cette exposition de deux jours, qui sera inaugurée par M. Claude Simard, ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, mardi 27 mars. Comme chaque année, elle sera ouverte au grand public et l'entrée (rue Cypress) sera libre.

ENTRE NOUS

Montréal, le 22 mars — DE NOMBREUSES MAITRESSES DE MAISON ont perdu confiance dans les aubaines hebdomadaires annoncées par certains supermarchés. Au bas de la page d'annonce des produits alimentaires, le mercredi, il y a une note (en petits caractères) à l'effet que ces prix réduits sont valables jusqu'au samedi seulement. Et celles qui font leur marché le lundi et le mardi? Rien de tel aux MAGASINS DOMINION! Les annonces Dominion spécifient que les prix du mercredi restent les mêmes jusqu'au mardi suivant. En plus des prix d'aubaine, Dominion affiche chaque jour des CENTAINES D'AUTRES ARTICLES à prix coupés à plein. Les spéciaux hebdomadaires ne représentent qu'une faible partie de nos commandes globales de la semaine.

AUX PREMIERS BEAUX JOURS DU PRINTEMPS, j'ai hâte de partir en voyage. Et pour que chaque moment de mon voyage soit agréable, j'emporte toujours l'EXTRAIT DE FRAISES DES CHAMPS DU DOCTEUR FOWLER. J'ai constaté que les changements de climat, d'eau et de nourriture causent souvent la nausée, les crampes et la diarrhée. Aux premiers symptômes embarrassants, l'Extrait du Dr Fowler — à base de racines et d'herbes — et qui ne constitue pas — apporte un soulagement rapide et doux tant aux enfants qu'aux adultes. Où que vous alliez, ayez toujours à portée de la main l'EXTRAIT DU DOCTEUR FOWLER.

VOS DENTIERES NE SONT PAS CONFORTABLES? Voici la solution. Un produit fait exprès pour vous soulager. Saupoudrez LA POUDRE FIXATIVE A DENTIERE FASTEETH sur vos dentiers et elle aidera à maintenir les dentiers du haut et du bas plus longtemps, plus solidement, plus confortablement et les empêchera de bouger. Vous pourrez manger plus facilement. Et en plus, Fasteeth n'est pas acide et n'a pas d'arrière-goût gommeux, pâteux. Vous pouvez manger tout ce que vous voulez et sourire à cœur joie! Comme vous savez, des dentiers bien ajustés sont essentiels pour une bonne santé — alors voyez votre dentiste régulièrement et achetez aujourd'hui même Fasteeth, si facile d'emploi.

DEPUIS PLUSIEURS ANNEES, je recommande à tous ceux qui souffrent de douleurs névralgiques, arthritiques ou rhumatismales et qui cherchent un soulagement, de prendre T.R.C. de TEMPLETON. Je suis toujours heureuse d'apprendre que tant d'hommes et de femmes ont suivi mes conseils et ont obtenu un soulagement de longue durée en employant T.R.C. de Templeton... spécialement conçu pour soulager ces douleurs. Mais sachiez-vous que vous pouvez obtenir un soulagement encore plus rapide? En effet, une application externe du LINIMENT EVANESCENT Templeton, combinée avec l'action de T.R.C. agit DEUX FOIS PLUS RAPIDEMENT. Demandez ces bons produits canadiens — T.R.C. de Templeton et le LINIMENT EVANESCENT de Templeton à votre pharmacie.

QUE DE FOIS des lectrices m'ont remercié d'avoir suggéré les PILULES DODD'S pour les REINS quand elles avaient mal au dos et se sentaient fatiguées. Dodd's contient des ingrédients qui procurent un soulagement efficace en stimulant l'action des reins et soulagent le mal de dos et la sensation de fatigue. Il m'a fait plaisir d'apprendre d'une amie que les pilules Dodd's sont aussi très utiles durant la menstruation. "Les pilules Dodd's pour les reins aident à éliminer le surplus de fluide qui cause de ballonnement, le gonflement dû à une irritation des voies urinaires durant la menstruation", dit-elle. Une autre raison, j'en suis certaine, pourquoi des millions de personnes prennent Dodd's.

vos horoscopes

LES ENFANTS NES CE JOUR seront optimistes et posséderont un charme de haute qualité. Dans la conduite de leurs affaires personnelles, ces natis seront souvent avantagés par leur esprit d'organisation et de méthode. Ils seront clairvoyants, mais ils seront généralement craintifs.

DU 21 MARS AU 20 AVRIL
BELIER

Vous pourrez reprendre avantageusement des projets abandonnés par autrui. Il serait important que vous preniez l'habitude d'établir et d'accomplir méthodiquement votre emploi du temps, car votre travail s'en trouvera facilité.

DU 21 AVRIL AU 20 MAI
TAUREAU

Il conviendra que vous fassiez preuve d'esprit de solidarité à l'égard de vos compagnons habituels. Mais il vous faudra veiller aussi à ce qu'ils n'abusent pas de votre complaisance.

DU 21 MAI AU 21 JUIN
GEMEAUX

Les astres auront d'heureux effets sur vos rapports avec vos proches. Cependant, dans vos affaires privées, votre intuition sera souvent un guide plus sûr que votre raisonnement. Soignez votre tenue vestimentaire.

DU 22 JUIN AU 22 JUILLET
CANCER

Il est prévisible que des pressentiments vous mettront souvent en garde contre les menées de personnes peu scrupuleuses. Les astres auront une puissante influence

sur vos conditions d'existence.

DU 23 JUILLET AU 23 AOUT
LION

Vous serez enclin à rechercher la compagnie d'autrui. Il se pourrait que ceux dont vous désirez vous assurer la bienveillance ou l'aide matérielle seront très absorbés par leurs propres préoccupations.

DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE
VIERGE

Vous pourrez compenser vos débours par les avantages que vous procureront vos activités laborieuses. En revanche, il conviendra de faire preuve de réflexion avant de participer à toute entreprise susceptible d'engager votre responsabilité financière.

DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE
BALANCE

Il est prévisible que la planète de l'action vous offrira des possibilités d'augmenter vos ressources ou des occasions d'entrer en relations avec des personnes aptes à vous seconder activement dans vos occupations lucratives.

DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE
SCORPION

Vous aurez intérêt à vous comporter raisonnablement, aujourd'hui, de crainte de vous exposer à des déboires financiers ou à des risques d'accidents. La soirée sera favorable à vos entreprises

nécessitant de l'ingéniosité et de la réflexion.

DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE
SAGITTAIRE

Vous ne serez pas à l'abri de malades dues à votre nature changeante, notamment dans le domaine sentimental. Vous devez donc vous efforcer à la pondération, sous peine de provoquer des incidents qui pourraient nuire à votre réputation.

DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER
CAPRICORNE

Il conviendra que vous assumiez consciencieusement vos diverses obligations, car des personnes en mesure de faciliter votre réussite vous observent. D'ailleurs, il vous sera aisé de faire apprécier vos aptitudes si vous faites appel à votre ingéniosité.

DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER
VERSEAU

Vous ne manquez pas d'occasions d'augmenter vos ressources. Il conviendra, cependant, de vous méfier de toute proposition trop séduisante pour être sérieuse. Il serait sage de veiller sur votre équilibre nerveux.

AVIS D'ENCAN

AVIS DE VENTE A L'ENCAN PAR ORDRE DES CONTRÔLEURS

CARGAISON AÉRIENNE DE GRANDE VALEUR COMPOSÉE DE

TAPIS PERSANS ET ORIENTAUX

D'ORIGINE FABRIQUÉS MAIN qui doivent être déplacés et mis en vente par

ENCAN PUBLIC

PIÈCE PAR PIÈCE

à l'HÔTEL HILTON, Aéroport de Montréal (grand Salon)

12505 Côte de Liesse, Dorval, Qué.
le mardi 27 mars 1973, à 19 heures 30

Inspection à partir de 18 heures 30

Les ballots comprennent des tapis de Kirman, Kashan, Quoom, Bidjar, Harounabad, Meshed, Turquie, Belouchistan, Pakistan et Afghanistan.

Dimensions: de 3' x 2' à 14' x 10'

Tous les articles sont garantis faits main

Encanteurs dûment autorisés

M. GOLDSMITH & CO LTÉE

ENCANTEURS — ÉVALUATEURS — LIQUIDATEURS

1162 RUE ST-ANTOINE, MONTREAL, QUÉ.
TÉL.: 866-5801

AVIS D'ENCAN

Nos vêtements de base de marques réputées sont un atout de plus pour vous, mesdames...

• 6500 rue SAINT-HUBERT
• 1900 est. rue MONT-ROYAL
• 3678 est. rue ONTARIO
• 4491 boul. SAINT-LAURENT
• 4681 boul. rue SHERBROOKE
• CENTRE D'ACHATS DUNDAS
• CENTRE D'ACHATS BOUTILVARD

VENTE FAILLITE

ENTREPÔT

509 EST. BÉLANGER

277-9122

VENDEUR AUTORISÉ DE

Frigidaire

Pièces — Service d'accessoires

Western REFRIGERATION

2875 rue St-Joseph — Lachine

Appeler à: 637-2587

Événements prochains

EXPOSITION vivante sur l'Éducation Montessori présentée par l'Association Montessori de Montréal, à l'Arca de Ville Mont Royal, 1050 Duval, samedi le 31 mars à 1 heure. Une classe entière avec les enfants exposés. Informations, rendez-vous: 777-7840



Deux manifestations de la mode de rêve à Montréal. La robe du soir, blanche et aérienne, de Michel Robichaud et l'habit noir aux revers et aux lisérés de satin. A droite, la mode "flanelle blanche", favorite des hommes comme des femmes, dans une tenue de tennis, lainage anglais, pantalons français.

De la mode pour rêver

par Madeleine DUBUC

Un mois de défilés de mode, de présentations, de coquetels et d'élégants dîners pour la presse et la clientèle pourraient peut-être nous laisser l'impression que la mode qu'on présente à Montréal, à chaque semestre, c'est la mode pour les autres, les riches, les bien munis, les heureux de ce monde.

Mais, fort heureusement, la mode pour les autres peut devenir la mode de tout le monde puisqu'elle est source d'inspiration. Puisque, aussi, elle laisse place au rêve.

C'est pourquoi, à travers toutes ces manifestations, nous avons rêvé, pour nous... et pour vous.

Rêvé devant l'élégance raffinée de la présentation Holt Renfrew, peut-être parce que jamais autant de montants à quatre chiffres ne nous avaient été chuchotés à l'oreille, coiffant une seule toilette.

Rêvé devant les créations de Dior, de Patou, d'Ungaro, de Saint Laurent, devant la douceur des plis, la souplesse des tissus, le savant des drapés, la finesse des surpiqures, le choix des accessoires rappelant des opulences passées.

Devant les créations italiennes, qui ont noms Ognibene-Zendman ou Balestra, les coupes biaisées, réussies au millimètre, les godets, les imprimés coquets des robes offrant une occasion gratuite de rêver en couleurs.

Rêvé au salon de l'ensemble de la maison Eaton, où on avait réuni la plus belle collection de flanelle blanche jamais vue depuis que nos pères et grands-pères se réunissaient pour le croquet ou le tennis, le dimanche après-midi... au début du siècle.

L'été, vu par la maison Eaton, est aussi jupes à plis, blousons habillés, cafetans et jupes bayadères. Il est signé Bernard Perris, Nina Ricci, André Laug et arrive directement d'Italie, de France, quelquefois de New York.

Rêvé aussi à la présentation de La

Baie, où Civenchy fait la loi, un peu froid, à certains moments, un peu couturier — "comme-belle-maman-les-aime", mais français, classique et élégant.

Où la mode anglaise, signée Jean Muir, encore sous l'effet des folies douces des dernières années, est toute en plis, en épaules froncées, en corsages drapés dans le crêpe et le chiffon.

Où les noms de Jean Varon, Maria Moutet, Heinz Riva, Antonelli nous font regretter que les comptes de fin du mois ne soient pas adressés à d'autres ou encore que la mini-loto ne vienne pas s'accrocher à notre étoile.

Rêvé encore devant les modèles de

Cardin, de Lanvin, de Hermès que les boutiques de la Place Westmount ont présenté, à l'heure du déjeuner, au cours de la semaine, qui se termine. Petites robes, ceintures hautes, manches bouffantes, chandails à initiales, foulards signés, grands sacs luxueux.

Rêvé enfin devant un nom bien de chez nous, parce que rêve ne signifie pas nécessairement exotisme. Parce que la mode de Michel Robichaud nous a semblé faite pour nous, prête à marquer des tendances futures, pour amorcer des idées, pour faire école, pour être, comme le dit le couturier "confortable et portable". Pour tout le monde. Sans trop rêver.

SONDAGE GALLUP

tous droits réservés

L'attitude des hommes envers les femmes aurait peu changé

Six femmes sur dix ne voient aucun changement dans les attitudes des hommes à leur égard depuis les débuts des divers mouvements de libération de la femme. Cependant, environ trois sur dix ont remarqué une différence dans la façon pour les hommes de les considérer.

Ces dernières pensent que, maintenant, l'homme réalise plus qu'il peut prendre les femmes au sérieux et respecter leurs opinions. "Les hommes n'ont plus le choix, ils doivent nous accorder plus de considération", est l'une des raisons invoquées par ces femmes qui voient une différence de comportement chez les hommes depuis les "Women's Lib".

Quelques femmes pensent aussi qu'il y a un peu moins de discrimination dans le travail. "Nous avons nos propres qualités, et nous sommes acceptées comme telles", disent-elles.

On remarque que les jeunes femmes de trente ans et moins voient plus de changements que celles de cinquante ans et plus.

Mais les hommes, de leur côté, et en général, sont convaincus qu'ils n'ont pas du tout changé leur comportement depuis les mouvements de libération des femmes. C'est, du moins, l'opinion de 80 p. cent d'entre eux.

Le reste, soit quelque 13 p. cent des hommes, ceux qui pensent qu'ils ont changé face aux femmes, surtout en ce qui concerne leurs droits, disent qu'ils ont simplement donné plus de libertés aux femmes, les laissant faire ce qu'elles veulent la plupart du temps.

D'autres encore soulignent qu'ils souhaitent beaucoup que les femmes aient les mêmes droits que les hommes, l'égalité complète, dans tous les domaines. Cependant, il est certains hommes pour se plaindre qu'ils ont perdu tout respect, tandis que les femmes tentent de prendre la place de l'homme dans l'univers.

Ces opinions ont été recueillies lors d'une enquête menée auprès de 725 hommes et femmes, durant le début du mois de janvier, au cours d'entrevues privées.

Comme dans toutes les enquêtes de cette envergure, la marge d'erreur possible est de quatre p. cent.

La question posée au cours de l'enquête est la suivante :

"Depuis deux ou trois ans, on palabre beaucoup au sujet de la libération des femmes. Trouvez-vous qu'en général le comportement des hommes a changé face aux femmes à cause de ces divers mouvements de libération ?"

Question pour les hommes — Trouvez-vous que votre comportement et vos attitudes envers les femmes ont changé avec les mouvements de libérations des femmes ?"

1er tableau : réponses des femmes

| | OUI, ils ont changé | NON, ils n'ont pas changé | INDECISES |
|----------------|---------------------|---------------------------|-----------|
| CANADA | 35% | 61% | 4% |
| 18 à 29 ans | 40% | 58% | 2% |
| 30 à 49 ans | 32% | 68% | 0% |
| 50 ans et plus | 35% | 54% | 11% |

2e tableau : réponses des hommes

| | OUI | NON | INDECIS |
|----------------|-----|-----|---------|
| CANADA | 13% | 82% | 5% |
| 18 à 29 ans | 14% | 84% | 2% |
| 30 à 49 ans | 17% | 80% | 3% |
| 50 ans et plus | 10% | 83% | 7% |

"Amenez-en du linge, on répare!"

par Hélène SABOURIN

"On est au service du peuple!" Rose-Alma Girard s'explique: "A l'Atelier coopératif de couture de Pointe Saint-Charles, on fait ce que les gens veulent qu'on fasse. On refait du vieux; on fait du neuf. Des draps, des poches de culotte, des tentures, du linge d'enfants. Les gens paient seulement le tissu; ça leur coûte rien pour la main-d'oeuvre."

Du lundi au vendredi, c'est un va-et-vient continu sous le sol de l'église Saint-Charles où l'atelier a ses locaux. De tous les coins du quartier, les gens se présentent avec leur sac de linge. "Vous ne pouvez pas vous faire une idée du nombre de "fly" (braguettes) qu'on a réparées. Avant, les gens jetaient les pantalons parce qu'ils ne savaient pas comment poser une nouvelle fermeture-éclair. Maintenant, ils viennent à l'atelier et on leur arrange ça."

L'Atelier coopératif de couture a ouvert ses portes en décembre 1971. C'est un projet PIL (Initiatives Locales). "Le gouvernement, dit Mme Girard, ne pourra pas nous laisser tomber, parce qu'on répond à un vrai besoin." La responsable de l'atelier est, bien sûr, satisfaite des deux subventions reçues du gouvernement fédéral, depuis l'ouverture du centre de couture; mais elle ne perd pas de vue que le mois de mai est proche et que les portes pourraient bien fermer si les fonds n'étaient pas renouvelés. "Ah non, je suis sûre que ça va continuer. D'abord, on a été citée comme modèle des ateliers de cou-

ture pour l'année 1971. On envoie beaucoup de monde ici pour nous voir travailler."

Mme Girard dirige quelque 16 couturières à l'atelier. Qui travail-

lent de 8 h. 30 à 4 h. 30 tous les jours de la semaine. "On donne même des cours de couture aux personnes qui sont intéressées. Je vous le dis, on prend notre ouvrage

à coeur; on aide les pauvres, les vieillards, tout le monde."

C'est un projet qui mérite de continuer... Mme Girard, vous avez raison!



Mme Rose-Alma Girard (à gauche), responsable de l'Atelier coopératif de couture, félicite une couturière: "Y en a pas une comme vous pour réparer les zippers de pantalons".

CLINIQUE NATURISTE BRUNET INC.

NATUROPATHES
SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT
7103, rue St-Denis, Montréal 327, Qué.
Tél.: 273-9551

FAILLITE

VENDUE AU PUBLIC
A NOTRE ENTREPOT
509 est. BELANGER

JUSQU'À 80% D'ESCOMPTE

LINGE / DAMES, JEUNES FILLES, HOMMES / PRODUITS BEAUTÉ / PAPETERIE / LAINE / IMPORTATIONS ESPAGNOLES / AMEUBLEMENT ET ACCESSOIRES DE BUREAU / ARTICLES DE PÊCHE / EQUIPEMENT DE MAGASINS, ETC., ETC.

PRIX DE QUANTITÉ POUR MARCHANDS
TOUTE OFFRE RAISONNABLE ACCEPTÉE

G. FOURNIER LTÉE

ENCANTEURS — ÉVALUATEURS — LIQUIDATEURS
509 est. BELANGER
Tél. 277-9122



Tu te trouves beau?

Bon, d'accord, tu l'es et Pestroy est sensible à tes charmes, mais il n'a d'yeux que pour les petits intrus qui s'installent dans la maison: il foudroie fourmis, poissons d'argent, blattes, puces, rongeurs et leurs petits amis. Les méthodes Pestroy sont vraiment efficaces... ses services, garantis, rapides et discrets. Renseignez-vous, de jour comme de nuit, sans engagement de votre part.

336-6110

Pestroy

1655, boul. Edouard aurin, St-Laurent, Montréal 379
Exterminateurs pour loyers, commerces ou industries

Membre de:
L'Association canadienne des Exterminateurs et de l'Association nationale des Exterminateurs des E.-U.

22F

MOUVEMENT NATURISTE SOCIAL ASSOCIATION NATURISTE DU QUÉBEC MONTREAL

ASSOCIATION NATURISTE DU QUÉBEC

CONFÉRENCE

Sous la présidence de
Mme Marie-Josée Longchamps

Dimanche, le 25 mars 1973
2:00 heures de l'après-midi
Hôtel Windsor de Montréal

CONFÉRENCIER

Johanne Verdon, N. D.

SUJET: LA SANTE DE L'ENFANT

Le conférencier sera présenté par Jean-Marc Brunet,
N. D. Président du Mouvement Naturiste Social

Frais de participation \$1.00

Etudiants: \$0.50

MAIGRIR



Oh! Oh!
Il est temps d'aller à Weight Watchers

Quand les bourrelets ne sont pas où ils devraient, vous êtes prêts pour Weight Watchers, et Weight Watchers est prêt pour vous. Le programme Weight Watchers a prouvé qu'il peut vous donner une taille mince, élégante, que vous conserverez toute votre vie.

Vous aurez plaisir à prendre 3 repas nutritifs par jour, en plus de légères collations.

Pourquoi attendre? Il y a une classe Weight Watchers près de chez vous.

MAIGRISSEZ ET SURVEILLEZ VOTRE POIDS

| MONTREAL | QUEBEC | HULL |
|-----------------|----------------|------------|
| 727-3788 | 651-9224 | 770-4108 |
| SAGUENAY | TROIS-RIVIERES | SHERBROOKE |
| 549-5760 | 378-3655 | 563-6197 |
| DRUMMONDVILLE | RIMOUSKI | ROUYN |
| 395-4524 | 724-4054 | 762-5179 |
| RIVIERE-DU-LOUP | SHAWINIGAN | GRANBY |
| 862-4767 | 536-3890 | 539-0401 |

NOUS ACCEPTONS DES NOUVEAUX MEMBRES POUR TOUTES LES CLASSES

Il y a une classe Weight Watchers près de chez vous appelez 727-3788

Pour un message d'encouragement, téléphonez à 376-8007

HOMMES • FEMMES • ADOLESCENTS

• Frais d'inscription \$5.00 • Aucun contrat • Classes hebdomadaires \$2.00



Mme Marilyn Reich Directrice

WEIGHT WATCHERS

On parle, on écoute et le programme réussit.

Accusations de conspiration contre 74 compagnies d'assurance

HALIFAX (PC) — Des accusations de conspiration pour fixer les prix ont été portées hier devant un tribunal d'Halifax contre 74 compagnies d'assurance-incendie en vertu de la loi d'enquête sur les cartels.

Ces accusations émises au nom du ministre fédéral de la Justice Otto Lang, allèguent que les incidents en cause ont eu lieu au cours de la période de dix ans écoulée entre 1960 et 1970.

L'action en justice nomme 67 co-conspirateurs présumés, mais, selon des fonctionnaires du ministère de la Justice interrogés à Ottawa par le Chronicle-Herald de Halifax, ils ne seront pas poursuivis.

Les compagnies ont l'ordre de répondre d'ici le 30 mai aux accusations portées contre elles.

Parmi les compagnies nommées dans la poursuite intentée, on relève les noms de l'Aetna Insurance Co., de la Canadian Indemnity Co., de la Hartford Insurance Co., de la Hudson Insurance Co. et de la Niagara Insurance Co.



Lise Payette et Jacques Fauteux étaient hier à Toronto où avait lieu l'ouverture du nouveau poste de la chaîne française de Radio-Canada.

La TV française à Toronto: on nous trouve "youthfull"

par Georges HEBERT-GERMAIN
envoyé spécial de LA PRESSE

"French Television in Toronto: Gaiety, variety and surprise", "La TV française (sic) arrive! Enfin!", "Bienvenue", "Parlez-vous français?". C'est ainsi que les chroniqueurs de radio et de télévision du Globe and Mail et du Star de Toronto ont intitulé de longs et fort élogieux articles dans lesquels ils saluent tous bien bas le nouveau poste de la chaîne française de télévision de Radio-Canada, CBLFT, qui est depuis hier midi (avez-vous regardé Boubou?) en opération dans la Ville-Reine.

L'ouverture de CBLFT, que certains attendaient, paraît-il, depuis plus de quinze ans, a été en effet dignement et royalement fêtée. Les grosses légendes de la Radio d'Etat sont venues y faire un tour et y prononcer des vœux. Les grands noms du spectacle montréalais (Diane Dufresne, Renée Claude, Donald Lautrec, Louise Fores-

tier) sont venues y faire leur numéro eux aussi. "Boubou" et "Appelez-moi Lise", qu'enveloppaient des sourires et de chaleureux applaudissements francophones et torontois, sont diffusés directement du petit studio 4 de la rue Young.

Un bon gros battage publicitaire, organisé autour de l'impératif slogan, "Toronto, regarde la différence", avait déjà bien assoupli et sensibilisé les anglophones autant que les francophones. Dans le métro, dans les journaux, sur les murs des collèges et des universités, livrairies, boutiques, etc., de grands placards rappellent que "la télévision française est maintenant à Toronto. C'est le temps d'un nouveau sourire, d'un nouveau plaisir, d'une nouvelle détente." Paisible invasion que tous semblent voir d'un bon oeil intéressé. On nous trouve plus "soft", plus "light", plus "youthfull", "original", et "quand vous regardez la chaîne française de Radio-Canada, vous n'avez même pas besoin de com-

prendre pour aimer ça."

CBLFT transmet présentement toutes les émissions diffusées par le réseau français, à l'exception des émissions scolaires. Il participera plus tard à la production de séries telles que "Le Jour du Seigneur", "Consommateurs avertis", "Dossiers", etc. Un studio couleur, muni de deux caméras automatiques, servira à la production quotidienne qui comprendra pour les semaines ou les mois à venir quarante minutes d'émissions locales, soit les portions régionales d'"Actualité 24" et du "Téléjournal" de 22 heures 30, ainsi qu'à la réalisation de la "Politique provinciale", le dimanche à 18 heures 50.

Demain soir, dans le cadre des "Beaux dimanches", CBLFT reprendra le "20 ans déjà!" que nous avons vu ici la veille de Noël. Cette émission va permettre aux téléspectateurs de Toronto de faire la connaissance de tous ceux qui ont peuplé les belles heures de la télévision française depuis sa fondation en septembre 52,

la critique du samedi

musique - danse - théâtre - variétés

Adamo: l'âge lui va bien

ADAMO. Accompagné par neuf musiciens. A la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts jusqu'à dimanche. Première hier soir.

par René HOMIER-ROY

Il aurait pu ne pas franchir le mur du temps. Déjà, il y a quelques années, l'âge avait commencé à faire chez Adamo ses ravages; il n'était pas encore mûr, il n'était plus tout à fait jeune, et cette incertitude lui faisait une tête ingrate, un répertoire incertain, une attitude un peu suppliante, un peu "quêteuse" d'admiration et de bravos. Mais il a vieilli, et avec l'âge lui est venu un deuxième souffle.

Entouré de musiciens qui donnent à tout le spectacle une couleur bien plus intéressante qu'autrefois, habillé simplement et n'abusant plus des effets d'éclairage, il a donné hier soir un spectacle charmant, simple et au cours duquel il a chanté, somme toute, de fort jolies chansons.

Pas question, bien sûr, d'analyser longuement les chansons d'Adamo, ce sont de petites choses souvent charmantes, souvent habilement construites, et efficaces presque toujours côté sentiments, souvenirs ou regrets. Mais leur auteur semble avoir trouvé avec le temps le ton juste, l'environnement sonore le plus intéressant, et il colle habilement à cette (fort supportable) réalité.

Des neuf musiciens qui l'accompagnent, et qui jouent d'un nombre respectable d'instruments (guitares, basse, piano, orgue, vibraphone, trompette, trombone, saxo, flûte, batterie et violon électrique), il n'est à dire que du bien. Beaucoup de cohésion, des idées, de l'humour, un certain esprit et, en dépit de tout cela, une parenté avec les mélodies et les idées simples qu'exprime le chanteur. Sym-

pathique, tout ça, et nettement plus agréable qu'autrefois.

Surtout, chose très rare, Adamo réussit avec bonheur à transposer pour la scène des chansons (et leurs orchestrations) que son public a découvertes sur disque, où elles possèdent une ampleur bien plus imposante; en spectacle, il leur trouve une correspondance le plus souvent très simple (guitare seule, à laquelle se joignent doucement d'autres instruments) et souvent fort jolie.

Bref, il n'est pas essentiel — pour une fois — d'être un fan d'Adamo, sourd-aveugle-enragé, pour prendre à ce spectacle un certain plaisir. Pour peu, bien entendu, qu'on aime les airs simples, les amourettes et la gentillesse chronique.

COJO: Québec nomme ses délégués

QUEBEC (PC) — Le premier ministre Bourassa a annoncé hier la nomination de trois représentants du gouvernement au comité conjoint provincial-municipal en vue des Jeux olympiques de 1976.

Les représentants gouvernementaux sont MM. Roger T. Trudeau, sous-ministre des Travaux publics, Fernand Lalonde, sous-ministre des Institutions financières et M. Guy Langlois, sous-ministre adjoint au Tourisme.

Ce comité aura pour fonctions de revoir les modalités du budget des Jeux olympiques et de participer au contrôle des revenus, des coûts et des dépenses de la ville de Montréal et du COJO.

Le comité comprendra deux autres membres nommés par la Ville de Montréal.

Le Cirque de Moscou: bravo et molodietz!

LE GRAND CIRQUE DE MOSCOU. Les Panteleenko, les Kisseliev, les Dubovitzky, P. Marlov, Victor Eder, E. Beauer, les Nessonov, les Zapanov, Victor et Valentina et leurs ours, Igor Besarab et sa troupe, V. Anokhin, A. Bondarev, beaucoup de jolies filles, des chevaux et les clowns Piotr Tolonov, Victor Minaev et Vitaly Dovgan. A l'Aréna Maurice-Richard.

par RUDEL-TESSIER

Nicolas Koudriavtzeff présente le Grand Cirque de Moscou à l'Aréna Maurice-Richard, dans le cadre des échanges culturels canado-soviétiques.

C'est exactement, je crois, le quatre-vingtième spectacle soviétique présenté à Montréal par l'imprésario montréalais d'origine russe, et la quatrième fois qu'il mise sur le Grand Cirque de Moscou.

Ils ne sont pas fous, les Soviétiques, ils ne laissent sortir de l'Union que leurs plus grands artistes, leurs plus beaux spectacles. Ainsi ce Cirque de

Moscou, dont on a dit si souvent qu'il n'a pas d'égal dans le monde, que ce doit être vrai.

Les Montréalais semblent d'accord, là-dessus, en tout cas. Du moins ceux qui l'ont déjà vu.

Ils sont vraiment extraordinaires, ces acrobates, ces équilibristes, ces clowns, ce cheval de Victor Eder, ces acrobates sur bascule, ces voltigeurs sur trampoline, ce jongleur qui jongle avec des boulets de canon (nickelés!) et ce trio d'équilibristes dont la vedette est un extraordinaire porteur.

Mais Frenchy Jarraud, ex-acrobate de cirque, avait raison de leur "reprocher" de ne pas "vendre leur salade", de ne pas savoir (vouloir) jouer le jeu des artistes, le jeu de séduction du public. Car c'est vrai qu'ils

font les choses avec une sorte de modestie.

Cela a quand même son charme!

Il y a même l'extraordinaire cheval de Victor Eder qui a quitté la piste pour laisser son cavalier recevoir les derniers applaudissements!

Pour nous, Nord-Américain, il faut dire que ce Cirque de Moscou tient davantage du music-hall que du cirque que nous connaissons. Il n'y a ni éléphants, ni lions, ni tigres du Bengale, et il n'y a qu'une piste. Mais c'est bien possible que ce cirque russe soit dans la tradition du cirque européen.

Quoi qu'il en soit c'est un spectacle irrésistible, que les Montréalais vont aller voir (revoir).

PHENTEX

lance **Decopation 2000**
un arc-en-ciel d'idées et de couleurs



12 créations décors avec patrons réunis dans un splendide dépliant couleurs

Pour aussi peu que .50 sous (prix suggéré) à tous les comptoirs Phentex

PHENTEX: 2, 3, et 6 brins 24 couleurs chatoyantes

PHENTEX: beauté—résistance—ne rétrécit pas au lavage



**CRYSTAL & ADLER
AVOCATS**
861-1859
455 ouest, rue Craig
Suite 505
Norman A. Adler B.A., B.C.L. Norman J. Crystal B.A., B.C.L.

UN BEST-SELLER
DU LUNDI AU SAMEDI
DANS LA PRESSE



le complot:
TUER DE GAULLE
le meurtrier:
CHACAL
son salaire:
1/2 MILLION DE DOLLARS

dans le cahier des petites annonces



Etes-vous perplexe devant la formule de déclaration d'impôt si compliquée cette année?

Il y a une solution... Confiez au Service Simpson's d'Impôt sur le Revenu le soin de préparer votre déclaration d'impôt pour 1972.

- Service rapide et précis
- Entretien privé
- Aucun rendez-vous nécessaire
- Le coût est peu élevé et vous pouvez utiliser votre Compte Simpson's.

Service ouvert aux 3 magasins Simpson's

En ville — 6e étage 842-3241, poste 445

Fairview — Etage Supérieur (près du rayon des meubles) 679-4870, poste 222

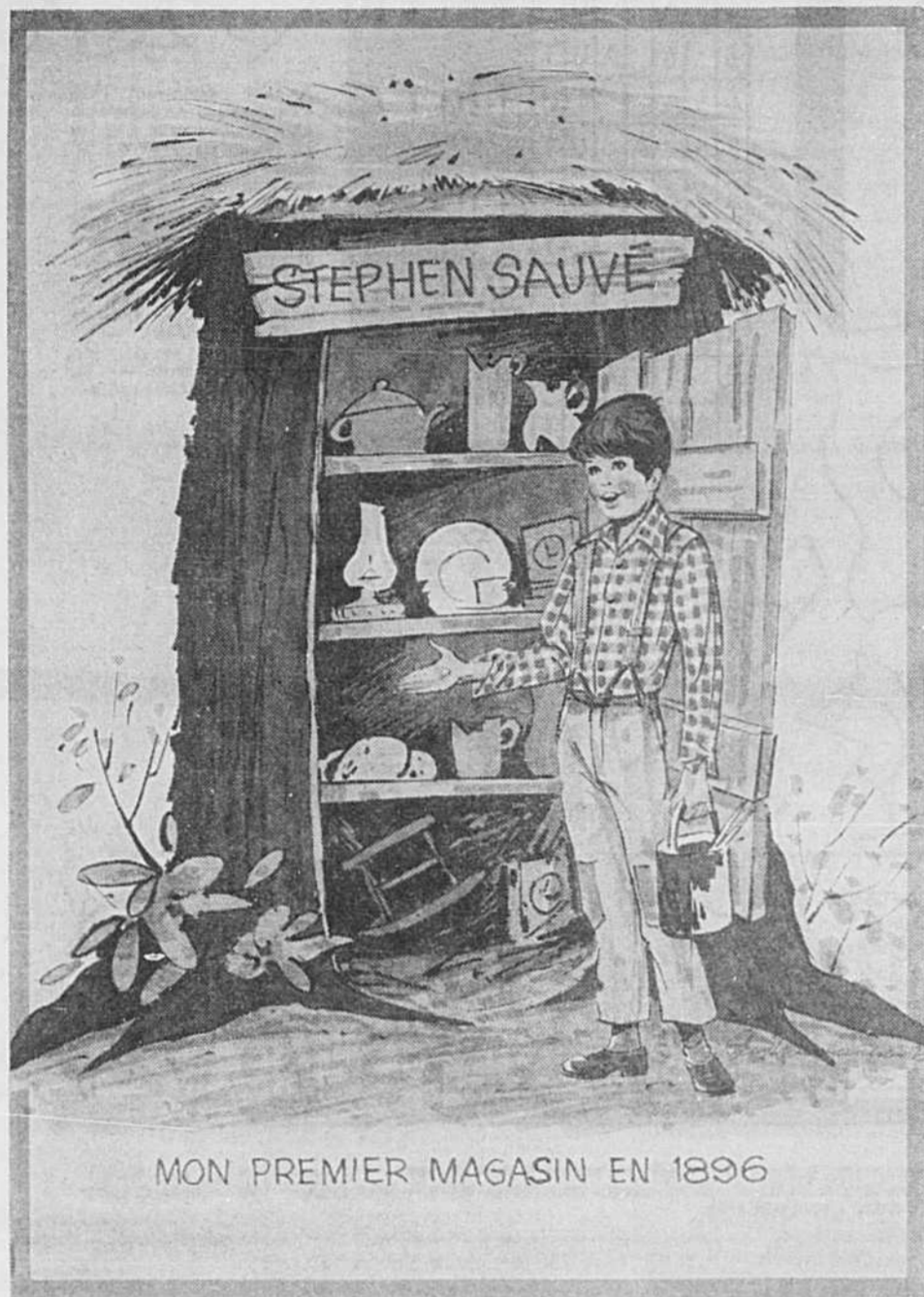
Les Galeries d'Anjou Etage supérieur (près du bureau de crédit) 353-3300, poste 277

Declaration d'impôt sur le revenu des particuliers—1972
(La Déclaration concernant le Régime de personnes du Canada, A 13 x 13)

1. Nom et adresse du contribuable
2. Numéro de la déclaration
3. Année de la déclaration
4. Date de la déclaration
5. Nom et adresse du déclarant
6. Nom et adresse du déclarant
7. Nom et adresse du déclarant
8. Nom et adresse du déclarant
9. Nom et adresse du déclarant
10. Nom et adresse du déclarant

ANNONCE

Un petit gars parti de Green Valley, Ontario, devient le plus important spécialiste de vêtements pour hommes et garçons au Québec.



MON PREMIER MAGASIN EN 1896

En 1896, Stephen, âgé de 9 ans, possédait son propre commerce. En effet, il avait aménagé dans un tronc d'arbre creux une collection de pierres colorées, de morceaux de poterie amochés et même de verre brisé qu'il faisait miroiter au soleil devant ses tout jeunes clients qui les lui achetaient pour bien souvent la traditionnelle allumette de bois.

Stephen ne manquait jamais l'occasion d'accompagner son père au magasin général du village voisin où il en profitait, avec l'approbation amusée du propriétaire, pour se rendre dans le "back store" afin de faire provision de boîtes vides et de bouts de ficelle qui servaient à alimenter son petit commerce. Le marchand général d'Alexandria en Ontario, voyant l'intérêt et l'habileté que manifestait son très jeune compétiteur, lui prédisait qu'il connaîtrait un grand succès un jour dans le domaine du commerce.

A 17 ans, Stéphane Sauvé vient chercher le succès dans le grand Montréal mais ce n'est qu'à l'âge de 36 ans, après avoir accumulé un bagage d'expériences diverses, amassé à droite et à gauche dans différents commerces, qu'il trouve enfin les moyens de se lancer en affaires.

Cinquante années plus tard, la prédiction du marchand d'Alexandria s'est confirmée puisque Sauvé Frères Limitée est devenu le plus important spécialiste de vêtements pour hommes et garçons au Québec.

Une entreprise familiale fondée sur la ténacité

Le 17 mars 1923, J. S. Sauvé ouvrait au 6554 de la rue St-Hubert un magasin de mercerie et confection pour hommes. C'était un local bien humble par ses dimensions, avec ses 80 pieds de profondeur et sa façade de 25 pieds. Mais, J. S. Sauvé en était très fier. D'abord, il avait fabriqué l'ameublement lui-même et puis, c'était la réalisation d'un rêve qu'il chérissait depuis longtemps.

En 1930, les dimensions du magasin sont portées à 50 sur 110 pieds. On peut ainsi ajouter un rayon pour le garçon et un autre pour la chaussure. Mais, c'est 1935 qui doit marquer un grand pas. Sauvé Frères achète la bâtisse qu'il occupe depuis douze ans.

Entre-temps, les enfants ont grandi et en 1936, Wilfrid, le fils aîné du président, se voit confier la responsabilité du rayon des garçons. Ce sera au tour d'Albert, en 1937, de prendre charge de la confection pour hommes.

J. S. Sauvé est un homme tenace qui réalise, phase par phase, les projets que son ambition et son dynamisme lui tracent. Aussi, en 1945, on aménage le sous-sol. C'est aussi l'année où se joignent à l'entreprise familiale Roger, René et Rodolphe, trois autres fils de J. S. Sauvé, qui viennent former les cadres du nouveau bureau de direction. En 1953, on ajoute un deuxième étage qui sera desservi par un escalier mobile. Le progrès du commerce et l'ampleur que prend la clientèle nécessitent aussi l'aménagement d'un stationnement exclusif à Sauvé Frères, à l'arrière du magasin. En 1955, Sauvé Frères devient le dépositaire exclusif de l'Ordre des Chevaliers de Colomb et des Filles d'Isabelle pour l'ensemble du Canada.

Pas de formule magique mais une relève solide

En 1973, Sauvé Frères est en pleine expansion et à l'horizon de 1974 pointe déjà une quatrième succursale. Quand, il y a cinquante ans, J. S. Sauvé a mis sur une politique de satisfaction du client, il a posé les jalons d'une entreprise bien chez nous qui ne cesse d'avancer avec le progrès et dont l'avenir est assuré par une relève dynamique et enthousiaste. En effet, sont déjà actifs: Steve, fils de Wilfrid, qui occupe le poste de gérant-acheteur du rayon pour Garçons et Jeunes Hommes, Albert Jr, fils d'Albert, acheteur adjoint au rayon de la Confection pour hommes, Michel, fils de Roger, qui est acheteur adjoint au rayon des Chaussures pour hommes en plus de remplir la fonction d'assistant-gérant de la succursale de Laval. Pour sa part, Pierre, fils de René, partage son temps entre l'université et le rayon Physika dont il aura la responsabilité dans un avenir rapproché. René a aussi un autre garçon, Yves, âgé de 12 ans, qui se joindra probablement à l'entreprise. De plus, la quatrième génération est déjà établie grâce à Steve, le fils de Wilfrid, qui a un garçon de 20 mois, Patrick.



Quatre générations de Sauvé: J. Stephen, le fondateur de Sauvé Frères, Wilfrid, le président actuel, Steve, gérant et acheteur du rayon pour garçons et jeunes hommes, et le petit Patrick, âgé de 20 mois.

Allocution du président directeur général



Wilfrid Sauvé, le président, rend hommage à son père et remercie les quelque 1000 personnes qui sont venues célébrer le cinquantenaire de l'entreprise de sa famille.

Je suis heureux de voir que plusieurs s'associent à nous pour célébrer le cinquantième anniversaire de fondation de Sauvé Frères, et je vous en remercie au nom de mon père et de mes frères.

50 ans dans la vie d'un homme c'est court mais, comme vous le savez, c'est habituellement 50 ans d'efforts, de difficultés et de succès. Il en est ainsi dans une entreprise et Sauvé Frères n'a pas échappé à cette règle.

Les succès que nous connaissons aujourd'hui ne sont pas l'effet du hasard mais le fruit d'un travail constant, tant de la part de notre président-fondateur et de ses enfants que de ses employés.

Grâce à son sens inné des affaires, sa ténacité, son flair, son esprit d'économie, J. Stephen a su jeter, avec son frère Donat Sauvé, qui nous honore de sa présence ce soir, les bases d'une entreprise qui n'a cessé de grandir depuis.

Ici, je voudrais rendre un hommage particulier à notre personnel qui s'est toujours efforcé de seconder, par ses efforts, les membres du bureau de direction. Par son initiative et son efficacité, il a aidé Sauvé Frères à grandir; il a aidé Sauvé Frères à mieux servir sa clientèle qui ne cesse de croître et il a aidé Sauvé Frères à se développer dans une tradition de dynamisme et d'esprit d'équipe.

Place au modernisme

1964 restera une année marquante dans le progrès du "plus important spécialiste du vêtement pour hommes et garçons". La façade a maintenant 75 pieds et on ajoute un troisième et un quatrième étage qui amènent l'installation d'un ascenseur. Ce n'est pas la seule addition qui verra au confort de la clientèle et, bien sûr, du personnel. Un système de climatisation est en effet ajouté.

Le populaire rayon de vente et location de vêtements de gala est inauguré en 1965.

La première succursale de Sauvé Frères ouvre ses portes aux Galeries d'Anjou en 1968. C'est un magasin de 12,600 pieds carrés qui, par sa conception audacieuse et sa décoration, est digne de l'ère spatiale. La même année, s'ajoute au complexe Sauvé Frères un vaste entrepôt de 20,000 pieds carrés.

En 1969 un des garçons, Rodolphe quitte l'administration pour se consacrer à ses affaires personnelles.

Le "dernier-né", l'élegant magasin du Centre Laval, a vu le jour en août 1972.

1973 — Année du cinquantenaire de Sauvé Frères

C'est une année où, bien sûr, on fait le point... pour mieux continuer. Aujourd'hui, J. S. Sauvé à 86 ans, est président du conseil de Sauvé Frères et garde un oeil toujours vigilant sur l'établissement dont il a toutes les raisons d'être fier. M. Wilfrid Sauvé, le président directeur général, est entouré de ses frères, Albert, Roger et René, respectivement vice-présidents et secrétaire-trésorier.

Ensemble, ils ont édifié une organisation commerciale dont les 150 employés, parmi lesquels plusieurs sont la depuis 25 ans et plus, participent à des privilèges sociaux qui contribuent à créer un esprit de famille.

Il n'y a pas que dans le domaine social que Sauvé Frères est à l'avant-garde du modernisme. Pour sa publicité, il recourt aux médias les plus populaires et a même été un innovateur en employant la couleur dans la publicité imprimée.

Des clients appartenant à trois générations

Pour répondre aux désirs des consommateurs, les acheteurs de la maison Sauvé parcourent les quatre coins du monde. Et, ainsi, les plus beaux lainages d'Angleterre et de France côtoient les tricots d'Allemagne et d'Autriche ainsi que les soies du Japon, en un assortiment bien fait pour réjouir aussi bien la clientèle des 18-25 que le monsieur qui admet... 39 ans.

Grâce à son vaste pouvoir d'achat, Sauvé peut faire profiter sa clientèle de prix avantageux. C'est ainsi que deux ventes annuelles, devenues traditionnelles, sont attendues impatiemment par les fidèles clients de la maison. Il s'agit de la vente de fin d'année et de la vente "surprise" du début d'août. Toutes deux amènent une si grande affluente que l'on doit inamoviblement barrer les portes aux heures de pointe de ces joyeuses journées d'aubaines. Les mères de famille avisées profitent de ces occasions pour habiller tous "leurs hommes". Ceci est d'autant facilité que Sauvé Frères offre son propre service de crédit.

Sauvé Frères est bien connu pour ses spécialités. Il est un des magasins les plus importants au Canada pour les vêtements de voyages et son Festival des Croisières, présenté en association avec le journal La Presse, attire, chaque année un public nombreux à la Place des Arts. Toujours dans le domaine des vacances, Sauvé Frères n'oublie pas les jeunes et on peut y trouver tous les vêtements nécessaires pour un séjour dans les différents camps de vacances. Depuis quelque trois ans, Sauvé Frères est le distributeur exclusif des vêtements de culture physique et de sport Physika. Afin d'assurer un meilleur service en banlieue, on a même converti deux autobus scolaires en magasins roulants. C'est un service qui a beaucoup de succès.

A ce succès, nous devons également associer nos fournisseurs. Sans eux, Sauvé Frères ne serait certainement pas ce qu'il est aujourd'hui. Par leurs conseils judicieux, leur étroite collaboration dans les bonnes comme dans les mauvaises années, leur amitié sincère vis-à-vis la famille Sauvé, ils ont été pour nous des guides sûrs dans l'évolution de notre entreprise.

Et que dire de tous ceux que nous n'avons pas encore nommés: nos anges gardiens de la finance, la BCN, et ce depuis 50 ans; nos amis du domaine de la publicité, qui ont grandement collaboré à nos succès. Je voudrais les nommer; ce sont principalement le journal La Presse, Télé-Métropole, J.P.L. Productions, Radio-Canada, Dimanche-Matin et la majorité des stations radiophoniques de Montréal.

Je m'en voudrais de ne pas mentionner aussi tous nos amis qui font une propagande très valable dans leur entourage pour Sauvé Frères.

La réunion de ce soir n'a pas pour but de clore cinquante années d'affaires mais plutôt de sonner le départ d'un nouveau cinquantenaire qui confirmera la tradition de dynamisme à laquelle Sauvé Frères entend rester fidèle. C'est pourquoi je lève mon verre aux succès obtenus depuis 50 ans mais surtout à ceux de l'avenir.

Célébration du cinquantenaire

Dimanche soir dernier, le 18 mars, dans la salle de bal du Château Champlain, J. Stephen Sauvé, accompagné de sa famille, recevait un groupe de quelque 1,000 invités, composé de la grande famille Sauvé, du personnel de Sauvé Frères, des fournisseurs et d'un bon nombre d'amis, afin de célébrer le cinquantenaire de l'entreprise Sauvé Frères.

Lors de cette soirée, M. Gaétan Montreuil, maître de cérémonies, "interviewait" sur le plan amical le président du Conseil, J. Stephen Sauvé, qui déclarait qu'il était fier de célébrer cet événement avec ses garçons et ses filles — Mesdames Florence Sabourin, Eva St-Pierre et Aline Morneau — de même que son gendre, Jean St-Pierre qui est au service de la maison depuis plus de 25 ans et est en charge du rayon du Chapeau. Il tint à souligner que la présence de ses fournisseurs lui faisait chaud au coeur, ajoutant avec un sourire complice qu'il les remerciait des "termes" que ceux-ci lui avaient consentis par le passé. Il était évident que la présence de ses employés, "ceux-là mêmes qui ont été mes fidèles collaborateurs", était des plus appréciée par cet homme dont le visage reflétait l'expression de gratitude envers tous ceux qui étaient présents à cette grande fête.



Le maître de cérémonies, Gaétan Montreuil, est séduit par la vitalité et la spontanéité de J. Stephen Sauvé.

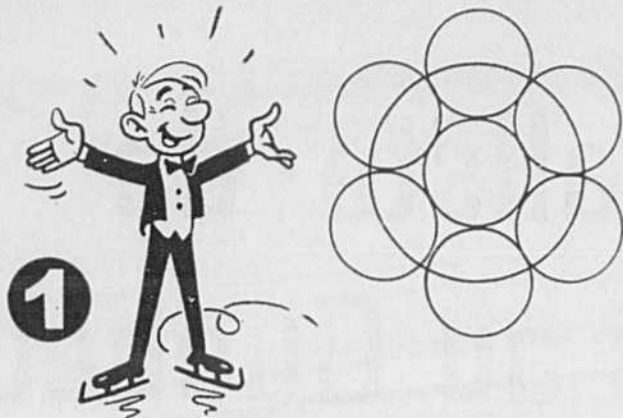
J. S. Sauvé déclara avec un air malicieux à M. Montreuil que, même à 86 ans, il espérait ouvrir une vingtaine d'autres succursales et qu'il était prêt à "toffer" les jeunes. Il a aussi fait remarquer que son succès a été rendu possible par le support qu'il a obtenu de sa très vaste clientèle et qu'il profitait de l'occasion pour la remercier de tout son coeur.

Un immense gâteau lui fut présenté lors de cette soirée mémorable. Puis, M. Montreuil invita le président directeur général, M. Wilfrid Sauvé, à prendre la parole. Voici le texte de son allocution.



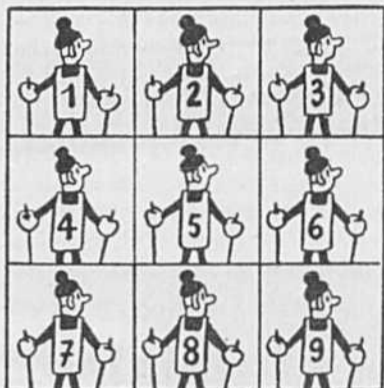
Sur l'estrade d'honneur, devant le magnifique gâteau offert au fondateur de Sauvé Frères, on remarque, J. S. Sauvé et ses fils. Dans l'ordre habituel: Rodolphe, René, Roger, J. S. Sauvé, Wilfrid et Albert.

Jeux Olympiques

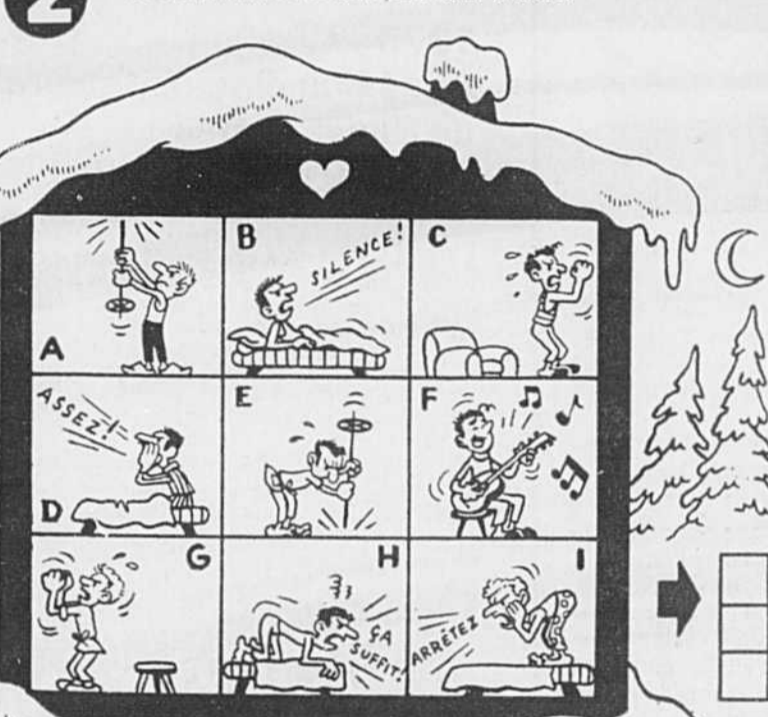


1 Ce virtuose du patinage vient de réaliser impeccablement la figure ci-dessus. Essayez de la redessiner d'un seul coup de crayon, sans jamais repasser sur le même trait.

3 Ce skieur, très fier de son nouvel équipement, ne cesse de s'admirer dans la glace. Mais, en y regardant bien, vous constaterez que huit différences illogiques se sont glissées dans son reflet.



2 Qui donc ce skieur français salue-t-il si respectueusement?... Pour le savoir, déchiffrez les deux petits rebus ci-dessus.



Solutions lundi dans la page des bandes dessinées.

4 Comment ces neuf champions devront-ils se placer afin que le total des chiffres de leurs dossards soit toujours le même dans tous les sens?

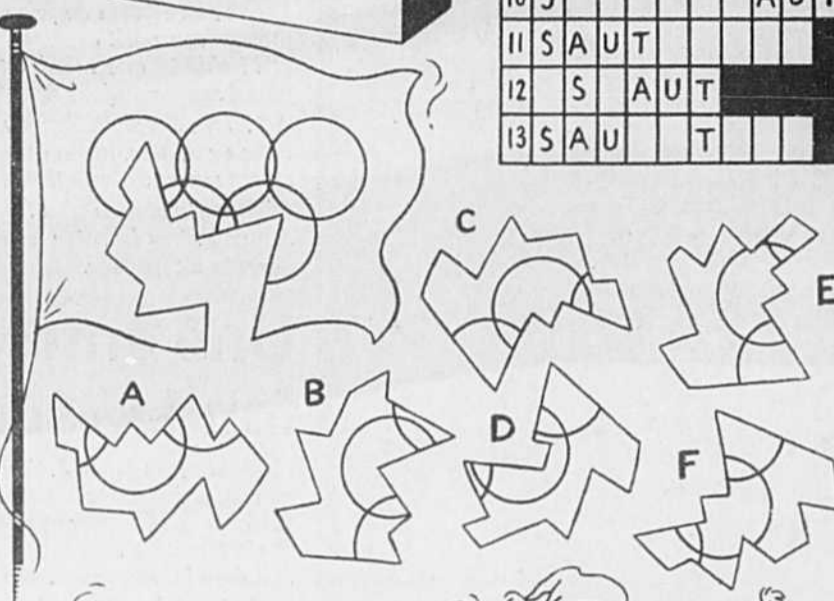
5 Un petit drame se joue au chalet ou repose l'équipe de France. Il est minuit et un des champions est aussi un joueur de guitare acharné. Aussi, jugez de la réaction de ses camarades! Mais l'ordre des chambres ayant été mélangé par notre dessinateur, essayez de le rétablir d'après l'attitude des acteurs.

PAR **Contant**

| | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | | S | A | U | | T | | |
| 2 | S | A | U | T | | | | |
| 3 | S | | | A | | | U | T |
| 4 | S | A | U | | | | | T |
| 5 | S | A | U | T | | | | |
| 6 | S | A | | U | T | | | |
| 7 | S | A | U | T | | | | |
| 8 | S | A | | | U | T | | |
| 9 | S | A | U | | T | | | |
| 10 | S | | | | | A | U | T |
| 11 | S | A | U | T | | | | |
| 12 | S | A | U | T | | | | |
| 13 | S | A | U | T | | | | |

Passons maintenant aux épreuves de saut... Franchissez-vous aisément cette grille en complétant les treize SAUTS qu'elle comporte, à l'aide des définitions suivantes:

- Etat de ce qui n'est pas sain. — 2. Propre à conserver la santé. — 3. Clé qui peut ouvrir plusieurs serrures. — 4. Teinté de sang. — 5. Attaque. — 6. Surnom des révolutionnaires en 1792. — 8. Règle établie. — 9. Amer. — 10. Tressaillement. — 11. Vin blanc de Bordeaux. — 12. Fleuve. — 13. Mérite une médaille.

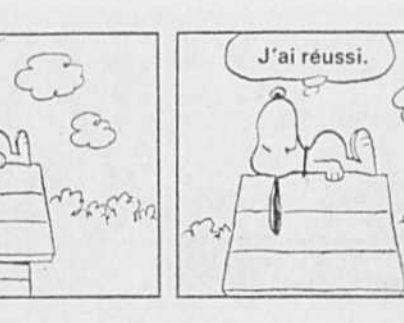
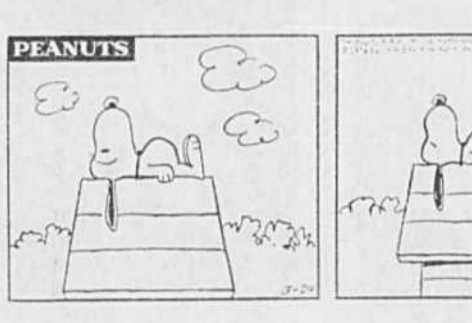
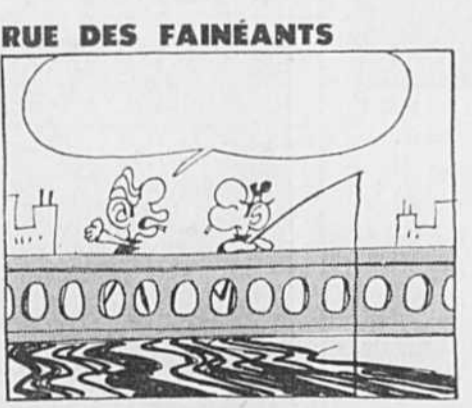
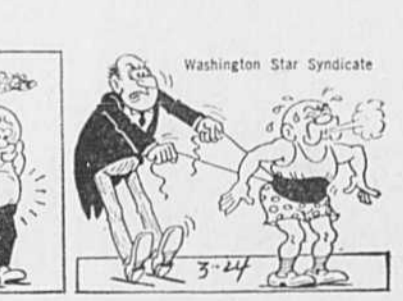
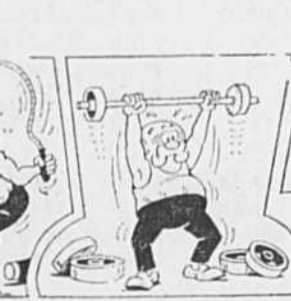
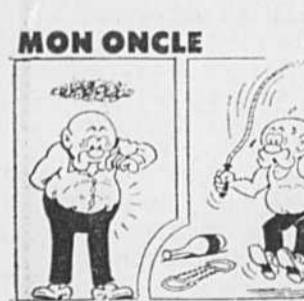


7 Le vent était si fort qu'il a déchiré le drapeau olympique. Parmi les six morceaux ci-contre, quel est celui qui correspond exactement à la déchirure?



8 Parmi tous ces concurrents, quel est celui à qui sera attribuée la médaille d'or?... Une voyante nous l'a ainsi décrit: visage ovale — nez long et pointu — oreilles grandes mais non décollées — yeux petits — sourcils noirs et épais — bouche longue et fine — cheveux noirs.

Droits réservés — Dargaud



LES ÉCHECS

PAR BERNARD QUIMET
(collaboration spéciale)

Tournoi printanier de Montréal

La Ligue d'échecs de Montréal annonce la tenue de son tournoi du printemps pour les 6, 7 et 8 avril prochain au Collège Français, 185 ouest, Fairmount. On peut y accéder de deux façons; à partir du métro de la Place des Arts, prendre l'autobus no 80, 123 ou 129 et descendre à Laurier; de la station de métro Laurier, prendre l'autobus no 51 et descendre à Parc.

La Ligue lance une invitation spéciale à ceux qui résident à l'extérieur de Montréal: ils peuvent se loger gratuitement sur les lieux mêmes du tournoi; prière d'apporter sac de couchage.

La compétition se fera en 5 rondes selon la méthode suisse (personne n'est éliminé avant la fin, tous jouent 5 parties). Ceux qui ont une cote nationale de 1500 ou plus doivent jouer en section A; les autres, ainsi que ceux qui n'ont pas de cote, ont le choix entre la section A (experts) et la section B (novices). Les droits d'entrée en section B sont de \$5, et aucune carte de membre n'est requise. En section A, il en coûte \$10 (\$8 pour ceux qui n'ont pas atteint 18 ans) plus la carte de membre des fédérations canadienne et provinciale (\$6 pour ceux âgés de 20 ans et plus, \$4 pour les autres). Ces cartes sont en vente à l'entrée pour ceux qui ne l'ont pas déjà.

Les inscriptions au site du tournoi sont acceptées jusqu'à 20 h. seulement le vendredi soir 6 avril; la première ronde commence immédiatement après. Les autres jours, rondes à 10 h. et 16 h. la cadence de jeu est de 40 coups/2 h. en section A, et de 50 coups/2 h. en section B.

Premier prix garanti en section A, \$250, en section B, \$100. Les autres prix seront en fonction du nombre de participants.

La compétition en section est officiellement inscrite auprès de la Fédération des échecs du Québec et de la Fédération des joueurs d'échecs du Québec, et compte pour la cote nationale; la section B est inscrite auprès de la Fédération des joueurs d'échecs du Québec et compte pour la cote provinciale seulement.

On demande aux participants d'apporter leur jeu et leur horloge si possible. Pour plus de renseignements, communiquer avec A. Murray (521-6716) ou L. Williams (271-6887).

L'ordinateur du tournoi du carnaval était-il une fraude?

Il y a deux semaines nous avons mentionné dans cette chronique qu'un ordinateur avait joué au tournoi du carnaval de Québec. Sa fiche: 2 victoires, 1 défaite. J'ai égale-

ment présenté la victoire de deuxième ronde de la machine.

Depuis ce temps, deux lecteurs m'ont exprimé leur scepticisme. En particulier M. J. Goulet, de Sherbrooke, nous écrit ceci: "...Je ne sais si vous pouvez imaginer le progrès fantastique que constituerait dans ce domaine un tel programme. Tout en étant l'incontestable champion des programmes joueurs d'échecs, ce programme aurait le mérite d'être écrit dans un langage interprété (APL), ce qui réduit de beaucoup les possibilités de bon temps de réponse. Ce programme, nous a-t-on laissé savoir, comprendrait un dictionnaire d'ouvertures et de finales, et je n'ose imaginer le travail colossal que constitue la codification d'une telle somme de données... sans parler de l'espace mémoire exigé!"

"Mon hypothèse: deux ou trois farceurs, assis à une console dans une autre pièce, répondaient eux-mêmes par l'intermédiaire d'un simple programme de communication. Ils pouvaient aisément consulter divers volumes et analyser convenablement les situations. Jusqu'à preuve du contraire cette théorie demeure, à mon avis, la plus plausible, et je ne modifierai pas mon jugement avant d'avoir en main une copie du programme."

M. Goulet me semble lui-même assez versé en systèmes d'ordinateur. Mon expérience en ce domaine étant assez limitée, je me contente de faire quelques observations générales:

1) la performance de l'ordinateur est en effet étonnante par rapport aux standards québécois, compte tenu de l'absence totale d'information ou de publication sur les recherches effectuées dans la province;

2) la performance de l'ordinateur (?) de Laval est moins étonnante quand on sait que des programmes très forts (mais encore bien inférieurs au jeu des maîtres) ont été développés à Moscou et à Boston (MIT). En fait l'ordinateur de Moscou détient le titre non officiel de champion électronique du monde si l'on se base sur les rencontres récentes avec le MIT. Le principal chercheur russe est l'ingénieur Mikhail Botvinnik, lui-même ex-champion mondial;

3) quant à savoir si l'ordinateur de Laval est une fraude, il faut se reporter aux faits. Les spécialistes en ordinateurs qui veulent en savoir davantage peuvent communiquer avec un des organisateurs, M. Denis Masson (laboratoire d'économétrie, Pavillon Koninck, université Laval, Québec 10).

Championnat d'échecs pour aveugles

Le premier tournoi d'échecs pour aveugles du Québec se

tiendra à Montréal la fin de semaine prochaine (du 30 mars en soirée jusqu'au 1er avril). Bien que ce tournoi ne mette pas de titre officiel en jeu, le gagnant sera à toutes fins pratiques le joueur non voyant numéro 1 au Québec puisque les participants de toutes les régions ont été invités. Le tournoi réunit une douzaine de participants, dont 4 de l'extérieur de Montréal.

Les aveugles jouent aux échecs avec un jeu spécial. Les pièces blanches sont identifiables par une aspérité au sommet de la pièce, tandis que les pièces noires sont lisses. Le règlement "pièce touchée, pièce jouée" devient pour eux "pièces annoncées, pièces jouées".

Le jeu commence vendredi soir à l'Institut Louis-Braille de Longueuil (1255, Beaugard) et le public est invité à assister à cette première, un projet conjoint de la Ligue d'échecs de Montréal et du journal LA PRESSE.

Tournoi au cercle l'Echiquier

Le nouveau cercle l'Echiquier, 2109, Bleury, organise un tournoi d'échecs mardi soir prochain le 27 mars. L'étape préliminaire divise les participants en groupes de 4 de force égale, et on joue un tournoi rotation de 3 parties à l'intérieur de chaque section. Les gagnants de chaque section passent à la finale, un système suisse dont le nombre de rondes dépendra du nombre de participants. Pendant ce temps les éliminés jouent dans une section de consolation. Une horloge, des jeux et des livres seront distribués en prix. Le coût pour jouer: \$1. Pour plus de renseignements, composer 282-3963.

A Victoriaville, les Cégeps envahissent la classe ouverte

A une semaine de l'ouverture du tournoi de Victoriaville, plus de 85 personnes se sont inscrites dans les deux classes ("ouverte" et "étudiante"). Plusieurs Cégeps ont délégué leur meilleur joueur pour la classe ouverte: Thetford-Mines, Victoriaville, Sherbrooke, Drummondville. On remarque également les polyvalentes de Plessisville, St-Léonard, Disraéli et Louis-St-Laurent. La brasserie Labatt et le journal LA PRESSE participent à l'organisation de ce tournoi, la première en fournissant une bourse de prix, et le second en prêtant du matériel technique.

On rappelle que le tournoi commence vendredi soir 20 h. à l'école le Manège (Victoriaville).

Tournoi par équipes de Montréal

Blancs: S. Bokan (Québécois). Noirs: D. Boileau (Montreal Chess Club).

1. e4, e5; 2. Cc3, d6; 3. f4, Cf6; 4. f5?, d5!; 5. Df3, Cc6; 6. Fb5, Fd7; 7. Fxc6, Fxc6; 8. d3, de; 9. Cxe4, Cxe4; 10. dxe4, Df5xP7; 11. Df2, Dxe4+; 12. Ce2, 0-0-0; 13. 0-0, Fc5!

Les Blancs abandonnent, car il est impossible d'empecher la perte de la D (Dx5 sera répondu par Dgx2 mat).

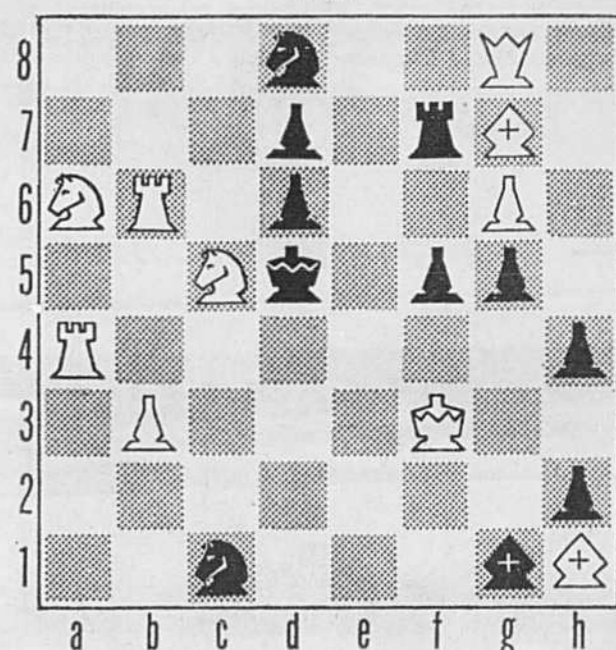
Solution du problème no 47

La défense des Blancs est un échec, contrairement à l'usage établi:

- Cg4+
- 1... Rh1; 2. Dh2+, GxH2; 3. Cf2 mat.
- 1... Rh3; 2. Ch2, f3; 3. Th8 mat
- Sur tout autre coup que 2...f3 il arrive 3. Dh8 mat
- Rf1; 2. Ta8, Noirs jouent; 3. Ta1 mat
- Rf3; 2. De2, g2; 3. Dd3 mat.

Problème no 48

W. I. Kennard
Checkmate 1904
Noirs



Blancs
Les Blancs jouent et font mat en deux mouvements.

LES TIMBRES ET LEUR HISTOIRE

PAR DENIS MASSE

Philatélistes de renom

La philatélie est un virus qui a atteint quelques-uns des plus grands hommes d'Etat du monde entier. Si certains collectionneurs enragés ont poussé la cupidité jusqu'à tuer pour obtenir les timbres qu'ils convoitaient, d'autres ont acquis la notoriété par des hasards qui leur ont fait découvrir de véritables "perles rares".

Mais la plupart des philatélistes font seulement preuve d'une affection particulière pour ces petits morceaux de papier de couleur. Parmi les grands noms de la philatélie, se range celui de l'ancien président des Etats-Unis, Franklin Delano Roosevelt, qui a démontré tout au long de sa vie une véritable passion pour sa "chère" collection de timbres.

C'est en effet dans ses albums, à des heures tardives

du soir, que Roosevelt trouvait la tranquillité d'esprit nécessaire à son métier de chef d'Etat alors qu'il menait une nation puissante dans le tumulte d'une guerre mondiale.

Roosevelt tenait de sa mère la passion qu'il avait pour la philatélie. Celle-ci avait pris à Paris l'habitude de collectionner les timbres, coutume qui commençait alors à être en vogue en Europe.

De nombreux timbres montrant Roosevelt à sa collection de timbres ont été émis. Celui qui illustre cette chronique s'inscrit dans une série du Nicaragua émise pour commémorer le 25e anniversaire de la mort du chef d'Etat.

On a appelé la philatélie le "passe-temps des rois" puisque depuis le début du siècle

tant des nations suivaient l'exemple de la Grande-Bretagne et émettaient des timbres pour amasser toutes les figurines et leurs nombreuses variétés.

Dans cette sphère d'activité, le baron Rothchild a rivalisé avec le Kaiser, le roi d'Italie, le pape Pie IX, le roi du Portugal, l'empereur d'Autriche et de nombreux princes d'Europe. Peu de ces collectionneurs de renom éprouvaient vraiment la passion de la philatélie mais c'était pour eux un moyen de rivaliser de prestige.

Mais une nouvelle génération de monarques s'intéressa par la suite à la philatélie, non pas pour la valeur de leurs timbres mais surtout pour le travail artistique que leur fabrication exigeait. Le roi Carol de Roumanie appartient à cette catégorie et aussi le roi Fouad d'Egypte en plus d'une collection



de timbres de son pays, possédait les "rarités rebelles" des Etats-Unis. Ces timbres étaient désignés ainsi parce qu'ils étaient grossièrement faits à partir de blocs de bois ciselés à la main dans les Etats confédérés du Sud pendant la Guerre civile américaine.

Le plus avide de tous les collectionneurs royaux fut le roi d'Angleterre, George V. Il avait surtout amassé ses timbres durant ses voyages comme jeune lieutenant de la

Royal Navy. Alors qu'il n'était encore que le prince de Galles, en 1893, il devint président de la Société royale de philatélie. Sa collection personnelle constitue encore une partie importante de la collection royale d'Angleterre. Il possédait entre autres le plus bel exemplaire du timbre "Post Office" de 2 pence de l'île Maurice. George V avait acquis ce timbre en 1904 pour la somme de 1,450 livres sterling.

L'une des raisons probables du succès de Maurice Burrus tient à son lieu de naissance, l'Alsace. Pendant des années, cette bande de terre située en bordure du Rhin fut sans cesse réclamée par la France et l'Allemagne. La vie d'un homme ne pouvait s'écouler en paix sous un même drapeau.

Lorsqu'il naquit à Sainte-Croix-aux-Mines, en 1882, Burrus, à cause des complications d'un vieux traité de paix et de la victoire alle-



mande dans la guerre franco-prussienne, fut fait allemand; mais il hérita de la citoyenneté suisse par son père. De coeur, Burrus était avant tout Alsacien et c'est ce qui explique probablement son habitude de ne pas met-

tre tous ses oeufs dans le même panier. Cette attitude allait bien le servir plus tard.

Encore jeune homme, sa citoyenneté suisse lui commanda de s'enrôler dans l'armée suisse et c'est au rang de caporal qu'il en fut licencié pour rejoindre l'entreprise familiale de culture du tabac. Mais bientôt la guerre fut à nouveau déclarée, l'Alsace fut envahie et Burrus devint prisonnier de guerre français. Après la signature d'un traité de paix, l'Alsace retourna à la France et Burrus redevint Français.

Il fit fortune dans le tabac et quand la collection Ferrari fut mise en vente par l'Etat français au titre des répara-

tions de guerre, Burrus et le roi George V furent les principaux acheteurs.

Au début de la Seconde Guerre mondiale, le château où vivait Burrus fut pris par les Allemands et ces derniers cherchèrent la fabuleuse collection mais le prudent Alsacien avait mis la plupart de ses oeufs dans d'autres paniers. Les Allemands ne trouvèrent que quelques timbres de peu de valeur.

Le Liechtenstein a consacré une série de timbres à l'effigie de ces philatélistes de renom, Maurice Burrus, Philippe de Ferrari, Théodore Champion et Carl Lindenberg. Nous parlerons de ces deux derniers dans une prochaine chronique.

LE BRIDGE

PAR EMILE QUINTAL
(collaboration spéciale)

Une levée, en plus ou en moins, bien souvent ça ne compte guère au bridge à robe, tandis qu'au bridge-duplicate cela peut signifier la différence entre une excellente marque et un zéro. Et ceci s'applique autant aux joueurs en défense qu'au déclarant. En voici un bel exemple, tiré du dernier volume de H. W. Kelsey, "More Killing Defense", publié en janvier dernier par Hart Publishing Company, Inc., 719 Broadway, New York (N. Y. 10003). Donneur: Sud.

Le côté Nord-Sud vulnérable.

Nord
▲ 3 2
♥ V 10 9 7 5
♦ A D 7
♣ 7 6 3

Est
▲ A V 7 5
♥ A R D 6
♦ 6 5 4
♣ V 4

Sud
▲ 8
♥ 3 2
♦ R V 10 8 3 2
♣ A R 10 2

Les enchères:
Sud 1♠ 2♣ Nord 4♠
Ouest 3♣ Est 3♦
Nord 5♦ passe
Est 3♣ passe
Entame: le roi de pique.

La relance à deux piques d'Ouest à la première ronde d'enchères indiquait, d'après le système utilisé par son coéquipier et lui-même, une longue couleur d'au moins six cartes sans grande valeur dans les couleurs d'à côté. Après le simple encouragement de Nord à trois carreaux, Est posa le geste logique d'atteindre d'emblée la manche à pique. Quant à Sud, après mûre réflexion il en vint à la conclusion que son côté pouvait peut-être réussir une manche à carreau ou, tout au plus, subir un échec d'une seule levée. Il va sans dire qu'Est y alla d'un contre de pénalité.

Dès le début, Est eut l'occasion de se faire valoir par sa stratégie défensive. Il s'empara donc du roi de

trèfle de son partenaire avec l'as et encaissa son roi puis son as de coeur. A ce moment, tandis qu'au bridge-duplicate cela peut signifier la différence entre une excellente marque et un zéro. Et ceci s'applique autant aux joueurs en défense qu'au déclarant. En voici un bel exemple, tiré du dernier volume de H. W. Kelsey, "More Killing Defense", publié en janvier dernier par Hart Publishing Company, Inc., 719 Broadway, New York (N. Y. 10003). Donneur: Sud.

A une autre table c'est 500 points de pénalité qu'obtiennent les joueurs en défense, parce qu'Est fit preuve d'une plus grande perspicacité. En effet, après avoir pris la première levée de son as de pique, il revint aussitôt de son valet de trèfle, sachant bien qu'il n'y avait aucune chance pour le déclarant de

se défaire de ses coeurs. En même temps il évitait le danger de voir Sud affranchir des cartes à coeur dans

mot-mystère

JARDINIER — Un mot de 5 lettres

| | | | | | | | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|----|----|----|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
| 1 | T | R | E | H | R | H | E | N | E | B | E | G | I | T | E |
| 2 | E | E | N | R | A | E | O | S | O | E | A | R | T | H | V |
| 3 | V | V | T | N | R | I | N | U | S | Y | L | I | U | Y | E |
| 4 | A | E | U | O | B | E | E | A | E | O | E | L | E | M | S |
| 5 | N | L | R | L | R | R | S | L | F | E | C | R | A | I | T |
| 6 | I | F | E | E | E | I | A | U | L | A | U | C | S | U | O |
| 7 | P | E | M | M | O | P | M | L | R | T | H | S | L | E | P |
| 8 | E | N | I | P | E | I | I | R | U | E | A | I | S | L | E |
| 9 | P | E | N | S | E | E | E | O | U | H | P | R | A | V | N |
| 10 | R | E | I | R | U | M | B | U | C | E | E | N | E | E | R |
| 11 | E | A | N | C | H | O | U | R | T | H | T | F | N | G | O |
| 12 | H | S | C | I | R | E | T | N | E | I | E | U | E | E | X |
| 13 | C | T | I | I | A | R | T | I | C | H | A | U | T | T | I |
| 14 | E | E | V | C | N | R | E | I | R | U | A | L | N | A | O |
| 15 | B | R | E | M | R | E | G | R | E | B | L | A | E | L | N |

- | | | | |
|-----------|--------|---------|---------|
| ALBERGE | EPINE | LAURIER | PLANT |
| ALLEE | ENTE | LEVER | POIS |
| ARBRE | ENTER | MACHE | POMME |
| ARTICHAUT | ENTURE | MELON | RACINE |
| ASTER | FANER | MURE | SEPALE |
| BAIE | FEVE | MURIER | SEVE |
| BECHER | FUMIER | NAVET | SERRE |
| BOUTURE | GERMER | NEFLE | TIGE |
| CARRE | GRAINE | NOIX | THYM |
| CHASSIS | HAIE | NOYER | TULIPE |
| CHOU | HERBE | ORNE | TUTEUR |
| CIVE | HERSE | PENSEE | VEGETAL |
| COSSE | HOUE | PEPIN | |
| CUEILLE | LAITUE | PIOCHE | |

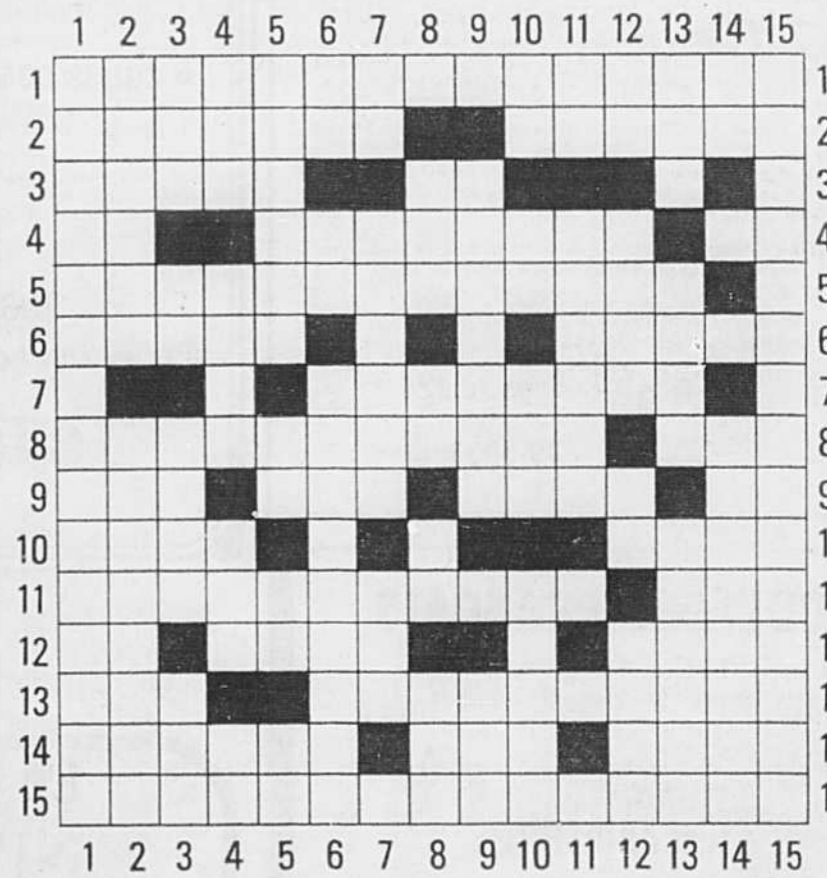
Solution du dernier problème: CHICAGO

Explication du jeu

Eliminez un à un les mots de la liste que vous repérez dans la grille. Ces mots peuvent se lire horizontalement, verticalement, diagonalement, de droite à gauche, de gauche à droite, de bas en haut et de haut en bas. Les lettres qui vous resteront composent le mot-mystère.

LES MOTS CROISÉS DE POLICHINELLE

PROBLÈME No 11



HORIZONTALEMENT:

- Il est très désarmant.
- Auteur d'une classification des minéraux. A faire peur!
- Attaché à la terre. Soeurs.
- Un peu d'atmosphère. Fait parader certains oiseaux. Adverbe.
- Vous en êtes un.
- Dans le vent. Cousines.
- Peu pratique pour un agriculteur manchot.
- Patriarche grec. Personnel.
- Se met tout seul autour du cou. Las. Rejeter. Grecque.
- Coule à la Martinique. Pour vous faire répéter.
- Un moyen naturel de se protéger. Ce n'est pas bien littéraire mais bien populaire.
- Note. Meurtre. Réfutation.
- De bonne heure. Des "saint Thomas".
- Effronté. Dans la Mésopotamie. Ouverture du canal.
- 15) Traversait encore le ciel d'Hanoi il n'y a pas si longtemps.

VERTICALEMENT:

- Très folles.
- Parfois entre le marteau et l'enclume. Un remue-ménage à tout casser!
- En chaleur de bas en haut. En Chaldée. Sommet au Québec. Sommet en Ontario.
- Prénom. Réunit treize personnes à table. Seul, on ne peut le croiser. Au monde.
- Se parle en Indonésie. Désert. Interjection. La tête du traître.
- Prefixe. Romains. Rapporte les aventures d'un quelconque héros.
- Dans le lit. Ils furent six de se nom à régner. Barreau renversé.
- Triplets. Doubles. Montre. Dans la bouche ou au pied.
- Le contre-poil. Période de chasse.
- Exclamation. Dénote une familiarité bien québécoise. Introuvable au Sahara. Perpétue la fougère.
- Participe. Travaille pour Marche.
- 12) Romains. Est

en général jaloux de ses frontières. Un peu de rhume. Subit elle aussi des échecs.

13) Cassant. Roulés. Bois dur.

14) Personnel. Axas.

15) Ignore toute pudeur.

Solution au prochain numéro

- 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15
- 1 FUSILLADE 2 CARABIE 7 1
- 2 ASILE 3 GEMME 4 HÉR 2
- 3 NOURRISSANT 4 OUI 3
- 4 TRAITÉ 5 PARTIS 6 4
- 5 ESCHE 6 TRISTES 5
- 6 SIENNES 7 LA 8 5
- 7 MOUT 8 TITRE 9 BELTE 7
- 8 REGARD 9 EPICUR 8
- 9 PRANGERS 10 9
- 10 AN TORRENTIEL 10
- 11 ALGÈNE 12 VOI 13 11
- 12 LÉU 13 ANTI 14 HORALE 12
- 13 LEU 14 MATI 15 12
- 14 RIGNE 15 TIE 16 14
- 15 RELIÉS 16 SERIAUX 15

Solution du problème No 10

Tous les mots employés dans cette grille figurent soit dans le Petit Robert, soit dans le Petit Larousse illustré. La solution de ce problème sera donnée dans LA PRESSE de samedi prochain.

loisirs et récréation

PAR DOLLARD MORIN

Cours de plongée sous-marine

Le Centre culturel et sportif, situé au 2275 est, boulevard St-Joseph, à Montréal, offre présentement une troisième session de cours en plongée sous-marine.

Cette discipline, dont la popularité ne cesse de croître au Québec, sera enseignée par M. Michel Amyot, instructeur diplômé de la N.A.U.I. et P.A.D.I.

Ces cours, d'une durée de 12 semaines, permettront à ceux qui réussiront les épreuves d'obtenir une carte de plongeur certifié, qui est reconnue au niveau international.

Les cours, qui débuteront au commencement d'avril,

auront lieu le lundi avant-midi ainsi qu'à tous les soirs, de 8 s. à 11 h., du lundi au vendredi inclusivement. Il est à remarquer que le jeudi soir est réservé à la pratique libre, entre 8 h. 30 et 11 h. 30.

Les inscriptions sont déjà commencées et le nombre limite des admissions a été fixé à 20 candidats-élèves.

Chaque personne inscrite doit fournir son équipement de base, soit les palmes, le masque et le tuba, tandis que le C.C.S. fournit les régulateurs, les cylindres, les ceintures de plomb, etc. Pour plus de renseignements, composez 526-4296.

Circuits camping vacances

La Fédération québécoise de camping et de caravanning annonce, à l'occasion du Salon camping, chasse et pêche, qui se tient présentement à la Place Bonaventure de Montréal, jusqu'au 1er avril, qu'elle a préparé, à l'intention des campeurs, des "Circuits camping" pour les vacanciers.

Un choix de onze circuits sera disponible dans la revue "Camping et caravanning au Québec", sur lesquels sont indiqués le millage total à parcourir, les nouveaux numéros de route et des sites de camping de choix, composés de terrains privés, de parcs municipaux, provinciaux et fédéraux, etc.

Ces onze circuits sont d'une grande nouveauté et donnent aux campeurs, un itinéraire de choix et tout préparé à l'avance. En tout, 200 terrains sont indiqués directement sur des parcours et aucun besoin de recherche ou de référence.

On choisit un circuit dans sa zone préférée, on connaît le millage à l'avance, ce que la région peut offrir et on est prêt à partir.

Ces renseignements sont disponibles, gratuitement, au kiosque de la famille provinciale du Camping '73.

Partie de cartes

Ce soir à 8 h. au 3535, avenue du Parc, partie de cartes organisée par le Service des loisirs Notre-Dame-de-la-Salette. Renseignements: 844-0258 ou 849-7827.

Le mercredi 28 mars, à 8 h., au Centre Mgr-Pigeon, 5550, rue Angers, partie de cartes au profit des Loisirs St-Paul. Nombreux prix de présence. Prix de table. Pour renseignements ou réservation de billets, composez 769-2741.

où se récréer?

CE SOIR - A 8 h., au sous-sol de l'église Ste-Bibiane, rue Dandurand, souper canadien et danse, organisés par les loisirs paroissiaux.

A 8 h. 30, au Centre Gadbois, 5485, Chemin Côte-St-Paul, représentation du spectacle "Les jeux sont faits". Renseignements, 872-2582.

DEMAIN - A 2 h., au Centre sportif Laval, St-Vincent-de-Paul, ville de Laval, revue "Bleu et blanc '73" du Club de patinage artistique "Les Jantes d'argent".

A 8 h., au Club Hélios, 1238 Bélanger, soirée chinoise. Renseignements, 276-6077.

A 8 h., à la chapelle Sainte-Anne (angle Liège et St-Gérard), présentation du film "Main basse sur la ville" par le "Chantier 73".

A 8 h., en l'église du Très Saint Rédempteur, 3530, rue Adam, festival de musique populaire. En vedette, l'organiste réputée, Margo Ashby.

A 10 h. a.m., au 2855 Victor-Doré, bazar au profit des oeuvres du Sisterhood of Young Israel of Val Royal. Vente d'objets neufs et très peu usagés. Rafraîchissements.

A 7 h. 30, à l'auditorium central de l'Université de Montréal, ouverture officielle des fêtes pour marquer le 10e anniversaire du Centre Monchanin. Tirage d'un billet pour un voyage aller-retour en Inde. Invitée d'honneur, l'hon. Jeanne Sauvé. Présentation du film "Chissibi, la mort d'un fleuve", de Boyce Richardson, pour la défense de la baie James.

Le Café-rencontre

A tous les dimanches après-midi, de 1 h. 30 à 4 h. 30, pour les personnes qui veulent se distraire, forum-dialogue: "Le bonheur n'est pas un rêve", partie de cartes, etc. Pour plus de renseignements, composez 725-7727.

Excursion de biologie

De retour du Sud, les premiers oiseaux migrateurs ont été aperçus dans les environs de Montréal et dans la ville même ces jours derniers.

Pour familiariser le public avec cet événement qui passe souvent inaperçu, la Société de biologie de Montréal a organisé une sortie d'observation d'oiseaux à Ste-Anne-de-Bellevue, à l'intention de tous ceux que l'éveil de la nature intéresse. Aujourd'hui, sous la direction d'un moniteur spécialisé en ornithologie, les participants auront l'occasion d'observer et d'identifier la population aviaire à Ste-Anne-de-Bellevue.

Le rendez-vous a lieu, ce matin, à 8 h., au terrain de stationnement (côté nord) du métro Crémazie.

Il serait utile d'apporter un livre d'identification d'oiseaux ainsi que des jumelles.

L'excursion durera toute la journée. Les participants sont priés d'apporter leur repas de midi. Retour, à Montréal, vers 16 h.

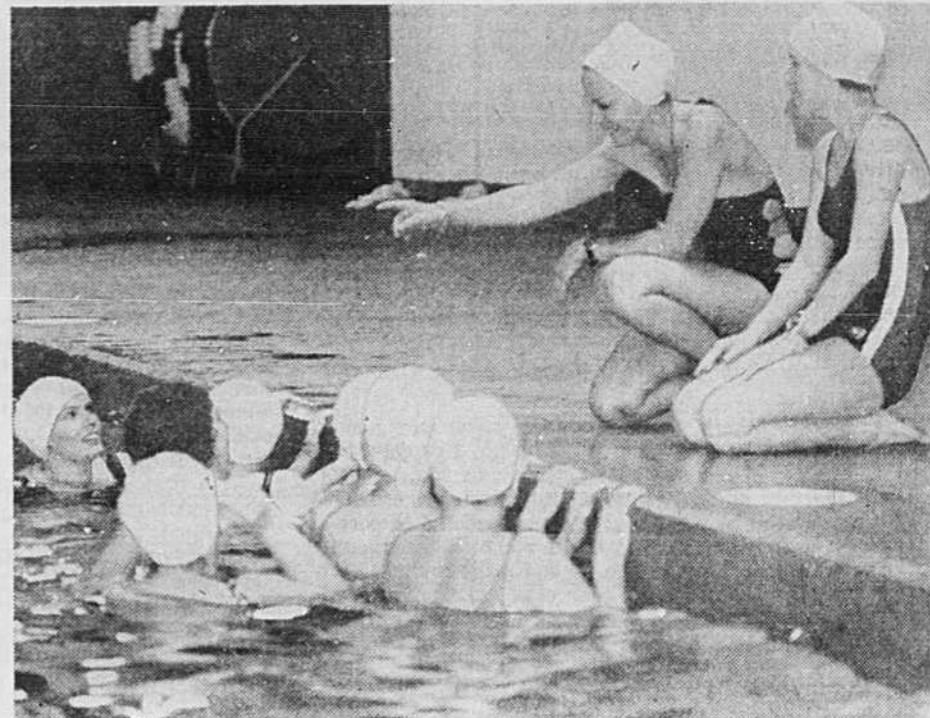
où aller danser?

CE SOIR, à 8 s. à l'école Curé-Lequin, 633, rue Préfontaine, à Longueuil, danse organisée par le Club de l'âge d'or.

A 8 h., au Centre civique de St-Paul-l'Érmitte, montée Arsenaux, dans annuelle des scouts et louveteux de la paroisse de la Purification de Repentigny.

A 9 h., l'Accord, au 2105, rue de la Montagne, soirée de danses espagnoles. Spectacle de danse flamenco.

A 8 h. 30, au 6510, boulevard Décarie, bal blanc du Club Hélios Snowdon, pour célébrer l'arrivée du printemps.



Centre de natation pour tous

Le Collège Saint-Arsène et le Centre sportif de Sainte-Agathe annoncent qu'ils ont confié la direction de leurs cours de natation à une équipe de professeurs spécialisés du "Centre de natation pour tous", dirigé par Mme Marielle Deslauriers. Chaque élève inscrit aux cours doit passer un test qui permet de le classer selon ses capacités dans l'eau.

Journée pour les jeunes

C'est demain, le 25 mars, qu'aura lieu la journée de "fèves au lard", organisée par le Club optimiste de Saint-Hubert, au profit du fonds des jeunes de cet organisme. Cet événement se déroulera entre 10 du matin et 8 h. du soir, à l'école Paul-Chagnon, à l'angle de la montée St-Hubert et du chemin Chambly.

M. George Sprigate, député et ancien joueur étoile des Alouettes, est le parrain d'honneur de cette journée. En plus de M. Sprigate plusieurs autres personnalités seront présentes pour manifester leur encouragement envers une oeuvre consacrée aux jeunes. Le prix du billet, pour déguster des fèves au lard préparées par le chef d'un grand restaurant, n'est que de \$1.50 pour les adultes

et \$0.75 pour les enfants. De nombreux prix de présence seront distribués. Pour tout renseignement supplémentaire, communiquez avec M. Denis-J. Gariépy au 678-2252.

Parties de sucre

Le samedi 31 mars, à la cabane à sucre "Chez Boulais", au Mont-St-Grégoire, partie de sucre annuelle des Loisirs St-Paul-de-la-Croix. Les billets sont disponibles au sous-sol de l'église paroissiale, au 10217, rue Georges-Baril. Pour renseignements, composez 872-6580.

Le dimanche 1er avril, à St-Placide, départ à 10 h. 30, retour à 5 h. 30, journée organisée par le Service des loisirs Notre-Dame-de-la-Salette. Les billets sont en vente au bureau du presbytère de la paroisse. Pour ren-


seignements, composez 844-0258.

Le samedi 14 avril, à la Cabana Desgroseillers, à Ville Mercier, partie de sucre des "Amis des peuples de l'Amérique Latine" (A.P.A.A.L.). Départ à 11 h. le matin, repas à 1 h. p.m. Musique, danse. Billets disponibles pour adultes et enfants. Pour renseignements supplémentaires, composez 669-0402, 387-3656 ou 384-1445.

Des cours de yoga

Tous les mercredis soirs, à 8 h., des cours de Yoga, sous le thème "détente, paix et relaxation, sont donnés, à Yanik, 59, rue Desnoyers, Pont-Viau, Ville de Laval, par Mme Adèle Lemieux. Les inscriptions se font le soir, en composant 663-1514.

MAISONS D'ENSEIGNEMENT



COLLÈGE AHUNTSIC PISCINE
Pavillon des sports et de la bibliothèque, 825 Emile-Journault

La direction du Collège Ahuntsic vous invite à vous inscrire aux cours de natation pour la session du printemps: d'avril à juin 1973. Un entraînement préalable vous permettra de profiter pleinement de la prochaine saison estivale.

Tous les degrés sont offerts en natation: sécurité aquatique, sauvetage, plongeurs, plongée sous-marine.

Il y a également des cours de natation, de plongeurs et de nage synchronisée pour les jeunes de 6 à 16 ans, le samedi de 10:00 à 16:00 heures et des compétitions, le mardi de 17:00 à 18:00 heures et le samedi de 9:00 à 10:00 heures.

Il y a baignade libre tous les soirs, de 20:00 à 22:00 heures, le samedi de 16:00 à 20:00 heures et le dimanche de 14:00 à 20:00 heures.

N.B.: Le Collège Ahuntsic vous offre une carte d'abonnement pour la piscine et une carte de vestiaire.

Pour plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le contrôle de la piscine au numéro:

389-5921 poste 324

soir et fin de semaine **389-5933**

LYCÉE MONT-ROYAL (INSTITUT ALIE)
Institution privée reconnue d'intérêt public par le Ministère de l'Éducation

- COURS SECONDAIRE COMPLET I - II - III - IV - V menant au CEGEP
Cours réguliers et de recyclage.
- COURS COMMERCIAL IV - V
options: — secrétaire juridique
— secrétaire de services
— sténo-dactylo

INSCRIPTIONS:
4364, St-Denis (métro Mont-Royal) Montréal 131,
845-9145

COURS D'INITIATION À LA DÉCORATION INTÉRIEURE*
SOUS LA DIRECTION DES

ARTISANS DU MEUBLE QUÉBÉCOIS INC.

88 EST. RUE ST-PAUL VIEUX-MONTREAL (127)
RENSEIGNEMENTS: 866-1836
DÉBUT DES COURS: LE 9 AVRIL 1973
APPROUVÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF (COURS COLLEGIAL)

- Collège reconnu d'intérêt public
- Collège mixte — résidence pour étudiants seulement.

PROGRAMME:
Le cours collégial (diplôme d'études collégiales)

COURS PRÉ-UNIVERSITAIRE CONDUISANT AUX:

1. — Sciences de la santé
2. — Sciences pures et appliquées
3. — Sciences humaines
4. — Sciences de l'administration
5. — Arts
6. — Lettres

ADMISSION:
DATE LIMITE: 1er mai 1973

RENSEIGNEMENTS:
BUREAU DES ADMISSIONS
Cours collégial
3200, chemin Sainte-Catherine
Montréal 250 (Québec)
Tél.: 342-1320 postes 289 ou 255

COLLÈGE FRANÇAIS
185 ouest, Fairmount
Métro: Laurier - St-Joseph

— Reconnu d'INTERÊT PUBLIC
— Mixte, ouvert aux élèves canadiens-français, français et neo-canadiens
— EXTERNAT: — Demi-pension — PENSIONNAT.

INSCRIPTIONS:

- * Pré-maternelle — Maternelle.
- * PRIMAIRE:
- * Autobus scolaires: région de Montréal (Collège du Centre), Ville Laval, Duvernay, St-Laurent... (Annexe nord: 11995, O'Brien, CARTIERVILLE); Rive-Sud (Annexe de Longueuil: 1391, Beauregard).
- * SECONDAIRE: Secondaire I à Secondaire V (Programme et Examens du Ministère).

EXAMENS D'ADMISSION EN SECONDAIRE 1
le samedi 31 mars de 9 h 30 à 12 h.

- * COLLEGIAL: Collégial I et II (Préparation au: D.E.C. Diplôme d'Études collégiales). COURS PRÉ-UNIVERSITAIRES EN: — SCIENCES DE LA SANTÉ — SCIENCES PURES ET APPLIQUÉES — SCIENCES DE L'ADMINISTRATION — SCIENCES HUMAINES — LETTRES — ARTS

N.B.: Trajet des autobus scolaires pour le Secondaire:

— STE-THERÈSE-EN-HAUT, Ste-Rose... Fairmount, Mt — ST-HILAIRE, Bevoise, St-Bruno... Mt — CANDIAC, Brossard, St-Hubert... Mt — LONGUEUIL, St-Lambert... — MASCOCHE, Terrebonne, St-Vincent de Paul, Mt Nord... — DUVERNAY, Ville Laval... — VARENNES, Ville d'Anjou, St-Léonard...

— Pour renseignements et inscriptions: Tél.: 272-0754, 272-1455, 272-3848
— Annexe-Nord (Primaire): Tél.: 332-1383
— Annexe Rive-Sud (Primaire): Tél.: 670-7660.

Enseignement Professionnel NIVEAU COLLÉGIAL

Programmes de Carrières Taylor
UN SERVICE ÉDUCATIF DE I.T.T.

VOUS OUVREZ LES PORTES DU SUCCÈS

SCIENCES DU SECRÉTARIAT

GESTION DE LA MODE

GESTION HÔTEL/MOTEL

GESTION DE VOYAGES

AVANTAGES EXCLUSIFS

- Programmes de 2 ans offerts en 4 sessions consécutives de 16 semaines. Vous épargnez du temps et vous travaillez plus tôt.
- Des professeurs spécialisés dans chacun des programmes et un service de placement permanent aident à l'embauchage.
- Programmes exclusifs Taylor.

COLLÈGE LASALLE
2015 Drummond **842-3823**

Venez, appelez ou écrivez pour de plus amples détails

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
FACULTÉ D'ADMINISTRATION

Le programme MBA de Sherbrooke

Implanté en 1966, le programme MBA de Sherbrooke — qui est d'une durée de 28 mois — est le premier mis sur pied par une université francophone et le seul à fonctionner selon le régime coopératif d'enseignement. C'est-à-dire l'alternance, par périodes de quatre mois, de sessions d'études (4) en faculté et de stages de travail (3) à l'extérieur.

Le programme MBA de Sherbrooke vise à la formation universitaire de professionnels de l'administration.

Faire son MBA à Sherbrooke, cela signifie:

- faire partie d'un groupe restreint d'étudiants (maximum 50), la plupart jeunes diplômés d'université déjà engagés dans leurs professions (ingénieurs, chimistes, agronomes, éducateurs, etc.) ou jeunes cadres qui ambitionnent des postes supérieurs dans l'administration;
- orienter soi-même son programme d'études vers une spécialisation de son choix et participer activement à sa propre formation;
- occuper — dès janvier 1974 — un poste (pouvant rapporter quelque 700 dollars par mois) et ce, durant les trois stages pratiques de travail que comporte le programme.

Conditions d'admission:

- 1) posséder un diplôme universitaire de 1er cycle, ou l'équivalent;
- 2) avoir, de préférence, une bonne expérience de travail;
- 3) réussir le test ATGSB (de Princeton, New Jersey);
- 4) réussir les tests psychométriques;
- 5) être agréé (après entrevue) par le Comité d'admission du programme MBA.

Pour renseignements:
Le Directeur / Programme MBA
Faculté d'administration
Université de Sherbrooke
Sherbrooke, Qué.

Veuillez me faire parvenir la documentation relative au programme coopératif MBA.

Nom

Adresse

Le Vatican excommunie deux auteurs italiens

ROME (Reuter) — Le Vatican a excommunié, hier, les auteurs, éditeurs et distributeurs d'un nouveau livre controversé révélant les secrets du confessionnal.

"Le sexe dans le confessionnal", dont quelques exemplaires viennent d'être mis en circulation, est l'oeuvre de deux journalistes ita-

liens, Clara Di Meglio et Norberto Valentini. Il décrit en détail 112 "pseudo-confessions" que les deux auteurs ont enregistrées dans toutes l'Italie au cours de plusieurs années, sollicitant de prêtres des conseils sur un certain nombre de problèmes sexuels: expériences pré-conjugales, extra-conjugales, la

contraception, les diverses formes d'amour physique dans le mariage et la masturbation.

La Congrégation pour la doctrine de la foi a publié, vendredi, à la demande du pape Paul VI, une déclaration dans laquelle elle souligne que quiconque viole le sacrement de pénitence par des enregistrements de confessions sera automatiquement excommunié, ou privé de la communion de l'Eglise. Un porte-parole du Vatican a

précisé que cette déclaration s'appliquait aux auteurs du livre si celui-ci était largement distribué.

Une première édition a été tirée à 5,000 exemplaires. Les éditeurs, une société de Padoue, ont précisé que la demande dépassait 50,000 exemplaires.

Un sacrilège

L'ouvrage prétend montrer les différences qui existent entre prêtres sur les conseils à donner aux fidèles sur les

questions sexuelles. Il fait apparaître une relative intransigeance de vue — vraie ou supposée — des prêtres sur ces questions.

Dès sa mise en circulation, "Le sexe au confessionnal" a été dénoncé par le Vatican comme un acte infâme et sacrilège.

"La sainte Congrégation de la doctrine de la foi informe que quiconque avilit le sacrement de pénitence par l'enregistrement vrai ou simulé de

confessions, et quiconque prend officiellement part à de telles publications ou des publications similaires en tant qu'auteur ou collaborateur, se place hors de la communion de l'Eglise et tombe dès lors automatiquement dans l'excommunication."

La déclaration précise cependant que l'excommunication sera levée si les personnes concernées se confessaient et recevaient l'absolution d'un prêtre.

Dans une déclaration à la presse, les auteurs se déclarent peinés par la réaction du Vatican, et pleins d'amer-tume. Ils déclarent voir dans l'excommunication un mode médiéval de condamnation, certainement pas la manifestation d'une Eglise moderne ouverte aux problèmes d'aujourd'hui.

Ils rappellent que leur ouvrage n'est pas destiné à faire scandale, mais à ouvrir un dialogue constructif dans

ce qu'ils considèrent comme une crise de communication entre la prêtrise et les fidèles.

A Padoue, un magistrat de la ville a fait saisir, vendredi, deux exemplaires du livre pour en vérifier le contenu. A Rome, cependant, dans la principale librairie de la capitale italienne — Rizzoli — les 14 exemplaires du "Sexe au confessionnal" n'ont pas connu le succès escompté. Aucun n'a été vendu.

OUBLIEZ VOTRE hernie

avec la méthode moderne **MYOPLASTIC-KLEBER** nouveau au Canada.

Pour **HERNIE INGUINALE, SCROTALE, OMBILICALE, etc...**

Ces gammes exclusives renforcent vos parois et maintiennent vos organes en place. — Garantie 2 ans.

Comme avec vos maux, sans ressort ni coque. Léger, flexible et lavable. **MYOPLASTIC-KLEBER EST AJUSTÉ DANS 14 PAYS.**

Information et consultation gratuites

L'INSTITUT HERNIAIRE DE LYON
APPLICATEUR DIPLOMÉ, FRANCE

6339 St-Hubert — suite 201, 2e étage
Montréal — Tél. (274-5479) Métro Beau-bien

Lundi au vendredi 10 a.m. à 6 p.m. — Samedi 10 a.m. à 5 p.m.

Louez chez Purple Tool

SABLEUSES à PLANCHER

- Nettoyeur de tapis
- Sableuse à bande
- Concasseur

SCIES MÉCANIQUES

TARIÈRES à GAZOLINE POUR POTEAUX

Nous sommes outillés pour satisfaire VOS BESOINS

PURPLE-TOOL RENTAL

NORD — 286, boul. des Laurentides 667-8133
OUEST — 6135 ouest, rue Sherbrooke 482-2323
EST — 5716 est, rue Sherbrooke 254-3503
RIVE-SUD — 454, boul. Taschereau, Longueuil 674-1525

"Si vous ne savez pas où vous allez, vous arriverez ailleurs"

Une autre VÉRITÉ de PETER

Extrait des "ORDONNANCES DE PETER"

les éditions la presse

DEVENEZ PLUS CONFIANT EN VOUS-MÊME

GRÂCE AU COURS **DALE CARNEGIE**

PLUS DE 1,500,000 GRADUÉS (homme et femme)

DALE CARNEGIE auteur du livre "Comment se faire des amis"

- Sachez parler en public
- Ayez une conversation plus intéressante
- Améliorez vos relations humaines
- Communiquez efficacement
- Apprenez à contrôler la tension et les soucis
- Augmentez votre revenu et méritez un meilleur emploi

Assistez à une **AVANT-PREMIÈRE GRATUITE EN FRANÇAIS**

MARDI 27 MARS à 8:00 p.m.

Hôtel SHERATON-MONT-ROYAL
1455 PEEL (Métro Peel) MEZZANINE, SUITE M21

Présenté par E.J. Glowka & Ass. 845-5264 (APRES 10:30)

MARS EN ACTION AVEC ROY CHEZ FAUCHER



Satellite 17 — Modèle 17523

à prix spécial

Réfrigérateur-congélateur sans givre à capacité de 16.5 pi. cu.

Commandes de froid séparées pour les deux compartiments (congélation et réfrigération). Deux bacs à légumes et fruits. Compartiments à beurre et à fromage et grandes étagères dans les contre-portes. Un appareil excellent dans sa catégorie. Carrosserie blanche. Vert avocat ou or des blés moyennant un petit supplément.

Un "sans givre" portant la garantie Roy en or de 10 ans sur le motocompresseur.



Apollo 15 — Modèle 15573

à prix spécial

Réfrigérateur-congélateur sans givre à capacité de 15.2 pi. cu.

Compartiment à beurre avec commande de température (choix de 3 réglages) placée à l'intérieur. Cinq demi-tablettes en porte à faux dont la position est facilement variable. Deux grands bacs à légumes et fruits. Grandes étagères dans les contre-portes. Garnitures en imitation de bois. Carrosserie blanche. Vert avocat, or des blés ou rouge d'automne canadien moyennant un petit supplément.

Un "sans givre" portant la garantie Roy en or de 10 ans sur le motocompresseur.



Satellite 13 — Modèle 13423

\$279.00

Réfrigérateur-congélateur à capacité de 12.9 pi. cu.

De faible encombrement, ce modèle possède l'équipement d'un réfrigérateur-congélateur standard, dont de grandes tablettes, des étagères et un compartiment à beurre dans les contre-portes, plus un récipient à œufs. La température du compartiment de congélation peut être maintenue à zéro degré. Carrosserie blanche. Vert avocat ou or des blés moyennant un petit supplément.



Apollo — Modèle 35783

FOUR À ACTION NETTOYANTE

Cuisinière large de 30 po.

Groupe de commandes de programmation de cuisson au four. Deux éléments chauffants à chauffe rapide. Un élément spécial de 6 po. pour faire mijoter. Maintes autres caractéristiques modernes recherchées.



Venus I — Modèle 30563

à prix spécial

Cuisinière large de 30 po.

Minuterie de cuisson au four contrôlée par une horloge. Deux éléments chauffants à chauffe rapide. Un élément spécial de 6 po. pour faire mijoter. Four à nettoyage continu par catalyse moyennant un petit supplément.



Satellitel — Modèle 30463

239.00

Cuisinière large de 30 po.

Minuterie automatique de cuisson au four. Choix de trois réglages: départ retardé, minutage, garde chaud. Quatre foyers de cuisson: deux de 8 et deux de 6 po. de diamètre. Four à nettoyage continu par catalyse moyennant un petit supplément.

ROY

LES BEAUX APPAREILS

TOUS LES RÉFRIGÉRATEURS-CONGÉLATEURS SANS GIVRE ROY PORTENT LA GARANTIE EN OR DE 10 ANS

Pont-Viau

Roi

DES BAS PRIX

DE LA SOCIÉTÉ DE MONTREAL 1971

48, boul. des Laurentides, Pont-Viau, Laval

Tél.: 384-0590

"Où le service se continue"

EATON

feminova

Dessous du printemps de DAISY FRESH

1. Combine-culotte "Sarong" moulant en toute légèreté. Tulle fort de nylon et "Lybra" avec dentelle. Blanc ou ton chair. 34 à 40B, C ou D. **1900**
2. Tout en dentelle! Soutien classique au galbe flatteur. En nylon/polyester avec dos nylon et spandex. Blanc ou ton chair. 32 à 36A, 32 à 38B, 34 à 38C. **500**
3. Gaiette assortie avec jambes à bord droit. Panneau de maintien en dentelle nylon et spandex. Blanc ou ton chair. Tailles: moyenne, grande, très grande. **750**
4. Le "débardeur": soutien en tricot nylon avec dentelle de Calais, très échancré, effet dos nu. Blanc ou ton chair. 32 à 36A, 32 à 36B, 34C. **750**
5. Culotte "bikini" assortie en dentelle de Calais et tricot nylon. Blanc, ton chair ou rose. Tailles: petite, moyenne, grande. **300**
6. Quelle audace! Soutien "pigeonnant" en dentelle de Calais, double "Kodel", avec dos en nylon et "Lybra"/spandex. Bretelles transformables. Blanc, ton chair ou rose. 32 à 36A, 32 à 36B, 34 à 36C. **900**

34 à 38D. **550**

Culotte "bikini" même qu'en 5.

Venez ou téléphonez **842-9211**
Eaton Centre-ville (troisième étage) Anjou
Pointe-Claire. Rayon 609

feminova

Les "Pastels Cremes" nouveaux d'ALMAY

Les "Pastels Cremes": une nouvelle formule crème pour les ongles et les lèvres dans tout un éventail de couleurs qui s'harmonisent à la mode plus douce du printemps. Les produits Almay sont hypo-allergènes et non-parfumés.

8. "New Lemon Mixer" c'est le merveilleux bâton qui adoucit les nuances dures, éclaircit les nuances vives et permet de donner à votre rouge à lèvres de nouvelles nuances personnelles. S'applique dessus ou dessous. **300 ch.**
9. Nouvelle collection email crème pour les ongles. Vernis à ongles de formule riche crémeuse, non givrée, facile à appliquer et séchant rapidement. 8 nuances: "Cloud Pink", "Burgundy", "Spiced Tea", "Poppy", "Wood Rose", "Apricot", "Red Pepper", "Mauve Mist". **225 ch.**
10. Formule "Color Moist" pour égayer vos lèvres dans 4 nouvelles nuances à harmoniser au vernis à ongles: "Pink Berry", "Orange Peel", "Ultra Pink", "Coral Cream". **300 ch.**

Offre prime:
Tout achat de 5⁰⁰ ou plus de produits Almay vous donne droit en prime à la trousse contenant un mini-poudrier et un rouge à lèvres.

Demandez conseil à Mme Marie-Josée Dolci, chez EATON Centre-ville, du mardi 27 au samedi 31 mars.

1/3 rabais! "Revenescence" de CHARLES OF THE RITZ

L'hydratation constante pour le visage, le cou, les mains et le corps. Une offre exceptionnelle à prix réduits de Charles of the Ritz pour un temps limité seulement. N'attendez pas!

| | Prix courant | Offre spéciale | | Prix courant | Offre spéciale |
|--|------------------|------------------|---|-----------------|-----------------|
| | | du fabricant | | | du fabricant |
| 1. "Soft Body Lotion": aide à adoucir et assouplir la peau sur tout le corps. 8 oz | 7 ⁵⁰ | 5 ⁰⁰ | 4. "Mask Revenescence": masque rafraichissant et stimulant. 2.20 oz | 5 ⁰⁰ | 3 ³³ |
| 2. "Liquid Revenescence": base de maquillage. 2 oz | 8 ⁵⁰ | 5 ⁶⁶ | 4.40 oz | 7 ⁵⁰ | 5 ⁰⁰ |
| Aussi: 4 oz | 13 ⁵⁰ | 9 ⁰⁰ | 5. "Protective Moisture for the Hands": protège vos mains de l'assèchement. 4 oz. | 5 ⁰⁰ | 3 ³³ |
| 6 oz | 16 ⁵⁰ | 11 ⁰⁰ | 6. "Liquid Glow": Le Revenescence-couleur, mélange de l'hydratant et du colorant, en formule liquide. Rose, pêche, rose foncée, coquille d'oeuf ou bronze. 2 oz | 8 ⁵⁰ | 5 ⁶⁶ |
| 3. "Cream Revenescence": base de maquillage en formule crème. 1/2 oz | 5 ⁵⁰ | 3 ⁶⁶ | 7. "Moisture Glow": même que précédemment, en formule crème et liquide, en mêmes totalités. 1 oz | 8 ⁵⁰ | 5 ⁶⁶ |
| 1.10 oz | 8 ⁵⁰ | 5 ⁶⁶ | | | |
| 2 oz | 13 ⁵⁰ | 9 ⁰⁰ | | | |
| 4 oz | 22 ⁵⁰ | 15 ⁰⁰ | | | |



Venez rencontrer Mme Lucette Dick, conseillère de beauté attirée Charles of the Ritz, chez Eaton Centre-ville, du mardi 27 au samedi 31 mars.

Eaton, en coopération avec The International Wine & Food Society, vous présente le

FESTIVAL PRINTANIER DU VIN!

Lundi, mardi, et mercredi, les 7, 8 et 9 mai chez Eaton Centre-ville, à la salle à manger du neuvième.

*Dégustation de vins — 18 h. 30 à 20 h. 30

*Buffet — 20 h. à 21 h.

Billets pour le Festival — 10.00 ch. (non remboursable). Vendus chez Eaton Centre-ville au kiosque d'information (au niveau du métro), au comptoir des billets d'autobus (rez-de-chaussée), bureau de Poste (au quatrième) et à la Salle à Manger (au neuvième); Anjou et Pointe-Claire aux caisses comptables.

LE CLUB PROFIL EATON

un passe-temps plein d'intérêt

- Activités nombreuses pour toutes, pour les femmes de carrière ou maîtresses de maison.
- Ateliers concernant la couture aussi bien que la finance.
- Tarifs spéciaux pour concerts, théâtre, présentations de mode.

Cotisation annuelle de membre: 2.00. Renseignez-vous au CLUB PROFIL EATON, 842-9331, poste 455 ou 592, du lundi au vendredi, de 9 h. à 17 h.

Centre-ville
Le paradis du magasinage à Montréal.
Angle Ste-Catherine et Université.

Magasins de banlieue
Centres d'achats Anjou et Pointe-Claire.
Facilement accessibles pour la banlieue.

Heures d'ouverture EATON:
Lundi, mardi, mercredi de 9H 30 à 18H —
Jeudi et vendredi de 9H 30 à 21H —
Samedi de 9H à 17H.

Magasin-entrepôt
4505 rue Hickmore. L'endroit où fureter
pour trouver à coup sûr de vraies subaines.

Soldes EATON
Cain des subaines. Au centre d'achats
Maisonnette, 2963, rue Sherbrooke est.

Le standard téléphonique ouvrira à 8H 30. —
842-9211.

Faites vos achats avec une carte comptable
de EATON. LA VRAIE CARTE.